

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA
DÉCENTRALISATION

DÉPARTEMENT DES COLLINES

oooooooo

COMMUNE DE OUESSÉ

PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL
2005-2009

(Version finale)

Facilitation / Modération

MGE Conseils (ex GERAM Conseils)

Financement

UE/ PRODECOM – Mairie Ouessé

Février 2005

Sommaire

<u>FACILITATION / MODÉRATION</u>	<u>FINANCEMENT</u>	
.....		<u>1</u>
<u>ACRONYMES</u>		<u>10</u>
<u>ONG</u>		<u>10</u>
<u>PDC</u>		<u>10</u>
<u>LISTE DES TABLEAUX</u>		<u>11</u>
<u>TABLEAU N°1</u>		<u>11</u>
<u>ÉLÉMENTS DE DÉMOGRAPHIE DE LE COMMUNE DE OUESSÉ</u>		<u>11</u>
<u>P. 13</u>		<u>11</u>
<u>TABLEAU N°2</u>		<u>11</u>
<u>PROJECTION D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE OUESSÉ À L'HORIZON</u>		<u>11</u>
<u>P. 13</u>		<u>11</u>
<u>TABLEAU N°3</u>		<u>11</u>
<u>ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE</u>		<u>11</u>
<u>P.15</u>		<u>11</u>
<u>TABLEAU N°4</u>		<u>11</u>
<u>NIVEAU D'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS DES ÉCOLES PAR COMMUNE DU DÉPARTEMENT DES COLLINES</u>		<u>11</u>
<u>P.18</u>		<u>11</u>
<u>TABLEAU N°5</u>		<u>11</u>
<u>RATIOS ÉLÈVES PAR MAÎTRES, ÉLÈVES PAR SALLES DE CLASSE ET D'ÉLÈVES PAR GROUPE PÉDAGOGIQUE DANS LES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DES COLLINES</u>		<u>11</u>
<u>P.18</u>		<u>11</u>

<u>TABLEAU N°6.....</u>	<u>11</u>
<u>RÉPARTITION DES MANUELS PAR ANNÉE D'ÉTUDE DANS LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>11</u>
<u>P.19.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU N°7</u>	<u>11</u>
<u>ETAT DES LIEUX DU RÉSEAU ROUTIER COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL DE OUESSÉ.....</u>	<u>11</u>
<u>P.22.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU N°8</u>	<u>11</u>
<u>ETAT D'ÉQUIPEMENT EN INFRASTRUCTURE HYDRAULIQUE DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>11</u>
<u>P.24.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU N°9.....</u>	<u>11</u>
<u>STATISTIQUES DE PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES SUR LES DEUX DERNIÈRES CAMPAGNES AGRICOLES.....</u>	<u>11</u>
<u>P.28.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU N°10.....</u>	<u>11</u>
<u>EVOLUTION DU CHEPTEL ANIMAL.....</u>	<u>11</u>
<u>P.29.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU N°11</u>	<u>11</u>
<u>EVOLUTION DES RECETTES FISCALES ET NON FISCALES DE LA COMMUNE DE OUESSÉ SUR LA PÉRIODE DE 2000 À 2004.....</u>	<u>11</u>
<u>P.32.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU N°12.....</u>	<u>11</u>
<u>EQUILIBRE FINANCIER DE LA COMMUNE DE OUESSÉ SUR LA PÉRIODE DE 2000 À 2004.....</u>	<u>11</u>

<u>P.33.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU N°13.....</u>	<u>11</u>
<u>SYNTHÈSE DES ATOUTS/POTENTIALITÉS ET CONTRAINTES/ MENACES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>11</u>
<u>P.35.....</u>	<u>11</u>
<u>TABLEAU N°14.....</u>	<u>11</u>
<u>ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>11</u>
<u>P.45.....</u>	<u>11</u>
<u>AVANT PROPOS.....</u>	<u>12</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>13</u>
<u>CHAPITRE 0 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDC...15</u>	
<u>PRÉPARATION.....</u>	<u>15</u>
<u>ANALYSE DIAGNOSTIQUE.....</u>	<u>15</u>
<u>FORMULATION DE LA VISION, DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT.....</u>	<u>16</u>
<u>PROGRAMMATION PARTICIPATIVE.....</u>	<u>17</u>
<u>VALIDATION, APPROBATION ET POPULARISATION DU PDC.....</u>	<u>17</u>
<u>CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX DESCRIPTIF DE LA COMMUNE.....18</u>	
<u>CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN DE PROJECTION DU DÉVELOPPEMENT.....</u>	<u>18</u>
<u>LOCALISATION ET RESSORT TERRITORIAL.....</u>	<u>18</u>
<u>MILIEU PHYSIQUE.....</u>	<u>18</u>
<u>DÉMOGRAPHIE ET PROJECTION D'ÉVOLUTION.....</u>	<u>19</u>
<u>SOURCE : DONNÉES RGPH 3, 2002 ET NOTRE ESTIMATION.....</u>	<u>19</u>
<u>ORGANISATION SOCIOCULTURELLE DE L'ESPACE COMMUNAL.....</u>	<u>20</u>
<u>ETHNIES.....</u>	<u>20</u>
<u>PRATIQUES CULTURELLES ET CULTUELLES.....</u>	<u>20</u>
<u>LES RELIGIONS LES PLUS REPRÉSENTÉES DANS LA COMMUNE SONT L'ANIMISME (15%), LE CATHOLICISME(31,8%), LE PROTESTANTISME(8,3%) ET L'ISLAM(17,6%). IL Y A UNE RELATIVE COEXISTENCE PACIFIQUE DES DIVERS GROUPES RELIGIEUX DANS LA COMMUNE. CERTAINS CULTES TRADITIONNELS : LE ZANGBÉTO (GARDIEN DE LA NUIT), LE ORO (QUI LUTTE CONTRE LES SORCIERS ET PROTÈGE LE VILLAGE), ET DIVINITÉS : LE HËBIOSSO (DIEU DU TONNERRE), LE SAKPATA ETC. SONT ENCORE TRÈS PRÉSENTS DANS LES PRATIQUES ADORATRICES DE LA COMMUNE, ET LEUR FÊTE ANNUELLE TOUJOURS HONORÉE.....</u>	<u>20</u>
<u>LA PROBLÉMATIQUE GENRE ET DÉVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>20</u>
<u>DE NOS JOURS, IL EST UNANIMEMENT ADMIS DANS TOUTE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT QUE LES HOMMES ET LES FEMMES DOIVENT ACCÉDER DE LA MÊME MANIÈRE AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.</u>	

<u>SEULEMENT, DANS UNE SOCIÉTÉ GLOBALE OÙ LES FEMMES ET LES HOMMES NE VIVENT PAS LES DÉFIS D'AUJOURD'HUI DE LA MÊME FAÇON, LES FEMMES DE OUESSÉ VIVENT ENCORE SOUS UN RÉGIME DE MARGINALISATION TRÈS PRONONCÉE. OR, SUFFISAMMENT ACTIVES DANS LA SPHÈRE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ELLES SONT EN GRANDE PARTIE RESPONSABLES DE LA MAJORITÉ DE LA PRODUCTION AGRICOLE, PRODUISANT L'ESSENTIEL DE LA NOURRITURE CONSOMMÉE ET ASSURANT LA SUBSISTANCE DE LEURS FAMILLES ; ON LES RETROUVE ÉGALEMENT DANS LA DYNAMIQUE COMMERCIALE AUSSI BIEN D'ACHEMINEMENT DES PRODUITS VIVRIERS VERS LES MARCHÉS ENVIRONNANTS QUE D'ANIMATION DES MARCHÉS LOCAUX.</u>	<u>20</u>
<u>CADRE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ORGANISATIONNEL DU DÉVELOPPEMENT DE OUESSÉ.....</u>	<u>21</u>
<u>L'ADMINISTRATION COMMUNALE.....</u>	<u>21</u>
<u>LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT.....</u>	<u>23</u>

CERTAINS SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT SONT PRÉSENTS, POUR LA PLUPART, AU CHEF LIEU DE LA COMMUNE DE OUESSÉ. IL S'AGIT :23

<u>PAYSAGE SOCIO-INSTITUTIONNEL D'ÉCLOSION ET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT.....</u>	<u>23</u>
---	-----------

DANS LE DOMAINE FINANCIER, OUESSÉ DISPOSE DE 02 AGENCES DE LA CLCAM (OUESSÉ ET KILIBO), 01 CVEC (KILIBO) ET DE 05 CAVECA. CES STRUCTURES INTERVIENNENT AUPRÈS DES POPULATIONS EN MATIÈRE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT AUTO GÉRÉ. LA PARTICULARITÉ DES CAVECA DE CBDIBA QUI PROMEUVENT UNE GESTION VILLAGEOISE DES CAISSES A FAIT DE LA CAVECA DE GBÉMÈ – KPASSA UN MODÈLE EN MATIÈRE DE GESTION VILLAGEOISE.....

<u>ÉTAT DES INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>24</u>
<u>ÉTAT DES INDICATEURS DES SECTEURS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>24</u>
<u>ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT.....</u>	<u>24</u>
<u>CARACTÉRISATION DU SECTEUR SANTÉ ET PROMOTION SOCIALE.....</u>	<u>26</u>
<u>ARTISANAT, TOURISME, HÔTELLERIE, LOISIRS ET LEUR CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....</u>	<u>27</u>
<u>NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DE LA COMMUNE EN INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENT SOCIO-COMMUNAUTAIRES DE BASE</u>	<u>28</u>
<u>INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORTS.....</u>	<u>28</u>
<u>COMMUNICATIONS</u>	<u>29</u>
<u>ÉNERGIE.....</u>	<u>30</u>
<u>INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES.....</u>	<u>30</u>
<u>ÉQUIPEMENTS MARCHANDS.....</u>	<u>31</u>
<u>ÉCONOMIE LOCALE DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>32</u>
<u>UNE DYNAMIQUE DE SPÉCIALISATION ÉCONOMIQUE VALORISABLE.....</u>	<u>32</u>
<u>ACTIVITÉ COMMERCIALE ET PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL</u>	<u>32</u>
<u>L'AGRICULTURE : UNE SOURCE POTENTIELLE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL.....</u>	<u>33</u>
<u>ELEVAGE, UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>36</u>
<u>GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET APPORT POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL.....</u>	<u>36</u>
<u>AUTRES SECTEURS DE PROPULSION DE L'ÉCONOMIE LOCALE.....</u>	<u>37</u>
<u>PÊCHE.....</u>	<u>37</u>
<u>FINANCES LOCALES DE OUESSÉ</u>	<u>38</u>
<u>LES RESSOURCES BUDGÉTAIRES PROPRES DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>38</u>
<u>L'ÉQUILIBRE FINANCIER DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>41</u>

CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET PROBLÉMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....

<u>SYNTHÈSE DES ATOUTS, CONTRAINTES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>42</u>
<u>PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUESSÉ.....</u>	<u>49</u>

CHAPITRE 3 : PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL.....50

<u>VISION ET ORIENTATIONS COMMUNALES MISES EN COHÉRENCE AVEC LE CADRE NATIONAL</u>	<u>50</u>
<u>LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DE OUESSÉ</u>	<u>50</u>
<u>L'IMAGE DU BÉNIN EN 2025.....</u>	<u>50</u>
<u>ANALYSE DE COHÉRENCE DE LA VISION COMMUNALE AVEC LA VISION NATIONALE.....</u>	<u>51</u>
<u>LES CADRES D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES NATIONALES.....</u>	<u>51</u>
<u>LES GRANDS CHAMPS D'ACTION DU PAG2.....</u>	<u>51</u>
<u>LES GRANDS CHAMPS D'ACTION DU DSRP.....</u>	<u>51</u>
<u>LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU DÉVELOPPEMENT DE OUESSÉ</u>	<u>52</u>
<u>ANALYSE DE COHÉRENCE AVEC LES ORIENTATIONS NATIONALES.....</u>	<u>52</u>
<u>PLAN D' ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE OUESSÉ : 2005-2009.....</u>	<u>52</u>
<u>DÉFIS MAJEURS DE DÉVELOPPEMENT.....</u>	<u>52</u>
<u>PROGRAMMATION PLURISECTORIELLE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL.....</u>	<u>53</u>

L'ABSENCE D'UNE SOURCE DE FOURNITURE PERMANENTE EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET DES PROBLÈMES RÉCURRENTS D'ACCÈS À L'EAU POUR LES USAGES DOMESTIQUES ET AGROPASTORALES AMÈNENT À PRÉVOIR DE :

54

R3 : UNE STRATÉGIE COMMUNALE D'ASSAINISSEMENT DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS EST DÉVELOPPÉE.....

55

R4 : L'ACCÈS AUX SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET DES TIC EST AMÉLIORÉ ET FACILITÉ.....

55

R 6: LES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE SONT VIABILISÉS ET LEURS CAPACITÉS DE PRESTATION RENFORCÉES.....

56

CONTRIBUER À L'ESTIMATION ET À L'EXPLOITATION DES RESSOURCES MINIÈRES DE LA COMMUNE ;.....

57

R10 : LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES PRODUCTEURS ET ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS SONT AMÉLIORÉES.....

58

R14 : LA QUALITÉ DES SOINS DE SANTÉ ET DES SERVICES DE PROMOTION SOCIALE EST AMÉLIORÉE ET LEUR ACCÈS EST FACILITÉ.....

59

FAIRE UN PLAIDOYER POUR Doter le centre de santé communal en ÉQUIPEMENTS MÉDICO-TECHNIQUES ADÉQUATS ET PERFORMANTS ;.....

59

R15 : UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ FONDAMENTALE (EQF) POUR TOUS EST RÉALISÉ.....

59

<u>R16 : LES VALEURS CULTURELLES DE LA COMMUNE, LES SPORTS ET LOISIRS SONT RÉORGANISÉS ET PROMUS ET LE TAUX D'ANALPHABÉTISME RÉDUIT.....</u>	<u>60</u>
<u>3.1.1 CADRE LOGIQUE DU PDC OUESSÉ</u>	<u>62</u>
<u>X.....</u>	<u>64</u>
<u>X.....</u>	<u>64</u>
<u>X.....</u>	<u>64</u>
<u>X.....</u>	<u>65</u>
<u>X.....</u>	<u>66</u>
<u>X.....</u>	<u>67</u>
<u>X.....</u>	<u>71</u>
<u>R14.....</u>	<u>74</u>
<u>X.....</u>	<u>74</u>
<u>X.....</u>	<u>74</u>
<u>RÉSULTATS.....</u>	<u>76</u>
<u>R 15.....</u>	<u>76</u>
<u>R16.....</u>	<u>78</u>
<u>X.....</u>	<u>78</u>
<u>X.....</u>	<u>78</u>
<u>X.....</u>	<u>78</u>
<u>X.....</u>	<u>79</u>
<u>X.....</u>	<u>79</u>

X.....	79
X.....	79
X.....	79
3.1.2 PROGRAMMATION FINANCIÈRE.....	81
CHAPITRE 4 : CADRE INSTITUTIONNEL ET MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC.....	89
CADRE INSTITUTIONNEL	89
MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC.....	90
ELABORATION DES TRANCHES ANNUELLES DU PDC.....	90
ELABORATION DES DOSSIERS TECHNIQUES ET FINANCIERS.....	90
STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION DES RESSOURCES.....	90
LE SUIVI-ÉVALUATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL : CRÉATION DU SERVICE COMMUNAL DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT.....	91
CONCLUSION.....	92
2. OBJECTIF	97
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.....	97
4. LOCALISATION.....	97
2. OBJECTIFS.....	102
2.2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.....	102
4. LOCALISATION	103
MÉTHODOLOGIE.....	103
ACTIVITÉS.....	103
RESPONSABLES.....	103
-INFORMATION/ COMMUNICATION AVEC RIVERAINS ET USAGERS.....	103
-IDENTIFICATION D' ACTIONS POUR L' AMÉNAGEMENT DURABLE DES MASSIFS CONCERNÉS.....	103
CADE.....	103
DANS UN TEL CONTEXTE, IL EST IMPÉRATIF DE MENER UNE ACTION URGENTE DE SENSIBILISATION SUR LES MÉTHODES PRÉVENTIVES DES IST/VIH/SIDA EN ACCORDANT AINSI UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À CE FLÉAU QUI RAVAGE AUJOURD' HUI LA JEUNESSE, RELÈVE DE DEMAIN ET FER DE LANCE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.	105
MÉTHODOLOGIE.....	106
ACTIVITÉS.....	106
RESPONSABLES.....	106
-ANIMATION ET FORMATION PAR "FOCUS GROUP".....	106
-INFORMATION/ COMMUNICATION AVEC SUPPORTS AUDIOVISUELS.....	106
-CRÉATION D'UN CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES PVVIH	106
MÉTHODOLOGIE.....	109

<u>ACTIVITÉS.....</u>	<u>109</u>
<u>RESPONSABLES.....</u>	<u>109</u>
<u>MÉTHODOLOGIE.....</u>	<u>111</u>
<u>ACTIVITÉS.....</u>	<u>111</u>
<u>RESPONSABLES.....</u>	<u>111</u>
<u>-APPEL D'OFFRES.....</u>	<u>111</u>
<u>MÉTHODOLOGIE.....</u>	<u>113</u>
<u>ACTIVITÉS.....</u>	<u>113</u>
<u>RESPONSABLES.....</u>	<u>113</u>
<u>MÉTHODOLOGIE.....</u>	<u>115</u>
<u>ACTIVITÉS.....</u>	<u>115</u>
<u>RESPONSABLES.....</u>	<u>115</u>
<u>MÉTHODOLOGIE.....</u>	<u>117</u>
<u>ACTIVITÉS.....</u>	<u>117</u>
<u>RESPONSABLES.....</u>	<u>117</u>

ACRONYMES

AGEDREN	Association pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles
AUE	Association des Usagers d'Eau
CAVECA	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogéré
CBDIBA	Centre Béninois pour le Développement des Initiatives de Base
CCS	Centre Communal de Santé
CEBEDES	Centre Béninois pour l'Environnement, le Développement Economique et Social
CECO	Cellule de Concertation Economique
CeCPA	Centre Communal pour la Promotion Agricole
CGUA	Conseil de Gestion de l'Unité d'Aménagement
CIDR	Centre International de Développement et de Recherche
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	Centre de Promotion Sociale
CSA	Centre de Santé d'Arrondissement
CVEC	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
CVGTF	Comité Villageois de Gestion des Terres et Forêts
DEDRAS	Organisation Non Gouvernementale pour le Développement Durable et le Renforcement de l'Auto promotion des Structures communautaires
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EQF	Ecole de Qualité Fondamentale
FENAB	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
GRABS	Groupe de Recherches et d'Actions pour le Bien-être Social
GRADEC	Groupe de Recherche et d'Action pour le Développement Communautaire
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
LAE	Lutte Anti Erosive
MGE Conseils	Management Général et Expertise Conseils
MJL	Maison des Jeunes et des Loisirs
MVV	Mieux Vivre au Village
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAG 2	Deuxième Programme d'Action du Gouvernement
PAMF	Projet d'Aménagement des Massifs Forestiers des Monts Kouffé et de Wari Maro
PDC	Plan de Développement Communal
PFR	Plan Foncier Rural
PGFTR	Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains
PGRN	Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PGTRN	Projet de Gestion des Terroirs et Ressources Naturelles
PRODECOM	Projet d'appui au Démarrage des Communes
PVVIH	Personnes Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humain
RFS	Restauration de la Fertilité des Sols
RNIE	Route Nationale Inter Etats n°2
RRLO	Radio Rurale Locale de Ouessé
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
T-TK	Tchaourou et Toui-Kilibo
UA	Unité d'Aménagement
UCGRN	Union Communale pour la Gestion des Ressources Naturelles
UDESCO	Union pour le Développement Economique et Social de la Commune de Ouessé
UIGREN	Union Inter-villageoise pour la Gestion des Ressources Naturelles

Liste des tableaux

Tableau n°1	Eléments de démographie de le Commune de Ouessé	P. 13
Tableau n°2	Projection d'évolution de la population de la Commune de Ouessé à l'horizon	P. 13
Tableau n°3	Organisation de l'administration communale	P.15
Tableau n°4	Niveau d'équipement en mobiliers des écoles par commune du département des Collines	P.18
Tableau n°5	Ratios élèves par maîtres, élèves par salles de classe et d'élèves par groupe pédagogique dans les communes du département des Collines	P.18
Tableau n°6	Répartition des manuels par année d'étude dans la commune de Ouessé	P.19
Tableau n°7	Etat des lieux du réseau routier communal et intercommunal de Ouessé	P.22
Tableau n°8	Etat d'équipement en infrastructure hydraulique de la commune de Ouessé	P.24
Tableau n°9	Statistiques de production des principales cultures sur les deux dernières campagnes agricoles	P.28
Tableau n°10	Evolution du cheptel animal	P.29
Tableau n°11	Evolution des recettes fiscales et non fiscales de la commune de Ouessé sur la période de 2000 à 2004	P.32
Tableau n°12	Equilibre financier de la Commune de Ouessé sur la période de 2000 à 2004	P.33
Tableau n°13	Synthèse des atouts/potentialités et contraintes/ menaces de développement de la Commune de Ouessé	P.35
Tableau n°14	Orientations stratégiques et objectifs de développement de la commune de Ouessé	P.45

Avant Propos

Les élections communales et municipales de décembre 2002, ont consacré l'effectivité de la décentralisation au Bénin et ont conduit à l'installation des conseils communaux et municipaux, désormais responsabilisés en grande partie dans la gestion de leurs entités territoriales (communes ou municipalités).

Au terme des textes de lois qui régissent la gestion décentralisée au Bénin, notamment la loi n°97-029 du 15 janvier 1999, certaines compétences, autrefois directement exercées par le pouvoir central, sont transférées aux communes avec pour obligation de se doter des outils nécessaires pour leur mise en œuvre.

Prenant la pleine mesure des responsabilités administratives et de pilotage de développement à lui dévolues, le Conseil communal de Ouessé dès son installation officielle le 24 février 2003, s'est donné comme objectif premier l'élaboration d'un outil méthodique et concerté de gestion du développement tel que recommandé par la loi : le Plan de Développement Communal (PDC).

Cette volonté légitime des autorités communales n'a été réellement traduite en action qu'avec l'appui du PRODECOM à travers le recrutement et la mise à disposition d'un bureau d'études chargé d'apporter l'expertise technique nécessaire à la mise en œuvre du processus d'élaboration du PDC.

L'aboutissement de ce processus effectivement enclenché depuis le 10 Août 2004 par l'atelier de lancement suivi des différentes étapes méthodologiques (diagnostic ascendant du niveau village au niveau commune, élaboration vision et orientations et programmation) est le présent outil de projection du développement de Ouessé sur la période 2005-2009.

Le caractère participatif du processus a permis aux citoyens, aux citoyennes et à tous les acteurs de développement de la commune de contribuer à diagnostiquer les réels obstacles de développement, d'exprimer leurs besoins et de formuler des actions pour l'amélioration de leur condition de vie. C'est dire simplement que le présent PDC, loin d'être un assemblage de projets/programmes est un outil fédérateur des attentes et ambitions légitimes de développement des fils et filles de Ouessé. Il est le fruit d'un long processus d'arbitrage objectif entre les besoins et options de développement des différentes entités territoriales et socioprofessionnelles de la Commune avec une vision d'équité et de solidarité.

Au terme du processus, le conseil communal se doit de témoigner ses reconnaissances à certaines structures et personnes qui ont apporté leur pierre à la réalisation de l'édifice de développement, notamment :

- le PRODECOM pour son appui technique et financier,
- les responsables et agents des services déconcentrés, des projets/programmes et des ONGs qui n'ont pas marchandé leur participation aux différentes concertations,
- les membres du Comité de Pilotage qui ont sacrifié leur temps et leur énergie pour la réussite du processus,
- toutes les personnes qui ont participé aux diverses concertations ou qui se sont rendues disponibles dans d'autres activités relatives au processus,
- le Bureau d'étude MGE Conseils pour l'abnégation et le savoir faire de son équipe.

Le chemin étant désormais tracé, il ne reste qu'à nous mettre au travail pour le bien être de nos communautés.

Le Conseil Communal prend la ferme résolution de faire de ce document un outil de référence qui devra guider et inspirer toutes les interventions durant les cinq années à venir. Aussi, voudrions-nous solliciter le soutien indéfectible de l'Etat Béninois, des Partenaires au développement et l'adhésion des populations pour la réalisation effective et efficiente des actions planifiées.

Le Maire,

Daouda B. KARIMOU

Introduction

La décentralisation, une des principales recommandations de la Conférence Nationale de février 1990, a été enclenchée au Bénin par la tenue des Etats Généraux de l'Administration Territoriale de janvier 1993. Le but ultime des propositions de réforme de l'administration territoriale issues de ces états généraux est d'impulser à l'échelle locale une dynamique participative de développement et de garantir un rapprochement réel de l'administration de ses administrés.

Devenue effective par les élections communales et municipales de décembre 2002 et de janvier 2003, la gestion décentralisée entre désormais dans les mœurs en tant qu'exercice de délégation d'une partie des attributions et prérogatives de l'Etat, qui sont transférées aux Communes, pour une réelle impulsion du développement à la base.

Dans ce nouveau contexte de gestion du développement, obligation est faite aux autorités communales (cf. l'article 84 de la loi n°97-029 du 15 janvier 1999) de se doter d'un Plan de Développement Communal (PDC), dans l'optique de la promotion d'un développement durable par et pour la communauté, communauté qui devient de ce fait une personnalité morale et juridique qui doit assumer la plénitude de ses privilèges et en subir les imperfections .

Aussi, la priorité accordée à l'élaboration du PDC par le Conseil Communal de Ouessé depuis sa prise de fonction, se justifie-t-elle au préalable par l'obligation faite par la loi de s'en doter, mais aussi et surtout par la volonté des autorités communales de disposer d'une boussole dans la prise de décisions et d'impulser une nouvelle dynamique aux actions de développement.

Démarré effectivement depuis le 10 Août 2004, le processus d'élaboration du PDC de Ouessé est resté entièrement participatif, ce qui a permis de garantir la cohérence entre les problèmes et aspirations réels des communautés et les actions de développement planifiées . Le présent document de PDC est donc l'expression d'un engagement partagé de tous les élus de la commune et des populations à amorcer inexorablement la résolution des multiples problèmes qui freinent le développement de la commune et contribuent à la détérioration des conditions de vie des populations.

Ce plan qui s'inspire des grandes orientations nationales et sectorielles de développement, tel que le montre l'analyse de cohérence, est donc désormais le creuset de référence des interventions de développement et de création de richesse sur le territoire communal de Ouessé. Le souhait des autorités communales est que tous les partenaires au développement s'inspirent de ce cadre de référence dans leurs interventions afin de garantir l'efficacité et la synergie dans la mise en œuvre des actions.

Au plan méthodologique, la démarche d'élaboration du PDC a procédé d'une approche participative ascendante caractérisée par des ateliers de discussion avec l'implication des différentes couches socioprofessionnelles et une attention genre sensible. En dehors des activités d'initialisation et de mise en route du processus, quatre (04) grandes étapes ont marqué la démarche adoptée :

- ♠ le diagnostic ou état des lieux dont un diagnostic documentaire consolidé avec les diagnostics participatifs (village, arrondissement et commune) ;
- ♠ la définition de la vision et des orientations stratégiques de développement ;
- ♠ la programmation et la production de document de PDC ;
- ♠ la validation et l'adoption du document de PDC.

Le présent document est le résultat de tout ce processus qui a duré environ six (06) mois et comporte quatre (4) chapitres essentiels avec un (01) chapitre d'introduction à la démarche méthodologique d'élaboration du PDC.

CHAPITRE 0 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE D'ELABORATION DU PDC

En tant qu'outil de communication, de négociation et de gestion, ainsi que la boussole des autorités locales dans l'identification et la mise en œuvre des actions devant conduire au développement de la commune de Ouessé, le PDC dans son élaboration requiert une démarche rigoureuse et participative en sept (7) étapes fondamentales notamment :

- la préparation,
- l'analyse diagnostique,
- la formulation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement,
- la programmation,
- la validation, l'approbation et la popularisation,
- la mise en œuvre, et
- le suivi-évaluation de l'exécution du PDC.

La démarche d'élaboration du document de référence de la planification communale de Ouessé pour les cinq ans à venir a suivi un cheminement analogue.

Les cinq (5) premières étapes ont déjà été franchies. Les deux dernières s'imbriquent pratiquement et restent interdépendantes pour garantir la réussite des actions retenues dans le PDC. Les mécanismes institutionnels de mise en œuvre et de suivi évaluation de l'exécution du plan ont été précisés et devraient assurer la suite du processus. Le présent "briefing" méthodologique s'appesantira sur les cinq premières étapes de l'élaboration du PDC de Ouessé.

Préparation

La préparation est déterminante pour la réussite du reste du processus parce qu'elle balise le terrain et fixe les orientations pour bien mener la procédure.

A cet égard, les consultants du MGE Conseils ont établi une communication institutionnelle et itérative à l'endroit des décideurs de la localité (le maire, les élus locaux, les organisations de la société civile, les partenaires au développement, les personnes ressources...). Ceci en vue d'accroître leur motivation à propos de la prise de décision pour le démarrage et la gestion du processus, mais aussi pour l'identification des acteurs locaux pouvant intervenir dans le déroulement du processus. Ce préalable indispensable a conduit à obtenir l'adhésion des acteurs locaux, la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation du PDC et la volonté politique des autorités communales d'enclencher le processus (volonté traduite par un arrêté faisant état de la décision du conseil communal et précisant les modalités de gestion du processus essentiellement à travers un comité de pilotage du PDC). Sur cette base légale, le processus d'élaboration du PDC de Ouessé a été officiellement lancé le 10 Août 2004 suivi d'une formation au profit du comité de pilotage du PDC avant le passage à la phase diagnostique.

Analyse diagnostique

En vue de disposer d'une base de données autant générales que spécifiques sur la Commune, les experts du MGE Conseils ont effectué un état des lieux descriptif et

analytique de la Commune de Ouessé dans une logique de participation dynamique, active et pragmatique de tous les acteurs locaux.

L'on a procédé a priori, en collaboration avec le Comité de Pilotage, à une étude documentaire systématique ayant consisté à l'inventaire, le traitement, l'analyse et la synthèse des documents/études spatiales, environnementales et sociologiques disponibles au niveau national, régional et local sur la Commune de Ouessé. Les informations obtenues des documents ont été vérifiées et approfondies d'abord lors de réunions villageoises (dans chacun des villages et quartiers de la commune) , ensuite lors des ateliers diagnostics niveau arrondissement suivant les supports de collecte de données établis et avec le concours de facilitateurs locaux. Ces derniers, ayant servi de relais dans les collectivités de base pour susciter et garantir l'appropriation/adhésion de l'ensemble des acteurs (chefs d'arrondissement, chefs de villages/quartiers, chefs coutumiers, paysans, artisans, femmes, structures déconcentrées de l'Etat, ONGs, projets...) au processus de planification locale, ont été identifiés par le Comité de Pilotage, puis formés par le MGE Conseils. Ils ont ainsi pu co-animer les réunions villageoises et les ateliers diagnostics niveau arrondissement avec l'appui technique des experts du MGE Conseils.

Les données d'état des lieux ont été enfin remontées et amendées au niveau communal à travers un atelier bilan diagnostic qui a rassemblé tous les acteurs stratégiques de développement de la Commune.

En définitive, le bilan diagnostic présentant les caractéristiques physiques, démographiques, socio-économiques, les forces et les faiblesses, les potentialités et les menaces, de même que les problèmes majeurs de développement qui se posent à la commune de Ouessé a été élaboré.

Toutes ces informations descriptives et analytiques retraçant la situation ou l'état de développement de la Commune, ont servi d'intrant à la formulation de la vision et des orientations stratégiques de développement de la Commune.

Formulation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement.

La vision étant l'idéal auquel on aspire, l'état souhaité, il ne pouvait que découler des desiderata profonds de tous les acteurs locaux. Ces diverses aspirations de développement résultent de l'état des lieux de la commune réalisé à l'étape précédente et indiquant les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces de développement de la Commune de Ouessé. L'atelier qui a regroupé une cinquantaine de participants composés des membres du comité de pilotage, des chefs de services déconcentrés de l'Etat (niveau communal et départemental), des élus locaux, des responsables des différentes organisations de la société civile, des personnes ressources (les cadres ressortissants de la commune vivant à l'extérieur) a présenté les données d'état des lieux pour faciliter la formulation de la vision.

Ainsi, après des échanges nourris et fructueux avec les acteurs représentés à l'atelier, on a abouti à la formulation d'une vision concertée de développement. Cela a été possible grâce à la qualité des discussions en groupes restreints et en plénière menées sous la supervision technique du MGE Conseils. Plusieurs outils spécifiques ont été utilisés ici pour aider les participants à formuler une vision expressive des aspirations réelles des populations pour les cinq (5) années à venir, à en déduire les grands axes stratégiques de développement ainsi que les indicateurs partagés de suivi-évaluation.

Programmation participative

Par définition, un programme est un ensemble organisé de politiques, de procédures et de projets, d'opérations et de services conçus pour atteindre un même but. Les participants à l'atelier de programmation (qui a duré une semaine) par leur qualité et la fécondité de leurs réflexions ont, sur la base des grands axes stratégiques définis au cours de l'atelier de formulation de la vision et de planification stratégique, contribué à la projection claire des programmes plurisectoriels de développement de la commune, à l'identification des idées de projet de développement par programme, à la priorisation et l'hiérarchisation des programmes et projets identifiés, à la mise en cohérence de ces programmes et projets avec les programmes et projets en cours d'exécution ou en formulation aux niveaux national et local. A ce niveau, le rôle des chefs de services déconcentrés et des partenaires intervenant dans la commune a été déterminant pour éviter les duplications des actions. Les outils utilisés par les consultants du MGE Conseils aussi bien pour les plénières que pour les travaux de groupe ont énormément guidé les participants pour la programmation quinquennale des actions de développement à engager dans la Commune.

Validation, approbation et popularisation du PDC

La synthèse des données d'état des lieux, la vision de développement définie et la programmation plurisectorielle pour les cinq ans à venir ont permis de réaliser une version provisoire du PDC de Ouessé. Cette version première du PDC a été dupliquée et distribuée aux forces vives de la Commune y compris ceux séjournant dans les grandes villes du pays comme Cotonou, Parakou, Porto Novo, Bohicon ...Lors de l'atelier de validation où le document a été amendé, les participants ont, sous la conduite des experts du MGE Conseils, apporté des éléments d'amélioration du fond et de la forme du document final. Les diverses contributions ont été ensuite intégrées au document qui est ici le Plan communal de Développement de la Commune de Ouessé.

Il faudrait enfin rappeler que tout au long du processus, une stratégie communicationnelle d'information permanente de la population sur le bien-fondé et le contenu du PDC a été mené par les canaux de la RRLO et des assemblées villageoises. L'on poursuivra dans cette optique pour vulgariser le présent document final du PDC de Ouessé tout en diversifiant au besoin les canaux de communication.

CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX DESCRIPTIF DE LA COMMUNE

Cadre physique et humain de projection du développement

Localisation et ressort territorial

Située en plein cœur du Bénin et au Nord-Est du département des Collines, la Commune de Ouessé s'étend entre l'Okpara à l'Est et l'Ouémé à l'Ouest sur une superficie d'environ 3 200 km² , soit 2,56% de la superficie nationale. Elle partage ses frontières au Nord avec la Commune de Tchaourou, au Sud avec les Communes de Savè et de Glazoué, à l'Ouest avec celles de Bantè et de Bassila, et à l'Est avec la République Fédérale du Nigéria. Cette situation géographique stratégique justifie la diversité de son cadre physique.

Milieu physique

De par sa position géographique, la Commune de Ouessé est classée dans la 5^{ème} zone agro-écologique du Bénin et se situe dans la zone tropicale humide. Elle jouit d'un climat tropical intermédiaire entre le climat guinéen et le climat soudanien, avec la tendance ces dernières années vers une saison de culture au lieu de deux par an. La pluviométrie annuelle varie entre 1100 et 1200 mm. La saison sèche qui dure de novembre à mars est marquée par une influence de l'alizé saharien (harmattan) de décembre à février .

La commune de Ouessé se dresse sur une région assez homogène couvrant une pénéplaine modelée sur le matériel précambrien dominée, surtout à l'Est, par des collines granitiques d'environ 300 mètres d'altitude.

Ce relief peu accidenté libère essentiellement des sols ferrugineux tropicaux sur socle cristallin et des sols colluviaux. On note par ailleurs, essentiellement le long des divers cours d'eau, quelques bas-fonds aux sols hydromorphes propices à la riziculture et au maraîchage

Zone forestière par excellence, Ouessé a une végétation caractérisée par une savane boisée recouverte par un tapis herbacé et parsemé de quelques grands arbres comme le caïlcédrat, le karité, le baobab et le néré.

« ***Pays des Sept rivières*** », ainsi surnommé pour ses sept (07) principaux cours d'eau (Ouémé, Okpara, Gbeffa, Kilibo, Liga, Nonomi et Toumi) , la Commune de Ouessé est largement drainée avec ses 292 km de cours d'eau. Toutes ces rivières, d'origines diverses, se jettent dans le fleuve Ouémé. Leur débordement en période de saison pluvieuse obstrue le passage sur les pistes traversant leur lit et isole plusieurs paysans de leurs champs, singulièrement ceux des arrondissements de Gbanlin, Djègbé et Odougba. En réaction communautaire et avec l'appui d'une association de l'aire culturelle Mahi, un pont est actuellement en cours de construction sur la Gbeffa dans l'arrondissement de Gbanlin.

Démographie et projection d'évolution

La Commune de Ouessé abrite une population estimée par le RGPH¹ de 2002 à 96 850 habitants dont 48 570 de sexe féminin, soit 50.15%, et 48 280 de sexe masculin, soit 49.85% avec une densité moyenne de 33 habitants/km². Le nombre total de ménages est estimé à 14 760. La répartition spatiale de cette population sur l'ensemble du territoire communal est présentée dans le tableau n°1 ci-dessous.

Tableau n°1 : Eléments de démographie de la Commune de Ouessé

	Total	Masculin	Féminin	Nombre ménage
COM: OUESSE	96 850	48 280	48 570	14 760
ARROND: CHALLA-OGOÏ	8 659	4 327	4 332	1 395
ARROND: DJEGBE	5 455	2 669	2 786	774
ARROND: GBANLIN	12 045	6 262	5 783	1 582
ARROND: KEMON	7 411	3 570	3 841	1 073
ARROND: KILIBO	10 616	5 177	5 439	1 949
ARROND: LAMINOÛ	15 390	7 624	7 766	2 300
ARROND: ODOUGBA	10 387	5 305	5 082	1 579
ARROND: TOUI	15 634	7 758	7 876	2 470
ARROND: OUESSE	11 253	5 588	5 665	1 638

Source : Données RGPH 3

Une lecture fine de ces éléments de démographie en référence à la situation de 1992 (RGPH2) montre que la population a presque doublé en 10 ans (52 071 habitants en 1992) avec un fort taux d'accroissement annuel de 6.40%, plus que le double de la moyenne nationale qui est de 3.02%. Ce fort taux reste très caractéristique des arrondissements de l'Ouest, notamment Ouessé, Odougba, Djègbé, Gbanlin et Laminou qui ont des taux variant entre 7.17% et 8,73%.

Tableau n° 2: Projection d'évolution de la population de Ouessé à l'horizon 2015.

Arrond.	Années				
	1992	2002	Taux d'acc (%)	2010	2015
Ouessé	5 303	11 253	7,814	16 392	23 879
Challa-Ogoï	5 728	8 659	4,219	10 646	13 090
Djègbé	2 362	5 455	8,731	8 290	12 598
Gbanlin	5 571	12 045	8,016	17 711	26 042
Kèmon	4 070	7 411	6,176	10 000	13 495
Kilibo	6 819	10 616	4,526	13 246	16 527
Laminou	7 698	15 390	7,173	21 761	30 768
Toui	9 332	15 634	5,295	20 236	26 192
Odougba	5 188	10 387	7,189	14 697	20 796
Commune	52 071	96 850	6,402	134 989	185 402

Source : Données RGPH 3, 2002 et notre estimation

Les simulations d'évolution de la population montrent que la population de la commune de Ouessé va doubler systématiquement d'ici à 2015, où elle serait estimée à 185 402 habitants. Ce boom démographique révèle toute la nécessité d'une programmation conséquente des besoins socio-communautaires vitaux afin de

¹ Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, organisé en 2002

garantir un mieux-être pour tous d'ici à 2015, horizon d'évaluation des programmes et objectifs de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté.

Organisation socioculturelle de l'espace communal

Ethnies

Deux grands ensembles socioculturels et ethniques cohabitent sur l'espace communal de Ouessé. Il s'agit des Shabè (plus concentrés à l'Est) et des Mahi (plus présents à l'Ouest). Pendant longtemps, ces deux groupes majoritaires ont pratiqué une politique peu unificatrice qui a freiné tout brassage indispensable à la création d'une synergie sociale. Ce blocage entraîne une fragilité sociale permanente qu'il urge d'endiguer pour un développement harmonieux de la Commune. A ces deux grands groupes s'ajoutent essentiellement les migrants agricoles provenant des aires culturelles Adja, Fon, Otamari, Yom Lokpa d'une part, et les éleveurs Peuhls sédentaires, d'autre part.

Pratiques culturelles et cultuelles

On note l'existence de plusieurs groupes de rythmes et danses traditionnels dans la Commune qui assurent l'animation socioculturelle et musicale lors des festivités traditionnelles. Les danses et rythmes qu'on rencontre sont entre autres : le Goubé, le Guèlèdè, le Koudou... à l'Est, et le Tchingoumè, le Toba, le Sèya... à l'Ouest. On peut distinguer les divers groupes socioculturels par des traits caractéristiques comme le langage parlé, l'art vestimentaire (par exemple, les tenues d'apparat chez les Tchabè, les longs boubous chez les Peuhls), les cicatrices raciales (surtout en pays Tchabè) et les célébrations de mariage (cérémonies fastueuses de dot chez les Mahi et la flagellation publique chez les Peuhls).

Les religions les plus représentées dans la Commune sont l'animisme (15%), le Catholicisme(31,8%), le Protestantisme(8,3%) et l'Islam(17,6%). Il y a une relative coexistence pacifique des divers groupes religieux dans la Commune. Certains cultes traditionnels : le Zangbéto (gardien de la nuit), le Oro (qui lutte contre les sorciers et protège le village), et divinités : le Hèbiosso (dieu du tonnerre), le Sakpata etc. sont encore très présents dans les pratiques adoratrices de la Commune, et leur fête annuelle toujours honorée.

La problématique genre et développement dans la Commune de Ouessé

De nos jours, il est unanimement admis dans toute perspective de développement que les hommes et les femmes doivent accéder de la même manière au processus de développement durable. Seulement, dans une société globale où les femmes et les hommes ne vivent pas les défis d'aujourd'hui de la même façon, les femmes de Ouessé vivent encore sous un régime de marginalisation très prononcée. Or, suffisamment actives dans la sphère socio-économique, elles sont en grande partie responsables de la majorité de la production agricole, produisant l'essentiel de la nourriture consommée et assurant la subsistance de leurs familles ; on les retrouve également dans la dynamique commerciale aussi bien d'acheminement des produits vivriers vers les marchés environnants que d'animation des marchés locaux.

Qui plus est, le droit des femmes à l'éducation, à une vie décente, à la libre expression ne sont pas encore aisément perceptibles dans la Commune. On assiste entre autres à une forte déperdition scolaire des jeunes filles (contraintes d'abandonner l'école pour des raisons de mariage précoce ou de manque de soutien) et à une maltraitance des femmes au foyer. De même, le travail, les compétences et les connaissances des femmes en matière de pleine participation et leur implication dans les sphères de décision et d'action en faveur du développement local ne sont guère promus. L'absence de femmes au sein du Conseil Communal accentue cette pesanteur sociologique défavorable aux femmes de Ouessé.

De plus en plus, les femmes de la Commune prennent conscience de ces tendances à la marginalisation favorisée par la tradition et s'organisent au sein de groupements et d'associations pour unir leurs forces au travail et faire entendre leurs voix

Dès lors, la perspective de développement envisagée nécessite désormais que les priorités, visions et des objectifs de développement des femmes soient clairement pris en compte, intégrés et encouragés, particulièrement dans les politiques relatives à l'éducation, la production agricole/animale, le commerce, la communication et l'information valorisantes.

Cadre administratif et socio-organisationnel du développement de Ouessé.

L'administration communale

Conformément à l'article 7 de la loi 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, la Commune de Ouessé fixée sur l'ancien ressort territorial de la Sous-préfecture de Ouessé est composée de neuf (09) arrondissements (ex-communes) à savoir : Ouessé, Kilibo, Challa-Ogoï, Kèmon, Djègbé, Odougba, Gbanlin, Laminou et Toui. Elle est composée de trente-neuf (39) villages administratifs comme l'indique le tableau de la page suivante :

Tableau n°3: Organisation de l'administration communale

Arrondissements	Villages/Quartiers
Ouessé	Ouessé
	Lakoko
	Zogba- Gaou
	Adougou
	Attata
Challa-Ogoï	Challa -Ogoï
	Agboro -Idouya
	Agboro- Kombon
	Kokoro
	Gbédé
	Botti- Houégbo
Djègbé	Djègbé-Odjaha

	Djègbé-Lokossa
	Djègbé-Ohoula
Gbanlin	Gbanlin
	Tosso
	Vossa
	Idadjo
Kilibo	Kilibo-Olata
	Kilibo-Adjougou
	Kilibo-Gare
	Yaoui
Kèmon	Kèmon Ado
	Kèmon Odélakoun
	Akpéro
Laminou	Laminou
	Attannondoho
	Botti
	Gbémè
	Kpassa
Toui	Toui Centre
	Toui-Gare
	Toui VAP
	Ogoutèdo
Odougba	Odougba
	Dokoundoho
	Tchédjinnagnon
	Zogba Trékou
	N'Gbèhouédo

Source : Notre enquête d'état des lieux

La gestion locale est assurée par un Conseil Communal, organe délibérant, avec à sa tête le Maire M. Daouda B. KARIMOU assisté de deux adjoints, respectivement MM. BLOH Victor et SOSSOU Gaston. Chaque arrondissement est géré par un chef d'arrondissement qui est un élu local, aidé d'un secrétaire administratif. L'absence de bureaux adéquats au niveau des arrondissements limite considérablement les prestations des chefs d'arrondissement.

Conformément aux prescriptions légales, le Conseil Communal de Ouessé a créé en son sein trois commissions spécialisées permanentes, notamment :

- la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales ;
- la Commission des Affaires Sociales et Culturelles ;
- la Commission des Affaires Economiques et Financières.

La Mairie de Ouessé dispose pour sa gestion de six (06) services techniques, en l'occurrence le :

- Secrétariat Général ;
- Service des Affaires Financières ;
- Service des Affaires Générales et Domaniales ;
- Service des Archives et de la Documentation Interne ;
- Service de la Population ;
- Service des Chiffres et de la Transmission ;
- Service des Affaires Economiques.

Les services déconcentrés de l'Etat

Certains services déconcentrés de l'Etat sont présents, pour la plupart, au chef lieu de la Commune de Ouessé. Il s'agit :

- du Centre Communal pour la Promotion Agricole (CeCPA) ;
- de la Circonscription Scolaire ;
- du Service de l'alphabétisation (sans bâtiment) ;
- de la Recette-perception du trésor public, (en cours d'installation) ;
- du service des impôts ;
- des (02) brigades territoriales de Gendarmerie (Ouessé et Kilibo) ;
- des bureaux (02) de PTT à Ouessé et à Kilibo ; et
- du Centre de Promotion Sociale.

Paysage socio-institutionnel d'éclosion et d'appui au développement

On assiste depuis quelques années à une remarquable éclosion des mouvements associatifs de tous genres qui se fondent parfois sur les considérations sociologiques. Ainsi, au niveau des arrondissements et des villages, on rencontre les associations de jeunes qui ont à leur tête soit un bureau directeur ou un président des jeunes dénommé "Donkpègan" en Mahi et "Oga Etchon" en Tchabè.

Des organisations traditionnelles plus anciennes, ayant résisté à l'usure du temps et conservé leur valeur socio-anthropologique (comme l'influente caste des chasseurs en milieu Nagot), jouent un rôle d'équilibre/équité sociale, de gardien de la tradition, de sécurité et de protection de l'héritage patrimonial.

Sur le plan de la production agricole, le dynamisme local a donné naissance à plusieurs associations d'acheteurs de noix d'anacarde, de maïs, de gari, d'arachides qui se sont infiltrés dans la chaîne de commercialisation des produits agricoles et qui y jouent aujourd'hui un rôle de grande importance. En amont, on note la présence de plusieurs groupements villageois mixtes et féminins qui, malgré leurs divers problèmes de gestion et de planification, arrivent à créer et à maintenir une dynamique organisationnelle pour des résultats plus efficaces en matière de gestion des facteurs de production agricole. Dans la même veine, l'Union Communale des Producteurs (UCP) de Ouessé est aujourd'hui la structure faîtière de toutes les organisations paysannes de la Commune pour une meilleure gestion de la production locale.

Par ailleurs, la prise de conscience progressive du rôle des acteurs locaux pour le développement des communautés à la base participe à une refonte et à une consolidation des Associations de Développement présentes sur le territoire communal dans chaque arrondissement. Des efforts louables, certes à parfaire, se font également pour parvenir à des rassemblements plus grands comme c'est le cas de l'UDESCO dans la zone Mahi. L'idéal serait une fusion de toutes les associations de développement présentes au niveau de chaque arrondissement pour la formation d'une seule association de développement au niveau communal.

Plusieurs ONG, aux domaines d'intervention variés et spécifiques, sont aussi opérationnelles dans la Commune. Certaines d'entre elles comme le DEDRAS ONG et le MGE conseils ont à leur actif plus d'une décennie d'intervention et d'appui au développement agricole et socio-économique de la commune. Il existe d'autres

notamment le CEBEDES XUDODO, le GRADEC, le CBDIBA, MVV, le GRABS , la CECO, etc.

Dans le domaine financier, Ouessé dispose de 02 agences de la CLCAM (Ouessé et Kilibo), 01 CVEC (Kilibo) et de 05 CAVECA. Ces structures interviennent auprès des populations en matière d'épargne et de crédit auto géré. La particularité des CAVECA de CBDIBA qui promeuvent une gestion villageoise des Caisses a fait de la CAVECA de Gbémè – Kpassa un modèle en matière de gestion villageoise.

Quant aux artisans de la Commune, ils connaissent un début de structuration et sont désormais affiliés à la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB). Dans ce cadre, ils bénéficient de formations et de partage d'expériences en leur sein. Ils essaient actuellement l'octroi de crédits aux artisans pour impulser un souffle nouveau à leurs activités.

Etat des indicateurs socio-économiques de la commune de Ouessé

Etat des indicateurs des secteurs sociaux dans la commune de Ouessé

Etat des lieux du secteur de l'enseignement

Des efforts importants ont été faits par l'Etat et les bailleurs pour doter les écoles d'infrastructures et d'équipements nécessaires. Cependant, il reste encore beaucoup à faire car nombreuses sont les écoles où les enfants reçoivent les cours sous des paillotes ou sous des arbres.

Sur les 258 salles de classe que compte la commune, 79% sont construites en matériaux définitifs. Il est à noter que ce taux est légèrement au dessus de la moyenne départementale qui est de 71% et très légèrement au dessus de la moyenne nationale qui est de 76%.

Si au niveau de l'équipement en salles de classe, la situation de la Commune de Ouessé semble plus acceptable en terme de qualité des infrastructures, il n'est pas de même pour les mobiliers scolaires. En 2003 (cf. tableau n°4), seuls 54% des écoliers de la commune pouvaient s'asseoir sur des tables bancs pour suivre les enseignements dispensés.

Tableau n°4 : Niveau d'équipement en mobilier des écoles par communes du département des Collines

Commune	Nombre moyen de tableaux par salle de classe	Pourcentage des élèves		Pourcentage des classes	
		assis sur des tables bancs de 2 places au plus	assis sur des tables bancs	disposant d'un bureau du maître	d'une armoire de rangement
BANTE	1,32	0,35	0,68	0,64	0,24
DASSA-ZOUME	1,39	0,50	0,72	0,59	0,26
GLAZOUE	1,25	0,43	0,82	0,50	0,21
OUESSE	1,33	0,54	0,68	0,72	0,31
SAVALOU	1,37	0,42	0,76	0,66	0,30
SAVE	0,41	0,47	0,64	0,18	0,07
COLLINES	1,27	0,50	0,72	0,62	0,29

Source : INSAE, *Annuaire statistiques socio-économiques 2003*

Malgré les efforts fournis par les communautés, à travers le recrutement des enseignants dits « communautaires », le tableau indicatif (cf. tableau n°5) de la situation des éducateurs reste très loin des normes admises par l'EQF². Le nombre d'élèves par maître est de 63,05 au lieu de 30 admis et le ratio élèves par salle de classe est encore de 60.26, caractéristique d'une pléthore d'effectifs dans les salles de classe. En somme, un besoin réel en infrastructures scolaires (modules de classes) et en enseignants se fait encore réellement sentir avec acuité dans la commune de Ouessé.

Tableau n°5 : Ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves par groupe pédagogique dans les communes du département des Collines

Départements / Communes	Nombre d'écoles	Ratio Elèves par maître	Ratio Elèves par salle de classe	Ratio Elèves par Groupe Pédagogique	Coefficient d'utilisation des maîtres
BANTE	53	64,98	65,74	53,13	0,99
DASSA-ZOUME	79	56,02	53,11	38,77	1,05
GLAZOUE	72	75,06	54,71	43,44	1,37
OUESSE	55	63,05	60,26	45,28	1,05
SAVALOU	89	55,52	52,47	35,87	1,06
SAVE	51	74,50	54,88	43,58	1,36
COLLINES	875	61,80	57,20	42,54	1,08

Source : INSAE, *Annuaire statistiques socio-économiques 2003*

² Ecole de Qualité Fondamentale

Tableau n°6 : Répartition des manuels par année d'étude dans la commune de Ouessé

	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif des élèves	3 747	3 094	2 607	2 396	1 740	1 360
Manuel de français	1 297	1 232	911	750	493	469
Manuel de maths	1 358	1 321	870	752	473	400
Cahier de maths	3 493	2 565	0	0	0	0
Cahier d'éveil	3 634	2 645	0	0	0	0
Ratio manuels/élève	0,71	0,83	0,68	0,63	0,56	0,64
Ratio cahiers/élève	1,90	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : INSAE, *Annuaire statistiques socio-économiques 2003*

La disponibilité du matériel pédagogique reste une épineuse question de l'éducation dans la commune de Ouessé. Si les manuels scolaires (français et maths) semblent relativement disponibles pour toutes les années de formation du primaire, les cahiers d'activités (éveil et maths) restent des outils rares et inaccessibles pour les écoliers, surtout pour les années de formation du CE1 au CM2 (cf. tableau n°6).

Au niveau de l'enseignement secondaire, la Commune de Ouessé compte 08 établissements d'enseignement secondaire, avec un seul disposant d'un second cycle, à savoir le CEG Kilibo. Les autres CEG de la Commune sont :

- CEG Kèmon ;
- CEG 1 Ouessé (implanté dans l'arrondissement de Laminou) ;
- CEG 2 Ouessé ;
- CEG Toui ;
- CEG Challa – Ogoï ;
- CEG Kokoro ;
- CEG Gbanlin.

Le CEG de Kilibo et le CEG Challa-Ogoï disposent de bibliothèques pourvues en ouvrages scolaires grâce au partenariat avec la région française de Joigny. Tandis que le laboratoire du CEG1 Ouessé est encore en construction, celui de Kilibo est fonctionnel depuis 2000. Seuls les arrondissements de Djègbé et Odougba ne disposent pas d'un CEG. La situation est très éprouvante pour les écoliers surtout de Djègbé et Ayétoro qui sont à plus de 28 km voire 35 km du CEG le plus proche. Ceci compromet indubitablement leur chance de poursuite des études et fait croître considérablement le nombre de déscolarisés dans ces milieux.

Caractérisation du secteur santé et promotion sociale

La Commune de Ouessé dispose d'un Centre Communal de Santé, de six (06) centres de santé d'arrondissement et de 03 UVS fonctionnelles. Le CCS de Ouessé a été construit grâce à l'appui financier et technique de la Coopération Suisse. Il est doté d'un dispensaire, d'une maternité, d'un service de laboratoire d'analyses médicales équipé, d'un service de radiologie et d'un bloc opératoire équipés mais non fonctionnels, de salles d'hospitalisation, de points de vente des médicaments essentiels et de trois (03) logements administratifs pour les responsables du centre. Le centre communal de santé dispose également d'une unité dentaire de prophylaxie qui constitue le deuxième plus important au Bénin après celle de l'Hôpital Saint Luc

de Cotonou du point de vue équipement. L'absence d'énergie électrique permanente et l'inexistence de spécialistes favorisent le non fonctionnement des services spécialisés du centre. Des efforts notables sont aussi faits par le Gouvernement pour assurer aux populations l'accès aux soins de santé primaires à travers la construction et l'équipement des centres de santé d'arrondissement et la prise de mesures sociales pour le recrutement de personnels de santé qualifiés. Ces structures étatiques de santé, mais aussi d'autres organisations autonomes locales travaillent pour la sensibilisation des populations à l'hygiène et l'assainissement de base, la lutte contre le paludisme, la prévention des IST/VIH/SIDA.

Toutefois, la qualité des services offerts, surtout au niveau des UVS, n'est pas encore très appréciée par les populations. De plus, on déplore que le Centre de Santé de l'Arrondissement de Gbanlin est non conforme parce que le dispensaire et la maternité sont dans deux villages différents. Aujourd'hui, les Comités de Gestion des Centres de santé d'Arrondissement et Communal oeuvrent avec l'appui du Médecin-Chef à corriger au niveau local les insuffisances des prestations sanitaires observées.

Par ailleurs, la commune dispose de trois (03) dépôts pharmaceutiques implantés à Ouessé centre et Kilibo et tenus par des particuliers. On y trouve aussi bien les médicaments sous noms génériques que certains produits de spécialité. Même si cela constitue un apport louable pour le bien-être sanitaire des populations, on peut déplorer la précarité des conditions de conservation de ces produits pharmaceutiques.

Dans le souci de garantir aux populations les soins de santé même en période de dénuement, l'initiative d'une micro assurance santé sous forme de mutuelle de santé a actuellement cours dans la commune et soulage un tant soi peu ses adhérents. L'ONG "Centre International de Développement et de Recherche" (CIDR) vient en ce sens en appui aux mutuelles de santé de la Commune.

Dans le secteur de la promotion sociale, la Commune de Ouessé est pourvue d'un centre de promotion sociale construit mais sous-équipé. Le centre intervient dans le financement des initiatives locales (en particulier les groupements féminins) dans la lutte contre la malnutrition, dans la prise en charge psychosociale des handicapés, des PVVIH et des sinistrés au niveau de tous les arrondissements.

Artisanat, Tourisme, Hôtellerie, loisirs et leur contribution au développement local.

L'artisanat dans la Commune s'exprime par la pratique des métiers manuels comme la couture, la coiffure, la menuiserie, la vannerie, le tissage, la mécanique, la forge, la soudure, la poterie, etc. Les ateliers foisonnent aujourd'hui surtout dans les localités de Ouessé centre et Kilibo et accueillent en majorité des enfants et des adolescents déscolarisés ou carrément analphabètes. Comme, signalé plus haut, elle connaît une organisation émergente avec les actions de la FENAB dans la localité. En effet, les artisans de Ouessé se sont organisés en leur sein en différentes corporations et sont aujourd'hui affiliés à la FENAB qui mène avec eux des activités de formation et de sensibilisation. Le secteur reste cependant soumis à des contraintes liées à la faible capacité technique et professionnelle des artisans et à l'inexistence de cadres de valorisation de la production artisanale.

L'absence de sites touristiques attractifs aménagés est la cause du faible développement de ce secteur qui est pourtant pourvoyeuse de devises. En tant que commune riche en ressources naturelles, Ouessé doit désormais inverser la tendance par l'identification et l'aménagement des sites aménageables à des fins touristiques par la promotion de l'éco-tourisme et devenir une zone de transit touristique pour les nombreux visiteurs du Bénin qui traversent la Commune chaque année vers le Borgou et l'Atacora.

Le nombre de lieux de détente et de repos pour les visiteurs de la Commune est très réduit. Les deux auberges les plus importants sont "Espace Feu Vert de Kilibo" et "Auberge Le Paysan de Ouessé" centre. Des cases de passage ont été également construites par le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) à Ouessé Centre pour les consultants nationaux et internationaux qui viennent séjourner dans la Commune pour des études et/ou des recherches.

Il existe trois centres des jeunes et de la Culture dans la Commune (Ouessé centre, Challa Ogoï et Laminou). Mais ces centres ne sont guère fonctionnels et manquent d'animation car dépourvus de mobiliers et d'instruments de sonorisation.

Les pratiques ludiques importantes dans la Commune sont le football, la pétanque, la belote, le domino, etc. Mais toutes ces disciplines sportives sont peu organisées et manquent de cadre réel d'exercice. Car, la Commune ne dispose pas de véritables infrastructures sportives en dehors du terrain omnisports (non équipé) localisé à Ouessé centre.

Niveau d'équipement de la commune en Infrastructures et Equipement socio-communautaires de base

Infrastructures et équipements de transports

La Commune de Ouessé présente en général un faible développement des infrastructures de transport, ce qui maintient certaines zones comme Djègbé et Idadjo dans un état d'enclavement persistant. Un élément caractéristique de cette atrophie du secteur des transports est que, jusqu'à ce jour, le chef lieu de la Commune n'est pas relié par une voie bitumée.

La Commune est toutefois parcourue dans sa partie Est par la voie ferrée Cotonou - Parakou sur environ 50 km avec deux gares (Kokoro et Kilibo) et trois haltes (Yaoui, Toui et Toui PK). Toujours dans sa partie Est, elle est traversée par la RNIE N°2 Cotonou - Malanville sur une longueur de 51km de bitume. Le tableau n°7 de la page suivante présente un état des lieux du réseau routier de la commune de Ouessé.

On dénombre dans la Commune 05 gares routières recevant les "taxis brousses" qui assurent un trafic de liaison avec les communes et les villes avoisinantes en transportant des passagers voyageurs et/ou les denrées alimentaires. Les localités les plus desservies sont : Parakou, Bohicon, Glazoué, Savè et Dassa.

La Commune de Ouessé compte de nos jours un nombre impressionnant de camions gros porteurs qui assurent le transport des produits agricoles essentiellement vers les marchés environnants ou les grands centres commerciaux comme Cotonou, Bohicon, Parakou, Malanville.

Tableau n°7 : Etat des lieux du réseau routier communal et intercommunal de Ouessé

Tronçons	Distance (km)	Ouvrages de franchissement		Besoins	Observation
		Type	Nbre		
Ouessé-Idadjo	25	Ponts et ponceaux	9	1 pont sur la Beffa très urgent ; 3 petits ponts ; reprofilage	Coupée en saison de pluies sur la Beffa
Ouessé-Djègbé	25	Ponts et ponceaux	7	1 pont sur la Liga ; reprofilage	-
Ouessé-Ansèkè	22	Ponts-ponceaux-caniveaux	12	6 petits ponts et des caniveaux	-
Ouessé-Kilibo	25	Ponts et ponceaux	15	1 pont à Kèmon ; 03 petits ponts	-
Ouessé-Monwadjo (ferme)	15	Pont	8		Piste de desserte non aménagée
Ouessé-Odougba-Gbanlin-Tosso-Vossa-Wokpa	11	Pont	8	3 petits ponts ; caniveaux à Dokoundoho	-
Idadjo-Azraou	15	ponts et ponceaux	6	1 pont à 3 km du gisement de marbre ; 2 petits ponts	Piste non aménagée
Azraou- Agbassa - Tchaourou	12	Pont	4		-
Gbanlin-Saagoudji (Fermes Adja)	9	Pont et ponceaux	3	3 ponts sur deux cours d'eau et un fossé	-
Djègbé - Sokponta	4	Ponceaux	2	A déterminer après études techniques	-
Toui - Bido	28	Pont	5	A déterminer après études techniques	-
Djègbé - Savè	33	Pont	7	A déterminer après études techniques	-
Idouya-Kombon	3	Pont	2	2 ponts	Piste non aménagée
Ansèkè-Challa Ogoï	3	Pont	1	2 ponts	-
Challa-Ogoï-Kokoro	2	Pont	1	1 pont	-
Challa-Ogoï-Botti Houégbo	4	Pont et ponceaux	5	Réhabilitation	-
Kokoro-Gbédé	10	Ponts et ponceaux	5	Réhabilitation	Piste non aménagée
Gbédé - Okounfo				A déterminer après études techniques	-
Ogoutèdo - Ayétoro	2	Pont	1	A déterminer après études techniques	-
Idadjo - Bantè	40	Pont et Ponceaux	12	A déterminer après études techniques	-

Source : Service Régional des Transport, Zou-Collines

Communications

Depuis 2001, la commune de Ouessé dispose d'un réseau téléphonique qui dessert essentiellement les arrondissements de Ouessé, Kilibo, Toui et accessoirement Kèmon, Gbanlin et Laminou, limitant ainsi son enclavement prononcé. Le réseau téléphonique de Ouessé est connecté à celui de Savalou. Cette dépendance technique associée aux intempéries cause de fréquentes coupures qui replongent parfois la Commune dans un état d'enclavement déplorable. La commune de Ouessé

dispose d'une Station de Radio Rurale Locale qui couvre l'ensemble de la Commune et constitue un outil de développement.

Energie

Dans le cadre du programme de pré-électrification de certaines localités du Bénin, la Commune a bénéficié de l'installation en 1998 d'un groupe électrogène d'une capacité de 72 Kwatt à Ouessé centre et de deux groupes électrogènes à Kilibo. Sur ces trois (3) installations, seules les deux (02) implantées à Kilibo fonctionnent encore malgré toutes les contraintes de gestion et de maintenance.

Infrastructures hydrauliques

La commune de Ouessé est désavantagée par son hydrogéologie de type particulier à l'instar des communes du département des Collines, ce qui accroît la difficulté d'accès à l'eau potable. Le tableau n°8 ci-dessous présente un état des lieux exhaustif du niveau d'équipement en infrastructures d'hydraulique.

La majeure partie des ouvrages est constituée de Forages équipés de Pompe Manuelle (FPM). Sur les 124 forages dénombrés, 76 sont fonctionnels, soit 61,29%. En additionnel, on dénombre 24 puits modernes, dont 21 sont équipés et fonctionnels. En considérant la population totale de 96 850 habitants, et une hypothèse 145 points fonctionnels, on détermine un ratio de 668 habitants pour 1 point d'eau. Ce qui est largement en deçà des normes admises (1point d'eau pour 250 habitants) par les services de l'hydraulique et constitue une charge d'exploitation énorme sur les ouvrages dont la durabilité est hypothéquée.

A ces ouvrages s'ajoutent trois (03) Adductions d'Eau Villageoises d'exploitation communautaire et à capacité limitée installées à Kilibo, à Toui et le complexe Vossa-Tosso-Gbanlin. Malgré tous les efforts de gestion par l'AUE de chacune des deux localités, des difficultés liées à la maintenance et au recouvrement des créances de consommation perdurent.

Sur le plan des ouvrages hydroagricoles, on dénombre six (09) retenues d'eau destinées essentiellement pour les usages pastoraux et localisées à Kokoro (02), Gbédé (02), Kilibo(02), Kèmon(01), Akpéro(01), et Botti Houégbo(01). Seule celle de Botti Houégbo est aménagée à des fins agropastorales et piscicoles.

Tableau n°8 : Etat d'équipement en infrastructure hydraulique de la commune de Ouessé

Arrondissement	Types d'ouvrages	Effectif total	Etat des ouvrages				Pérennité	
			Bon	Non équipé	Non fonctionnel	Abandonné	Pérennes	Non pérennes
Challa -Ogoï	Forage	21	12	4	5	0	19	2
	Puits moderne	5	5	0	0	0	4	1
	AEV	0	0	0	0	0	0	0
Djègbé	Forage	9	4	1	2	2	6	3
	Puits moderne	0	0	0	0	0	0	0
	AEV	0	0	0	0	0	0	0
Gbanlin	Forage	16	10	3	2	1	15	1
	Puits moderne	1	0	0	1	0	0	1
	AEV	0	0	0	0	0	0	0
Kèmon	Forage	11	8	0	0	3	7	4
	Puits moderne	7	6	1	0	0	6	1
	AEV	0	0	0	0	0	0	0
Kilibo	Forage	13	12	0	1	0	9	4
	Puits moderne	3	2	0	1	0	1	2
	AEV	1	1	0	0	0	1	0
Laminou	Forage	15	8	1	1	5	8	6
	Puits moderne	2	2	0	0	0	2	0
	AEV	0	0	0	0	0	0	0
Odougba	Forage	25	14	6	5	0	23	2
	Puits moderne	1	1	0	0	0	0	1
	AEV	0	0	0	0	0	0	0
Ouessé	Forage	24	12	8	2	2	23	1
	Puits moderne	1	1	0	0	0	1	0
	AEV	0	0	0	0	0	0	0
Toui	Forage	15	10	2	2	1	11	4
	Puits moderne	4	4	0	0	0	2	2
	AEV	1	1	0	0	0	1	0
Commune	Forage	124	76	19	15	14	98	25
	Puits moderne	24	21	1	2	0	16	8
	AEV	2	2	0	0	0	2	0

Source : Service régional d'hydraulique Zou-Collines

Equipements marchands

L'écoulement des produits agricoles et manufacturés est assuré dans la commune par des marchés et des boutiques. On recense 05 marchés quotidiens et 07 marchés périodiques. Les marchés périodiques sont en majorité locaux. Mais le marché de Ouessé centre, qui est aujourd'hui le plus important et le 2^{ème} marché d'envergure du département des Collines après celui de Glazoué, a désormais une dimension internationale avec l'introduction des Nigériens, des Togolais et autres négociants expatriés. Aussi, l'espace réservé au marché se révèle aujourd'hui exigu et nécessite une extension voire une délocalisation pour des raisons de performance et de sécurité.

En dehors de quelques hangars construits dans certains marchés comme à Toui, Ouessé, Kokoro, Vossa, Kèmon et Kilibo, les équipements marchands sont essentiellement constitués, de paillotes et de hangars de fortune avec des pieux mal fixés et branlants, de vieilles feuilles de tôles qui n'offrent aucune protection en période de pluie. Les magasins de stockage des produits agricoles font défaut pour la

conservation des produits. Les boutiques et infrastructures d'accueil et de détente sont encore très peu développées.

La commune dispose aussi de marché à bétail d'envergure régional et national.

Economie locale de la commune de Ouessé

Une dynamique de spécialisation économique valorisable

La vie économique de Ouessé s'articule essentiellement autour de deux principaux groupes d'activités économiques complémentaires :

Le premier groupe est caractérisé par l'exercice des activités commerciales qui se développent surtout autour de Kilibo, Ouessé, Toui, et Kokoro essentiellement le long de la RNIE N°2 et de la voie ferrée de l'OCBN, et sur les bords de l'Okpara. Ainsi ouvert au monde extérieur, il connaît un développement des échanges avec les principaux centres économiques du Bénin (Cotonou, Parakou et les autres villes situées le long de la RNIE N°2), et le commerce surtout informel avec le Nigéria (hydrocarbures, produits manufacturés, pièces de rechange, matériels roulants et électroménagers).

Quant au second, il est beaucoup plus consacré aux activités agricoles et est organisé autour de Ouessé, Laminou, Odougba, Gbanlin, Toui, Kèmon et Djègbé mais relativement enclavé par l'état défectueux des pistes d'accès et le nombre de passages à gué sur les pistes reliant la RNIE N°2. L'écoulement de la production agricole vers les marchés environnants et les grands centres urbains est ainsi ralenti malgré le développement des gros porteurs.

Cette semi-spécialisation économique de la commune, loin d'être un handicap, constitue une opportunité certaine pour l'économie de la commune. Toutefois, cette opportunité économique ne pourrait être effective sans un développement des voies de communication, principalement la praticabilité permanente du réseau routier entre l'Est et l'Ouest et un développement acceptable du réseau de télécommunication.

Activité commerciale et perspectives pour le développement local

Les activités commerciales dans la commune reposent sur la vente des produits vivriers (maïs, arachide, gari, cossettes, voandzou,...) issus de la production agricole locale, l'huile de palme et l'huile de palmiste en provenance de Bohicon – Abomey, les produits manufacturés et alimentaires venant de Cotonou et du Nigéria. Les installations commerciales sont plus abondantes à Ouessé (centre administratif) et à Kilibo (vitrine commerciale) que dans les autres arrondissements de la Commune. D'importants échanges commerciaux informels s'opèrent avec le géant voisin, le Nigéria, et concernent aussi bien les produits manufacturés que les produits pétroliers, les motos de fabrication asiatique, les appareils électroménagers, les matériels électriques, les pièces de rechange... Ces commerces sont en majorité tenus par les ressortissants nigériens, mais aussi par les autochtones et des ressortissants du Mono/Couffo.

De grande réputation, le marché de Ouessé est fréquenté par des marchands en provenance des grandes villes du Bénin et d'ailleurs. Les auxiliaires commerciaux en l'occurrence les transporteurs de la Commune sont de plus en plus importants et influents dans la gestion des affaires locales, surtout au niveau des arrondissements.

L'Agriculture : une source potentielle de développement communal

Les statistiques agricoles prises sur les campagnes de 2001-2002 et 2002-2003 présentent les résultats tels que consignés dans le tableau n°9. La lecture de ces statistiques révèle Ouessé comme une « **commune vivrière** ». En effet, sur l'ensemble des six (06) communes du département des Collines, la Commune de Ouessé vient en tête des statistiques de production pour la majorité des vivriers notamment le maïs, l'arachide, le manioc, le niébé, le voandzou, la patate douce, la tomate, le piment, le gombo, le goussi avec des moyennes de 25 à 60% de la production totale du département. Ces performances départementales offrent également des lectures significatives au niveau national en référence aux statistiques de l'ONASA³. D'après la publication sur « **l'évaluation de la production vivrière en 2003 et les perspectives alimentaires pour 2004** », la Commune de Ouessé est classée parmi les localités dites « **à bonnes perspectives alimentaires** ». Ainsi catégorisée, Ouessé est une commune qui a réalisé des niveaux de production vivrière supérieurs à ses besoins en se basant sur une hypothèse moyenne de consommation, ce qui lui permet de dégager des surplus exportables aux localités déficitaires/demandeuses. Sur ce plan, Ouessé présente les meilleures performances de production au plan national pour l'arachide et le niébé, vient en 4^{ème} position pour le manioc et positionnée parmi les 10 premiers pour le maïs et l'igname. Si le bilan vivrier est très reluisant faisant de Ouessé une « **commune grenier** », la production cotonnière, elle, reste synchrone de la situation nationale, caractérisée par une chute vertigineuse, conséquence logique de la désintégration de la filière.

Le développement presque généralisé des plantations d'anacarde sur toute l'étendue du territoire communal ces dernières années, offre de nouvelles opportunités de revenus aux ménages agricoles et pourrait constituer une source de mobilisation de ressources pour le financement du développement communal. Depuis quelques années, la commune de Ouessé enregistre également une croissance notable en matière d'aménagement sommaire des bas-fonds et développe considérablement la culture du riz grâce à l'appui du PGRN et du PGTRN ainsi qu'à l'installation de migrants agricoles.

Les activités post-récoltes caractérisent également cette « **commune grenier** ». Elles concernent essentiellement la transformation du manioc en gari et en cossettes, la production d'huile et de galettes d'arachide. Si ces activités constituent une forme de création de la valeur ajoutée sur la production agricole, le matériel de transformation reste encore traditionnel malgré la fabrication ou l'importation de quelques râpeuses à moteur et de presses métalliques. Il faut cependant noter qu'il y a à Ouessé centre une base d'appui à la transformation du manioc installée depuis 1999, mais qui, jusqu'ici, n'est vraiment pas opérationnelle ; elle pourrait être valorisée pour le développement de l'agro-industrie dans la Commune.

Ainsi peint, le tableau agricole de Ouessé laisse entrevoir des atouts réels pour le développement local. Cependant il est à signaler que des efforts amélioratifs restent

³ Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire

à fournir par les autorités communales⁴ en synergie avec celles du développement rural pour faire de l'agriculture un secteur pourvoyeur de devises pour le financement du développement communal.

⁴ *L'implication des autorités communales dans l'agriculture reste une question d'équivoque, puisque l'agriculture n'est pas une compétence expressément transférée par les textes de loi sur la décentralisation (cf. loi 97-029 du 15 Janvier 1999). Cependant la planification du développement d'une commune agricole comme Ouessé sans la prise en compte de l'agriculture est une énigme et pose des questions d'options et de choix de développement.*

Tableau n°9 : Statistiques de productions des principales cultures sur les deux dernières campagnes agricoles

Campagne Communes	2001-2002			2002-2003		
	Superf (ha)	Rend (kg/ha)	Prod (Tonnes)	Superf (ha)	Rend (kg/ha)	Prod (Tonnes)
Maïs						
Dassa-Zoumè	11407	614	7002	10802	830	8963
Glazoué	4520	863	3901	14588	895	13051
Savalou	8584	894	7678	8560	1515	12969
Bantè	5579	1046	5837	6093	1059	6452
Savè	4776	881	4207	4737	1027	4867
Ouessé	5741	894	5132	15772	936	14759
Collines	40607	831	33757	60552	1008	61061
Arachide						
Dassa-Zoumè	4259	481	2047	4265	646	2757
Glazoué	2556	670	1712	6043	645	3896
Savalou	2532	774	1961	2999	843	2528
Bantè	1019	524	534	1309	829	1085
Savè	1962	810	1590	2421	940	2276
Ouessé	15605	994	15509	15048	937	14106
Collines	27933	836	23353	32085	831	26648
Niébé						
Dassa-Zoumè	5114	454	2324	5645	311	1757
Glazoué	1463	500	732	5576	730	4072
Savalou	7880	657	5181	7081	577	4089
Bantè	2400	900	2160	2275	628	1429
Savè	1882	774	1457	2321	875	2031
Ouessé	3315	728	2413	5180	864	4474
Collines	22054	647	14267	28078	636	17852
Manioc						
Dassa-Zoumè	3804	7005	26647	3704	10988	40701
Glazoué	5033	7419	37341	8993	8878	79836
Savalou	5095	8888	45283	5709	11659	66562
Bantè	4080	8145	33233	5350	5673	30348
Savè	3028	11349	34366	1761	13524	23816
Ouessé	15180	7782	118128	18460	7480	138080
Collines	36220	8145	294998	43977	8626	379343
Igname						
Dassa-Zoumè	2002	5000	10010	2000	7826	15651
Glazoué	1500	8000	12000	4665	9785	45646
Savalou	6501	5500	35756	6604	20137	132985
Bantè	7320	8000	58560	9705	8165	79242
Savè	1890	7000	13230	1990	16036	31912
Ouessé	6120	8000	48960	6800	9288	63158
Collines	25333	7047	178516	31764	11604	368594
Coton						
Dassa-Zoumè	6070	1049	6369	6019	1144	6886
Glazoué	2958	749	2215	1448	740	1072
Savalou	4810	663	3188	1279	1034	1322
Bantè	4256	762	3242	485	1093	530
Savè	4680	928	4342	2680	798	939
Ouessé	5561	682	3794	1355	813	4102
Collines	28335	817	23151	13266	984	13051

Source : Annuaire statistique agricole 2001-2002 ; 2002-2003, MAEP, SS/MAI 2003

Elevage, un atout supplémentaire de développement pour la commune de Ouessé

L'élevage du gros bétail comme celui des petits ruminants et des volailles sont très pratiqués dans la Commune. Les espèces élevées sont : les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, les volailles. Les statistiques inscrites dans le tableau n°10 ci-dessous illustrent l'importance de chaque espèce animale dans la commune.

Tableau n°10 : Evolution du cheptel animal

Espèces élevées	Effectifs estimés en 1993 (en nbre de têtes)	Effectifs estimés en 2001 (en nbre de têtes)
Bovins	5 800	7 700
Ovins	9 000	15 870
Caprins	14 500	19 640
Porcins	9 000	1 500 ⁵
Volailles	12 000	28 700

Source : *Annuaire statistique agricole 2001-2002 ; 2002-2003, MAEP, SS/MAI 2003*

Si dans la quasi majorité des exploitations les troupeaux bovins sont tenus par des Peuhls, il n'en demeure pas moins que nombre de particuliers non peuhls sont aujourd'hui propriétaires de troupeaux bovins dont ils confient la conduite aux peuhls sous divers termes de contrat. Ouessé est une zone de fortes migrations pastorales et sert de couloirs de transit aux troupeaux transhumants.

Le petit élevage à dominance volailles est pratiqué par tous les ménages et constitue une forme d'épargne. Le développement de cet élevage de case rencontre des problèmes d'organisation et de gestion illustrés par la divagation des bêtes, le faible suivi sanitaire, les mortalités incontrôlables, un faible taux d'exploitation et une faible productivité.

Depuis quelques années, la Commune de Ouessé développe également l'apiculture avec les interventions et l'appui du PGTRN. La zone Est est dans ce cadre en avance par le nombre élevé de production et une meilleure organisation des apiculteurs par rapport à la zone Ouest. La filière est en voie d'organisation avec un regroupement général des apiculteurs de la Commune.

Par ailleurs, on note l'émergence des unités d'élevages non conventionnels (aulacode, lapin, escargot) dont la prospection et le développement ouvrirait de nouvelles opportunités de revenus pour les ménages et permettront d'inscrire la commune dans la dynamique nationale de développement de l'élevage.

Gestion des ressources naturelles et apport pour le développement communal

La Commune de Ouessé regorge d'importantes ressources naturelles (forêts, cours d'eau, terres, bas fonds...) et minières (marbre à Idadjo, pierres précieuses, de Kémon et Djègbé...). Certaines forêts classées par l'Etat notamment les Forêts Classées de Tchaourou et Toui-Kilibo et la Forêt Classée des Monts Kouffé intègrent

⁵ L'effectif porcin a régressé du fait de la peste porcine et l'élevage est en progressif relèvement..

des massifs du ressort territorial de Ouessé. D'autres espaces forestiers comme à Gbédé et Djègbé sont inscrits dans le domaine protégé de l'Etat.

Du fait de la présence de ces importantes ressources sylvicoles dont dispose la Commune, le nombre des exploitants forestiers agréés ou non est sans cesse croissant. Ces derniers s'investissent dans la commercialisation du bois d'œuvre, du bois énergie, de charbon de bois ... De même, on assiste à des défrichages sauvages dédaignant les zones de culture identifiées dans les forêts. Les actions conjuguées de l'administration forestière locale, des projets/ONGs intervenant dans la protection des ressources naturelles et des structures communautaires de gestion des ressources naturelles (CGUA, CVGTF, UCGRN, AGEDREN, UIGREN) à travers la sensibilisation, la police forestière, l'enrichissement des forêts, la définition des couloirs de passage... contribuent toutefois à contrôler l'exploitation des ressources ligneuses de la commune, sans pour autant en garantir la durabilité entière.

Les statistiques estiment la superficie de la forêt classée TTK incluse sur le territoire communal de Ouessé à environ 40.000 ha sur les 48.000 ha de cette forêt, soit environ 83% étendue sur les arrondissements de Toui, Kilibo et Challa-Ogoï. Ces localités disposent d'Unité d'Aménagement (UA) avec des comités villageois et communaux participant à la gestion de l'aménagement. Si la gestion des fonds tirés de l'exploitation reste encore la chasse gardée des CGUA⁶, les initiatives des nouvelles autorités administratives de la commune de Ouessé pour prendre une part réelle dans cette gestion ne sont pas inexistantes. Ces tentatives d'implication rencontrent encore de vives oppositions de la part des CGUA, mais cela ne saurait être admis comme seul modèle de gestion quand on sait que les ressources naturelles sont des compétences expressément transférées par la loi.

Quant à la forêt classée des Monts Kouffè, elle prend juste en compte la localité de Idadjo dans l'arrondissement de Gbanlin. Le PAMF y intervient et participe à l'aménagement de la forêt avec les populations riveraines ainsi qu'à la réalisation d'infrastructures socio-communautaires et la promotion des Activités Génératrices de Revenus.

A noter que l'élaboration d'un plan d'aménagement forestier est en cours dans la forêt de Gbédé avec l'appui du PGTRN.

Autres secteurs de propulsion de l'économie locale

Pêche

Les activités de pêche sont très réduites dans la Commune et se mènent occasionnellement sur l'Ouémé, l'Okpara et la latitude de Idadjo (Gbeffa). La pêche est principalement pratiquée par les allochtones notamment les Haoussas venus de Malanville et du Niger. Saisonnière, elle couvre surtout la période de novembre à mai. Les produits de pêche sont vendus frais ou fumés essentiellement sur les marchés locaux.

Petite industrie

Elle est simplement marquée par des boulangeries de production presque artisanale de pains pour la consommation sur les marchés locaux. Il existe en tout 7 boulangeries de ce type notamment à Ouessé centre, à Kilibo et à Toui.

La commune de Ouessé dispose également d'une décortiqueuse d'arachide de grande capacité. La décortiqueuse a fonctionné jusqu'en 1986, année à laquelle

⁶ Comité de Gestion de l'Unité d'Aménagement

l'arachide a cessé d'être commercialisée par l'Etat. Il s'en est suivi un désintéressement pour la culture et un abandon de la décortiqueuse qui est tombée en ruine. Le moteur est toujours en forme et le local en voie de réaménagement. La décortiqueuse est à nouveau en attente d'exploitation. Il est donc important que les autorités communales se penchent résolument sur les mécanismes de remise en service de cet important instrument d'appui au développement de la filière arachide dont la Commune est grande productrice.

Aussi, dans le cadre de la politique nationale de promotion des plantes à racines et tubercules, la commune de Ouessé a été dotée d'une base d'appui à la transformation du Manioc. Le niveau d'exploitation des services de ce centre par les producteurs reste encore très faible et peu organisé, ce qui interpelle une implication active des autorités communales en vue de la relance des activités de ce centre.

Finances locales de Ouessé

Les ressources budgétaires propres de la commune de Ouessé

Les finances locales à Ouessé sont constituées des ressources budgétaires propres et des ressources mobilisées par les populations aux fins de contrepartie communautaire pour financer la réalisation des infrastructures et équipements socio-communautaires de base.

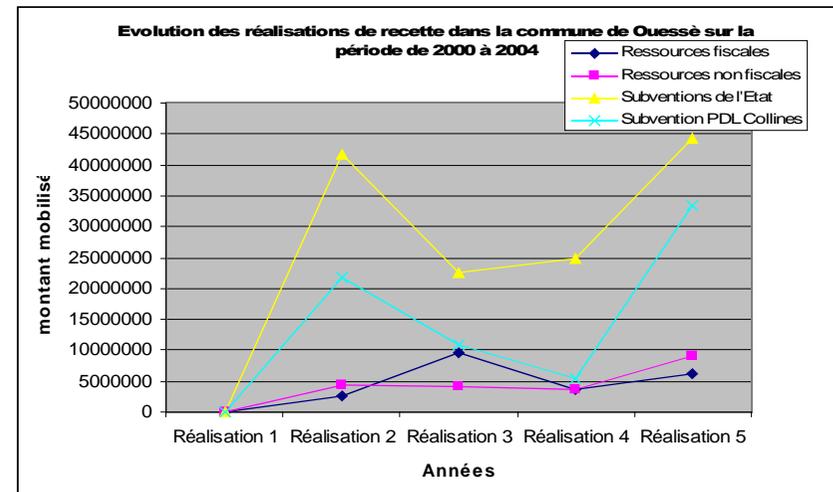
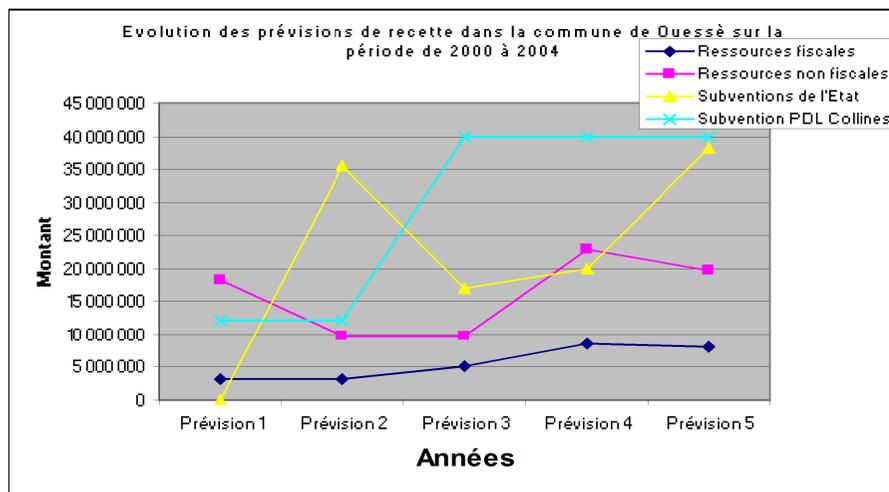
Le tableau et graphiques de la page suivante montrent l'évolution de ces ressources par chapitre sur 5 ans, avec les différents taux de réalisation.

L'analyse de ces statistiques financières montre que la mobilisation des recettes communales présente globalement une tendance très fluctuante. Les courbes d'évolution indiquent toutefois une tendance à l'accroissement ces dernières années. La superposition des deux courbes d'évolution révèle une très faible capacité de mobilisation des ressources non fiscales et dans une moindre mesure des ressources fiscales. Seules les subventions de l'Etat présentent un fort taux de mobilisation très souvent au-delà des prévisions budgétaires. Les stratégies d'amélioration des ressources propres de la commune pour une meilleure capacité de financement du développement devront donc être axés sur les mécanismes et approches d'accroissement et de mobilisation effective des ressources non fiscales, fiscales ; tout en maintenant le rythme de mobilisation des subventions et autres types de ressources.

Tableau n°11 : Évolution des recettes fiscales et non fiscales de la commune de Ouessé sur la période de 2000 à 2004. Prév. : prévision ; Réal. : réalisation

Années	2000			2001			2002			2003			2004			
	Libellé	Prév.	Réal.	%	Prév.	Réal.	%	Prév.	Réal.	%	Prév.	Réal.	%	Prév.	Réal.	%
Ressources fiscales		3 120 750	0	0	3 120 750	2 679 396	86	5 120 750	9 468 160	185	8 500 000	3 546 250	42	8 000 000	6 334 366	79
Ressources non fiscales		18 142 650	0	0	9 816 640	4 285 239	44	9 816 640	4 048 945	41	22 937 390	3 499 265	15	19 757 511	8 974 745	45
Subventions de l'Etat		0	0	0	35 619 405	41 592 160	117	17 062 610	22 409 829	131	20 062 610	24 898 052	124	38 242 489	44 373 856	116
Subvention PDL Collines		12 056 160	0	0	12 056 160	21 818 355	181	40 000 000	10 936 660	27	40 000 000	5 428 980	14	40 000 000	33 494 358	84

Sources : BAF Commune de Ouessé, et analyses MGE Conseils



L'équilibre financier de la commune de Ouessé

L'analyse de l'équilibre financier de la commune de Ouessé a été basée sur la détermination des équilibres des sections de fonctionnement et d'investissement. L'approche d'analyse est essentiellement soutenue par l'analyse des équilibres budgétaires sur la période des 5 ans. Cette analyse est opérée à travers trois agrégats macro-économiques, notamment l'épargne brute, la capacité d'investissement et la capacité de financement.

Le tableau ci-dessous présente l'équilibre financier de la commune de Ouessé sur les 5 dernières années.

Tableau n°12: Equilibre financier de la commune de Ouessé de 2000 à 2004

Année	Budget section fonctionnement			Budget section investissement			
	Recette (Rf)	Dépenses (Df)	Epargne brut Eb = Rf - Df	Recette (Ri)	Capacité d'investissement Ci = Eb + Ri	Dépenses (Di)	Capacité de financement Cf = Ci - Di
2000	21 263 400	19 375 163	1 888 237	15 070 200	16 958 437	3 683 419	13 275 018
2001	48 556 765	47 624 661	932 104	22 870 200	23 802 304	33 069 525	-9 267 221
2002	32 000 000	35 926 934	-3 926 934	50 000 000	46 073 066	11 834 420	34 238 646
2003	51 500 000	31 943 567	19 556 433	52 000 000	71 556 433	14 946 420	56 610 013
2004	66 000 000	59 682 967	6 317 033	57 000 000	63 317 033	40 667 928	22 649 105
Total	219 320 165	194 553 292	24 766 873	196 940 400	221 707 273	104 201 712	117 505 561
Moyenne	43 864 033	38 910 658	4 953 375	39 388 080	44 341 455	20 840 342	23 501 112

Source : BAF commune de Ouessé, et analyses MGE Conseils

A la lecture de ce tableau on note que l'épargne brute moyenne de la commune de Ouessé est de 4 953 375 FCFA, ce qui est faible.

La capacité d'investissement moyenne quant à elle est de 44 341 455 FCFA, soit 458 FCFA par tête d'habitant au niveau de la commune. Ce qui est très faible en comparaison aux moyennes nationales. Ceci traduit le caractère prépondérant du budget de fonctionnement, malgré l'apport croissant du fonds de développement local des dernières années. On en arrive à une capacité de financement moyenne de 23 501 112 FCFA.

Dans l'hypothèse que l'effort de croissance sera maintenu, on peut présager d'une bonne capacité de mobilisation de ressources pour l'autofinancement du développement communal.

CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Synthèse des atouts, contraintes, opportunités et menaces de développement de la commune de Ouessé

La restitution des résultats d'état des lieux descriptif aux communautés lors des concertations d'arrondissement et communale a permis de dégager les atouts et contraintes de développement de la commune. Les principaux atouts et obstacles tels que identifiés et priorisés par ces acteurs suivant les secteurs de développement prospectés sont consignés dans les tableaux ci-dessus.

Tableau n°13 : Synthèse des atouts, contraintes, opportunités et menaces de développement de la commune de Ouessé

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Éducation	Existence de 04 écoles maternelles	Faible niveau d'équipement en infrastructures et en matériels didactiques pour les écoles existantes	Intérêt poussé des parents pour l'enseignement maternel	Faible développement de l'enseignement maternel dans la Commune
	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Développement important de l'éducation primaire avec 67 établissements d'enseignement primaire ⊕ Disponibilité et implication active des populations dans la gestion des écoles primaires ⊕ Existence d'Associations de Parents d'Elèves (APE) très actives et structurées 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Insuffisance notoire de personnel enseignant qualifié ⊕ Faible niveau d'équipement en infrastructures scolaires, en mobiliers et en matériels didactiques ⊕ Insuffisance de second cycle dans l'enseignement secondaire ⊕ Inexistence de véhicule de liaison pour la Circonscription scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Perception aiguë de la nécessité et de l'obligation de la scolarisation des enfants par les populations, même celles déshéritées ⊕ Existence d'une volonté politique de scolarisation pour tous au plan national ⊕ Existence d'un programme danois de mutuelle scolaire pour les filles du CEG de Challa Ogoi ⊕ Assistance matérielle de l'Association Baobab de Joigny (France) à plusieurs CEG de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> ⊖ Déscolarisation accrue des élèves ⊖ Faible taux de scolarisation des filles ⊖ Difficultés de fonctionnement des établissements primaires et secondaires
	⊕ Existence d'encadreurs d'alphabétisation	⊕ Inexistence d'infrastructures et d'équipement pour l'organisation des séances d'alphabétisation	⊕ Perception progressive de l'importance et du besoin d'alphabétisation fonctionnelle	Inexistence de mécanisme de motivation (rémunération et de recyclage/Formation des maîtres alphabétiseurs)
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence d'un centre de santé communal et de centres de santé d'arrondissement ⊕ Implication des communautés bénéficiaires et usagers dans la gestion des centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Insuffisance de personnel soignant qualifié et de soutien au CCS et dans les CSA ⊕ Sous équipement en infrastructures sanitaires, en matériels médico-techniques et en matériel roulant pour l'ensemble des centres de santé d'arrondissement ⊕ Faible suivi des agents de santé en 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence d'une politique nationale de promotion de l'accès aux soins de santé pour tous ⊕ Acquis législatif de dotation de tous les villages d'unités de santé ⊕ 	Faible fréquentation des centres de santé par les populations

publique (COGEA, COSA)

poste dans les différentes formations
sanitaires de la commune

⊕ Difficultés d'accès aux
produits pharmaceutiques
spécialisés

Source : *Rapport du Diagnostic participatif de la commune de Ouessé*

Tableau n°13 : Synthèse des atouts, contraintes, opportunités et menaces de développement de la commune de Ouessé (suite)

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Assistance et Promotion sociale	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence d'un centre de promotion sociale ⊕ Existence d'initiatives communautaires d'appui à la promotion sociale dans certains villages 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Inexistence de programme de formation des jeunes déscolarisés et handicapés ⊕ Inexistence de fonds d'assistance aux indigents ⊕ Difficultés de fonctionnement du CPS communal 	-	Faible capacité d'accueil et d'intervention du CPS
Sport, Loisirs et Culture	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence d'aires de jeu non aménagés dans les établissements scolaires et chefs lieux d'arrondissement ⊕ Existence de terrain de sport partiellement aménagé et entièrement clôturée ⊕ Existence de groupes de danses et/ou rythmes traditionnels ⊕ Existence de maisons des jeunes et de la Culture 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ La MJL de la Commune non équipée ⊕ Inexistence de bibliothèque au niveau établissement, arrondissement et Commune 	Fort intérêt des populations aux activités culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> ◇ Perte progressive des valeurs culturelles (rythmes, danses...) dans l'ensemble des arrondissements de la Commune ◇ Inexistence de domaines administratifs exploitables à des fins culturelles et sportives
Tourisme et Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence de sites attrayants aménageable à des fins touristiques ⊕ Existence d'artisans locaux compétents ⊕ Existence de structures organisées d'artisans 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Faible capacité financière et technique de la commune pour les aménagements touristiques ⊕ Absence de base de données sur les sites touristiques de la commune ⊕ Très faible développement des infrastructures d'accueil et d'hébergement ⊕ Inexistence d'appui à l'artisanat 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence d'une politique nationale de promotion touristique et artisanale ⊕ Existence d'un programme national d'appui aux artisans, financé par la Coopération Suisse 	Très faible développement du réseau routier d'accès

Source : Rapport du Diagnostic participatif de la commune de Ouessé

Tableau n°13 : Synthèse des atouts, contraintes, opportunités et menaces de développement de la commune de Ouessé (suite)

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Énergie	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence des installations et appareillage de Pré-électrification de Ouessé et Kilibo ⊕ Expérience d'électrification communautaire de service minimum (19-23h) en cours dans l'arrondissement de Kilibo 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Inexistence d'un réseau d'énergie électrique de fourniture permanente ⊕ Faible capacité technique et de service et des initiatives endogènes d'approvisionnement en énergie électrique 	<p>Forte expression du besoin d'accès permanent à l'énergie électrique par les communautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊖ Réticence d'investissement des opérateurs économiques ⊖ Faible développement économique et socio-communautaire
Transport	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Traversée de la commune par la RNIE2 reliant deux grands pôles économiques et administratifs du Bénin (Cotonou et Parakou) ⊕ Traversée de la Commune par la voie ferrée ⊕ Existence de deux pistes carrossables reliant le chef lieu et centre administratif de la Commune à la RNIE 2 ⊕ Existence de pistes reliant la Commune au grand voisin, le Nigeria ⊕ Existence de gares routières 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Insuffisance d'ouvrages de franchissement sur les pistes aménagées ⊕ Impraticabilité de certaines pistes ⊕ Faible entretien des pistes aménagées (RN26 et RN27) ⊕ Défectuosité et ensablement des ouvrages de franchissement sur les pistes aménagées 	<p>Démarrage prochain de la phase 2 du Programme d'Appui au Secteur Routier (PASR) et qui s'étend sur le département des collines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⊖ Réticence d'investissement des opérateurs économiques ⊖ Faible développement économique et socio-communautaire
Eau	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Expériences communautaires de réalisation et de gestion de réseau d'Adduction d'Eau Villageoise (AEV) dans certains arrondissements ⊕ Existence des initiatives communautaires et de Comité de gestion des points d'eau potable plus ou moins fonctionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Faible niveau d'organisation et de gestion des infrastructures d'approvisionnement en eau potable existantes ⊕ Très faible niveau d'accès à l'eau potable pour les usages domestiques ⊕ Faible accès à l'eau pour les usages agricoles et pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Fort drainage de la commune en eau de surface ⊕ Existence d'une nouvelle stratégie d'AEP en milieu rurale pour les 10 années à venir 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Persistance des maladies d'origine hydrique ⊕ Difficulté de mobilisation des ressources pour la réalisation d'infrastructures hydrauliques nécessaires.

Source : Rapport du Diagnostic participatif de la commune de Ouessé

Tableau n°13 : Synthèse des atouts, contraintes, opportunités et menaces de développement de la commune de Ouessé (suite)

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Hygiène et Assainissement	Existence d'une nouvelle stratégie de promotion des latrines familiales portées par le PADEAR	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Inexistence de stratégie communale de gestion des ordures ménagères ⊕ Insuffisance d'infrastructures d'hygiène collectives (W.C, fosses collectrices) ⊕ Faible niveau d'éducation des populations en hygiène et assainissement de base 	Prise de conscience progressivement affirmée des populations sur la relation tangible entre qualité du cadre de vie et santé de la famille	
Urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence de plans de lotissement dans certains chefs lieux d'arrondissement ⊕ Existence d'une esquisse de plan d'urbanisation ⊕ Structuration spatiale et dynamique démographique des chefs lieux d'arrondissement en centres urbains 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Non ouverture de nouvelles zones d'habitation ⊕ Inexistence de mécanisme de drainage des eaux pluviales et usées ⊕ Inexistence de plans d'urbanisation des micro centres urbains de la Commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Structuration des chefs lieux d'arrondissement en micro-centres urbains ⊕ Existence d'un Programme national d'appui à la Gestion Urbaine Décentralisée (PGUD) 	<ul style="list-style-type: none"> ⊖ Opposition éventuelle des populations aux opérations nécessitant le déplacement des maisons
Communication	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Accès aux programmes de la Radio Rurale locale Ouessé et de certaines chaînes régionales et internationales ⊕ Existence de service de poste et télécommunications ⊕ Existence d'un réseau téléphonique d'installation récente 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Faible capacité et qualité défectueuse du réseau téléphonique actuellement en service ⊕ Faible équipement de la commune en infrastructure de télécommunication (télévision, GSM, radio, Cyber centre) 	Numérisation du réseau téléphonique national	-
Equipements marchands	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Equipement de certains marchés en infrastructures de qualité et de durabilité garantie ⊕ Existence d'autres types d'équipements marchands à faible développement ⊕ Existence de marché d'animation périodique et d'envergure nationale 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Faible équipement en infrastructures de qualité dans tous les marchés de la Commune ⊕ Exiguïté du marché principal et des autres marchés de la commune ⊕ Très faible développement des équipements marchands de stockage et de service 	Fort développement des activités économiques dans la commune	Réticence communautaire aux déplacements des marchés sur de nouveaux sites

Source : Rapport du Diagnostic participatif de la commune de Ouessé

Tableau n°13 : Synthèse des atouts, contraintes, opportunités et menaces de développement de la commune de Ouessé (suite)

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Services Administratifs et de Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence d'infrastructure abritant les services communaux ⊕ Existence d'infrastructures abritant les bureaux d'arrondissement ⊕ Existence de structures déconcentrées de l'Etat ⊕ Présence d'institutions d'épargne et de micro-crédits 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Délabrement et non équipement des infrastructures abritant les bureaux d'arrondissements ⊕ Défectuosité et sous équipement des infrastructures abritant les services communaux ⊕ Insuffisance de personnels et de moyens d'interventions des structures déconcentrées et décentralisées 	-	<p>Incapacité des services de sécurité à garantir l'ordre et la sécurité en cas d'évènements (émeutes, conflits vols organisés) d'envergure</p>
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Forte production de vivriers avec un bilan de production largement positif sur les dix dernières années ⊕ Emergence de production de culture maraichères : piment, gombo, tomate, légumes feuilles ⊕ Existence de terres cultivables et d'un appui à la sécurisation du foncier rural à travers les PFR ⊕ Développement important des plantations d'anacarde probable source de diversification des filières porteuses ⊕ Existence de structures d'appui à la base 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Faible diversification des marchés d'écoulement des produits agricoles ⊕ Faible encadrement des producteurs et organisations des producteurs ⊕ Baisse de fertilité des sols ⊕ Inexistence de crédit adapté à la production agricole ⊕ Pénibilité des travaux champêtres manuels ⊕ Inexistence de structures de mise en place de crédits pour les intrants vivriers ⊕ Faible capacité organisationnelle et institutionnelle des producteurs et/ou regroupement de producteurs ⊕ Faible organisation des circuits d'écoulement des produits agricoles ⊕ Faible productivité agricole ⊕ Fréquentes incendies de plantations d' anacarde 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence d'une politique favorable au développement de l'agriculture ⊕ Présence et disponibilité de partenaires financiers et techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Non valorisation des opportunités de diversification des filières agricoles (arachide, anacarde, manioc) ⊕ Baisse du prix des produits de rente sur le marché international

Source : Rapport du Diagnostic participatif de la commune de Ouessé

Tableau n°13 : Synthèse des atouts, contraintes, opportunités et menaces de développement de la commune de Ouessé (suite)

Secteurs	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
Élevage	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Développement de l'élevage de case caractérisé par les petits ruminants, la volaille et les porcins ⊕ L'écoulement des produits du petit élevage est assuré en permanence sur les marchés locaux et nationaux ⊕ Zone à forte présence de troupeaux bovins (existence de plusieurs camps Peuhls) ⊕ Zone de transit des troupeaux transhumants 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Faible encadrement technique et organisationnel du petit élevage ⊕ Fréquence des épizooties Faible suivi sanitaire des troupeaux ⊕ Inexistence d'appui technique et organisationnel dans la gestion du pastoralisme 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de programmes d'appui au développement de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> Faible capacité de maîtrise des épizooties
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Pratique de la pêche de subsistance aux abords des grands cours d'eau ⊕ Existence de plusieurs cours d'eau détendue importante 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Inexistence d'appui pour la création d'exploitations piscicoles ⊕ Pratique de la pêche sauvage avec utilisation des produits chimiques et engins non conventionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence d'un programme national d'appui au développement de la pêche artisanale (PADPPA) 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de pollution des plans et cours d'eau de la commune
Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Existence de 02 forêts classées (T-TK ; Monts Kouffé) et de domaines protégés de l'Etat sous aménagement qui regorgent d'une faune importante ⊕ Développement des structures communautaires de gestion des Ressources Naturelles ⊕ Existence de carrières de granite, de sable, de pierres précieuses et de gravier ⊕ Existence d'un gisement de marbre à Idadjo ⊕ Elaboration en cours de la Convention communale de gestion des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Faible collaboration entre l'administration forestière, les structures communautaires de gestion et les autorités communales ⊕ Faible maîtrise des potentialités minières de la commune et Inexistence d'initiatives pour la mise en valeur de ces ressources ⊕ Inexistence de coordination entre les différents intervenants d'appui à la gestion des ressources naturelles ⊕ Faible contrôle des exploitations forestières 	<ul style="list-style-type: none"> Intervention de trois (03) programmes d'envergure nationale de promotion de la gestion participative et durable des Ressources Naturelles (PGFTR, PGTRN et PAMF) 	<ul style="list-style-type: none"> ⊖ Persistance des pratiques d'exploitation irrationnelle et incontrôlée des ressources naturelles ⊖ Risque de disparition complète des ressources forestières

Source : Rapport du Diagnostic participatif de la commune de Ouessé

Problématique de développement de la commune de Ouessé

Le tableau synoptique du développement de Ouessé lu de l'intérieur par les acteurs fait ressortir des paradoxes qu'il mérite d'analyser et clarifier pour une meilleure compréhension de la planification.

« Commune grenier » et dotée d'immenses ressources naturelles et minières, comme révélé par les statistiques d'état des lieux descriptif, la commune de Ouessé semble ne tirer aucun avantage de ces atouts pour propulser son développement. En effet, l'analyse des contraintes sectorielles identifiées lors des diagnostics participatifs couplées avec le très faible niveau d'équipement en infrastructures socio-communautaires de base, présente Ouessé comme une commune inlassablement à la traîne du développement. Le visage actuel est celui d'une commune confrontée à des difficultés réelles d'insuffisance de ressources financières, matérielles et techniques pour assurer le minimum socio-communautaire vital à ses communautés. En effet, elle continue de souffrir cruellement de l'accès à l'énergie électrique permanente. Dans la même logique, l'accès à l'eau potable, droit vital, est l'un des questionnements quotidiens des fils et filles de Ouessé, où en moyenne 663 personnes devront toujours continuer à porter leur pression légitime sur un (01) point d'eau potable, alors que la norme admise au plan national est de 01 point d'eau pour 250 habitants.

« Santé pour tous à l'an 2000 », telle est la priorité de développement sanitaire que le Bénin s'était fixé pour la décennie écoulée. A la lecture du diagnostic sectoriel santé, Ouessé se révèle comme l'une des exceptions pour l'atteinte de cet objectif : car, le taux de couverture sanitaire est encore de 59% seulement.

A ce sombre tableau d'offre de services socio-communautaires vitaux s'ajoute le niveau d'enclavement de la commune. Enclavement dû à l'impraticabilité et le faible développement de son réseau routier qui est accentué par un réseau de télécommunication de type embryonnaire et à faible capacité.

On comprend donc que les leviers économiques satellites que sont l'énergie, l'eau et les voies de communication ajoutés au bien être socio-sanitaire, devant permettre la valorisation de la capacité productive locale, sont encore loin d'être au niveau minimum requis. Toutes choses qui justifient aisément la non valorisation de la capacité productive de la commune dans le financement de son développement : une conséquence logique du très faible développement des échanges commerciaux formels et la difficulté d'accès des opérateurs économiques extérieurs.

Cependant, il est à nuancer que cette tendance n'est point irréversible. C'est plutôt le défi que porte la première génération des autorités communales de l'ère de la décentralisation, à travers des priorités ciblées et mises en lumière dans les orientations stratégiques de développement.

CHAPITRE 3 : PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Vision et orientations communales mises en cohérence avec le cadre national

L'analyse minutieuse de la problématique du développement de Ouessé à travers les données d'état des lieux participatifs aux niveaux village, arrondissement et commune ont servi de socle pour la formulation de la vision de développement de la Commune, des axes stratégiques d'intervention, des résultats poursuivis à moyen terme et des actions planifiées suivant une coupe transversale de tous les secteurs cruciaux de développement.

La vision de développement de Ouessé

Conscients des défis majeurs qui s'imposent à eux et des efforts à fournir pour s'assurer à terme d'une inversion de la tendance, les autorités communales appuyées des communautés ont défini une image souhaitée de leur commune à l'horizon 2015 et libellée comme suit :

" En 2015, la commune de Ouessé est désenclavée, électrifiée avec une agriculture prospère et un environnement durablement géré, base d'un rayonnement économique et culturel qui garantit une éducation de qualité fondamentale et un mieux-être social pour tous . "

Cette projection vers le futur qui fait de la Commune de Ouessé une région entièrement désenclavée, une référence de gestion durable des ressources naturelles et de mieux-être social, traduit le souci de toutes les couches socio-professionnelles en élan solidaire avec l'équipe dirigeante de la commune de parvenir à un développement économiquement durable et humainement viable à l'horizon 2015.

Les éléments essentiels de cette vision sont :

- l'amélioration des offres de service socio-économiques de base ;
- le développement agricole ;
- la gestion durable de l'environnement ;
- le rayonnement économique et culturel ;
- le bien-être social.

L'image du Bénin en 2025

Les études de perspectives à long terme, sur la base de projection de plusieurs scénarii, ont permis de définir une vision pour le développement du Bénin à l'horizon 2025. Cette vision basée sur un scénario de développement intitulé scénario « **Alafia** » est libellée comme ci-après :

« Le Bénin est, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien être social. »

Cinq piliers essentiels soutiennent cette vision, notamment :

- la bonne gouvernance ;
- l'unité nationale et la paix ;
- une économie prospère et compétitive ;
- une culture convergente et rayonnante ;
- le bien être social

Analyse de cohérence de la vision communale avec la vision nationale

Sans être une copie conforme de la vision nationale, la vision de la commune de Ouessé s'imbrique parfaitement à la vision nationale. En effet, inspirée des défis spécifiques de développement de la commune, cette vision se fonde également sur le rayonnement économique et culturel et le bien être social qui sont des options clairement affirmées dans la vision nationale. Toutefois, l'accent mis sur l'amélioration des offres de service socio-économiques de base, le développement agricole et la gestion durable de l'environnement justifie les spécificités et contraintes majeures de développement de la commune de Ouessé. Ces particularités de la vision Ouessé loin de constituer des points de divergence avec la vision nationale renforcent la spécificité opérationnelle de celle-ci.

Les cadres d'orientations stratégiques nationales

La vision du Bénin a été opérationnalisée dans plusieurs documents stratégiques au plan national dont les principes de référence fréquente sont le Programme d'Action du Gouvernement (PAG)2 2002-2006 et la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DSRP) horizon 2015.

Les grands champs d'action du PAG2

Neuf (09) domaines clefs d'intervention sont inscrits dans le PAG2, notamment :

- Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance ;
- Renforcement des bases matérielles de l'économie ;
- Renforcement de la compétitivité de l'économie ;
- Maîtrise de la gestion de l'économie et des finances ;
- Aménagement du territoire et développement équilibré ;
- Renforcement de la lutte contre la pauvreté ;
- Jeunesse, genre et développement ;
- Renforcement de l'unité nationale et gestion des solidarités ;
- Promotion du rayonnement international et de l'intégration africaine.

Les grands champs d'action du DSRP

Quatre (04) axes stratégiques ont été retenus dans le DSRP :

- Renforcement du cadre économique à moyen terme ;
- Développement du capital humain et gestion de l'environnement ;
- Renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles ;

- Promotion de l'emploi durable et renforcement des capacités des pauvres à participer au processus de prise de décision et de production.

Les orientations stratégiques du développement de Ouessé

En termes d'axes stratégiques, cinq (5) orientations focales de développement ont été retenues à partir de cette vision décennale pour les cinq années à venir à savoir :

Orientation 1

Développer et renforcer les bases matérielles de l'économie communale

Orientation 2

Gérer rationnellement l'espace communal et ses ressources naturelles

Orientation 3

Renforcer la production agricole, animale et halieutique, développer des filières porteuses et garantir l'écoulement de la production

Orientation 4

Garantir une éducation de qualité fondamentale (EQF), des soins de santé et le plein épanouissement culturel et sportif pour tous les citoyens de la commune

Orientation 5

Améliorer les ressources propres de la commune

Analyse de cohérence avec les orientations nationales

Les orientations de développement telles que formulées par les acteurs à la base et les autorités à charge du développement, mettent en priorité le renforcement des bases matérielles de l'économie locale, la gestion rationnelle des ressources naturelles, le renforcement des capacités productives, la garantie de l'accès à l'éducation et la santé et l'amélioration des ressources. Ces principaux points d'orientation du développement de la commune trouvent un ancrage certain dans les cadres stratégiques nationaux qui promeuvent entre autres : le renforcement des bases matérielles de l'économie, le renforcement de la compétitivité de l'économie, la maîtrise de la gestion de l'économie et des finances, l'aménagement du territoire et le développement équilibré. Ce fort degré de cohérence des orientations de développement de Ouessé avec les orientations nationales présagent d'une facile recherche de ressources pour mettre en œuvre les différents projets/programmes subséquents planifiés.

Plan d'actions de développement de la commune de Ouessé : 2005-2009

Défis majeurs de développement

S'inspirant des orientations stratégiques, des défis majeurs par secteur ont été énumérés en termes de résultats poursuivis et inscrits dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°14 : Orientations stratégiques et objectifs de développement de la commune de Ouessé

Orientations	Défis majeurs/Résultats
Développer et renforcer les bases matérielles de l'économie communale	R1 : Le réseau routier communal et intercommunal est viabilisé
	R2 : La disponibilité permanente d'énergie électrique et l'accès à l'eau potable pour tous sont garantis
	R3 : Une stratégie communale d'assainissement du cadre de vie des populations est développé
	R4 : L'accès aux services de télécommunication et des TIC est amélioré et facilité.
	R5 : Les capacités d'offre des services des équipements marchands sont développées et renforcées.
	R6 : Les services de l'administration communale sont viabilisés et leurs capacités de prestation renforcées.
	R7 : Le territoire communal est davantage sécurisé.
Gérer rationnellement l'espace communal et ses ressources naturelles	R8 : L'espace communal est aménagé et durablement géré.
	R9 : Un plaidoyer pour une exploitation durable des ressources minières disponibles est mené
Renforcer la production agricole, animale et halieutique, développer des filières porteuses et garantir l'écoulement de la production	R10 : Les capacités techniques des producteurs et associations de producteurs sont améliorées
	R11 : La gestion du pastoralisme et le développement de l'élevage sont assurés
	R12 : Les activités de pêche et de pisciculture sont organisées
	R13 : L'écoulement et la rentabilité de la production agricole sont assurés
Garantir une éducation de qualité fondamentale (EQF), des soins de santé et le plein épanouissement culturel et sportif pour tous les citoyens de la commune	R14 : La qualité des soins de santé et des services de promotion sociale est améliorée et leur accès est facilité
	R15 : Un enseignement de qualité fondamentale (EQF) pour tous est réalisé
	R16 : Les valeurs culturelles, les sports et loisirs de la Commune sont réorganisés et promus et le taux d'analphabétisme réduit
Améliorer les ressources propres de la commune	R17 : Une stratégie de diversification et de gestion transparente des revenus de la Commune est mise en œuvre

Programmation Plurisectorielle du développement communal

Cinq (05) Programmes Plurisectoriels (PP) ont été dégagés sur la base des orientations stratégiques. Chaque programme est directement relié à des résultats

définis. Les résultats sont mis en opérationnel par des actions/activités à mener pour impulser réellement le développement de la Commune de Ouessé et améliorer les conditions de vie des populations.

PP1 : Infrastructures et Equipements socio-économiques et capacité institutionnelle du développement

R1 : Le réseau routier communal et intercommunal est viabilisé.

Au regard de l'état défectueux des voies communales et intercommunales participant ainsi à l'enclavement de certains villages de la Commune, il est prévu de :

- i. Négocier la Réhabilitation des principales routes secondaires de la commune ;
- ii. Négocier l'aménagement des pistes rurales prioritaires
- iii. Négocier l'aménagement des principales voies intercommunales ;
- iv. Créer et former des unités locales d'entretien des pistes rurales dans tous les arrondissements ;
- v. Créer un fonds pour l'entretien des routes et pistes communales et intercommunales ;
- vi. Bitumer les routes qui relient la RNIE 2 au Chef lieu de la Commune notamment Ansêkè-Ouessé et Kilibo-Ouessé

R2 : La disponibilité permanente d'énergie électrique et l'accès à l'eau potable pour tous sont garantis.

L'absence d'une source de fourniture permanente en énergie électrique et des problèmes récurrents d'accès à l'eau pour les usages domestiques et agropastorales amènent à prévoir de :

- i. Faire un plaidoyer et faciliter l'extension du réseau électrique de la SBEE sur les grandes agglomérations de la commune de Ouessé ;
- ii. Susciter et appuyer les initiatives d'électrification communautaire dans les localités non couvertes par le réseau électrique de la SBEE ;
- iii. Construire des systèmes d'Adduction d'Eau Villageoise (AEV) dans les chefs-lieux d'arrondissement qui n'en disposent pas encore ;
- iv. Renforcer la capacité de service des AEV existantes ;
- v. Mettre en place un mécanisme opérationnel de gestion durable des AEV installées ;
- vi. Réhabiliter les infrastructures d'approvisionnement en eau potable existantes ;
- vii. Evaluer les besoins réels en construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable pour l'ensemble de la commune.
- viii. Construire de nouveaux ouvrages d'approvisionnement en eau potable compatibles à la demande et exigences hydrogéologiques pour couvrir les besoins réels des communautés ;
- ix. Créer un service technique disponible en permanence pour la maintenance et la réparation des ouvrages hydrauliques ;

- x. Mettre en place un mécanisme opérationnel de gestion durable des points d'eau et renforcer périodiquement les capacités de gestion de ses membres.

R3 : Une stratégie communale d'assainissement du cadre de vie des populations est développée.

L'absence d'une politique opérationnelle d'aménagement urbain et la méconnaissance des règles d'hygiène et de santé dans la Commune ont essentiellement motivé la programmation des actions ci-après :

- i. Elaborer et mettre en oeuvre le plan d'urbanisation du chef-lieu de la commune et des chefs lieux des arrondissements ;
- ii. Négocier, élaborer et mettre en oeuvre le lotissement du chef-lieu de la commune et des chefs lieux des arrondissements ;
- iii. Réhabiliter les anciennes voies urbaines des chefs-lieux d'arrondissement et aménager de nouvelles voies ;
- iv. Mener une lutte anti-érosive permanente dans les agglomérations des chefs lieux d'arrondissement ;
- v. Construire et promouvoir des ouvrages d'assainissement et d'hygiène collective (latrines, poubelles publiques) ;
- vi. Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie communale de gestion des déchets solides ménagers ;
- vii. Instituer et mettre en oeuvre les campagnes de salubrité dans tous les arrondissements ;
- viii. Identifier et construire un cimetière communal, et des cimetières d'arrondissement.

R4 : L'accès aux services de télécommunication et des TIC est amélioré et facilité.

L'une des grandes raisons d'enclavement de la Commune de Ouessé est l'atrophie et le manque d'efficacité des services de communication. A cet égard, il est envisagé de :

- i. Faire un plaidoyer permanent pour l'extension et la stabilisation technique du réseau téléphonique ;
- ii. Susciter et favoriser l'implantation et le développement des centres informatiques et de Cyber communautaire ;
- iii. Renforcer les capacités de prestation de la RRLO ;
- iv. Appuyer l'initiative de création d'une radio communautaire à Kèmon

R5 : Les capacités d'offre des services des équipements marchands sont développées et renforcées.

Les éléments de diagnostic indiquent que les équipements marchands dont dispose la Commune sont insuffisants et cela concourt au faible niveau des échanges commerciaux dans la commune. A cet effet, il est prévu de :

- i. Renforcer la capacité d'accueil et de service des marchés existants ;
- ii. Créer, construire et équiper 02 nouveaux marchés ;
- iii. Réhabiliter les gares routières et parkings existants et en construire de nouveaux ;
- iv. Développer d'autres types d'équipements marchands à caractère public ;
- v. Susciter et faciliter le développement des infrastructures de divertissement, d'accueil et d'hébergement
- vi. Réhabiliter les marchés importants de la Commune (Ouesse, Vossa, Toui et Kilibo)

R 6: Les services de l'administration communale sont viabilisés et leurs capacités de prestation renforcées.

- i. Faire l'audit institutionnel et organisationnel du fonctionnement de l'administration communale ;
- ii. Construire et équiper les bureaux d'arrondissement ;
- iii. Equiper les services de l'administration communale en matériels bureautiques ;
- iv. Créer de nouveaux services techniques d'appui à la mise en œuvre du développement ;
- v. Recruter de personnel qualifié pour renforcer l'administration communale ;
- vi. Former et recycler le personnel d'appui de l'administration communale ;
- vii. Renforcer les capacités d'intervention et de gestion des élus locaux.

R7 : Le territoire communal est davantage sécurisé.

L'insuffisance de personnel, le manque de collaboration entre les forces de l'ordre et les menaces d'insécurité extérieures sont les principales contraintes sécuritaires de la Commune. C'est pourquoi il a été retenu de :

- i. Faire un plaidoyer permanent pour le renforcement du personnel de sécurité mis à disposition de la commune ;
- ii. Faire un plaidoyer permanent pour la satisfaction des besoins matériels des services de sécurité de la commune ;
- iii. Sensibiliser les populations sur la nécessité d'une étroite collaboration avec les forces de sécurité ;
- iv. Créer et animer un cadre de concertation entre le Conseil Communal et les services de sécurité de la commune ;
- v. Renforcer les capacités techniques et réglementaires des brigades civiles.

PP2 : Aménagement du territoire communal et GRN

R8 : L'espace communal est aménagé et durablement géré.

La persistance de pratiques de gestion incontrôlée des ressources naturelles et l'absence d'un cadre référentiel d'affectation des ressources territoriales sont des maux qui minent encore la Commune. Aussi est-il prévu de :

- i. Elaborer et mettre en oeuvre le schéma directeur d'aménagement de la Commune ;
- ii. Elaborer et mettre en œuvre la convention communale de GRN ;
- iii. Elaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement participatifs des espaces boisés (forêts classées et domaines protégés de l'Etat);
- iv. Renforcer les capacités d'intervention (LAE, RFS, lutte contre les feux de brousse et les incendies de plantations...) des structures communautaires de GRN ;
- v. Elaborer un plan de gestion concertée des ressources partagées avec les Communes de Savè, Glazoué, Tchaourou, Bassila et Bantè ;
- vi. Généraliser l'expérience des Plans Fonciers Ruraux (PFR) à tous les villages de la Commune ;
- vii. Aménager les espaces verts et des places publiques de détente dans tous les arrondissements ;
- viii. Appuyer la mise en place de plantations communales ;
- ix. Sélectionner et aménager les sites attrayants les plus viables et porteurs pour l'ouverture au tourisme.

R9 : Un plaidoyer pour une exploitation durable des ressources minières disponibles est mené.

Contribuer à l'estimation et à l'exploitation des ressources minières de la Commune ;

- i. Organiser la gestion rationnelle des carrières de sables et de graviers ;
- ii. Faire un plaidoyer pour susciter l'exploitation du marbre de Idadjo.
- iii. Faire un plaidoyer pour l'exploitation rationnelle des autres ressources minières de la Commune

PP3 : Agriculture, Elevage et Pêche

Dans ce domaine, les données d'état des lieux montrent la nécessité de procéder à un renforcement technique, institutionnel et organisationnel des producteurs, la diversification et l'organisation des filières porteuses et la garantie d'un écoulement rentable. De façon spécifique, il s'agit, à terme, de parvenir à faire de ces secteurs les principaux leviers du développement communal à travers les actions ci-après :

R10 : Les capacités techniques des producteurs et associations de producteurs sont améliorées

- i. Encourager l'adoption des innovations technologiques pour la mécanisation de l'agriculture (acquisition d'engins agricoles, mise en place de parcelles de démonstration...);

- ii. Faciliter l'accès aux intrants et crédits appropriés aux producteurs ;
- iii. Appuyer la formation et le suivi des producteurs sur la gestion efficiente des exploitations agricoles ;
- iv. Appuyer la vulgarisation des innovations technologiques et techniques de production agricole ;
- v. Appuyer la dynamique nationale de développement de nouvelles filières agricoles (arachide, soja, anacarde, manioc, riz, maïs)
- vi. Appuyer le développement du maraîchage et des cultures de contre saison
- vii. Organiser annuellement une foire agricole
- viii. Rechercher les marchés d'écoulement des produits vivriers
- ix. Promouvoir l'agro-industrie par l'installation d'une usine de transformation de l'anacarde et la réhabilitation de la base d'appui à la transformation du manioc (Budget 50 millions, soit 25Mx2)

R11 : La gestion du pastoralisme et le développement de l'élevage sont assurés.

- i. Appuyer la gestion de la transhumance ;
- ii. Garantir le suivi zoo-sanitaire permanent des troupeaux ;
- iii. Susciter et faciliter l'intervention des projets d'appui au développement du petit élevage (volaille, caprins, ovins).

R12 : Les activités de pêche et de pisciculture sont organisées

- i. Organiser le contrôle et le suivi de l'exploitation des plans d'eau ;
- ii. Appuyer le développement de la pisciculture.

R13 : L'écoulement et la rentabilité de la production agricole sont assurés

- i. Appuyer la conservation et la régulation de la vente des produits vivriers ;
- ii. Créer, construire et gérer un marché des vivriers ;
- iii. Susciter et Encourager les initiatives de transformation des produits agricoles localement.

PP4 : Education, Santé, Assistance sociale et Sport, Loisirs Culture

R14 : La qualité des soins de santé et des services de promotion sociale est améliorée et leur accès est facilité.

L'état des lieux dans le domaine de la santé a révélé entre autres l'insuffisance de moyens techniques adéquats et de personnels qualifiés pour la performance des soins de santé aux populations. Pour y remédier, il s'agira de :

Faire un plaidoyer pour doter le centre de santé communal en équipements médico-techniques adéquats et performants ;

- i. Construire et équiper les centres de santé d'arrondissement inexistants ;
- ii. Réhabiliter et agrandir les centres de santé d'arrondissement existants
- iii. Construire des dispensaires ou maternités isolés ;

- iv. Former et recycler les agents des dispensaires/maternités isolés et des CSA ;
- v. Renforcer l'éducation sanitaire au niveau village et dans les lieux publics ;
- vi. Faire un plaidoyer permanent pour la mise à disposition de personnel de santé et de techniciens sociaux qualifiés ;
- vii. Accroître la sensibilisation sur les méthodes préventives des IST/VIH/SIDA et les changements de comportement à risques ;
- viii. Renforcer les capacités de service du centre de promotion, sociale de la commune ;
- ix. Créer un fonds communal d'assistance aux déshérités, aux handicapés et aux sinistrés ;
- x. Renforcer les capacités de prestation de la mutuelle de santé ;
- xi. Susciter la création de dépôts pharmaceutiques professionnels dans la Commune
- xii. Faire un plaidoyer pour concrétiser le projet de création d'orphelinats à Toui et Adougou

R15 : Un enseignement de qualité fondamentale (EQF) pour tous est réalisé.

Malgré les efforts de l'Etat et des partenaires au développement, la Commune souffre d'un manque cruel d'infrastructures scolaires, d'enseignants qualifiés, d'un suivi pédagogique efficace et d'un niveau élevé de déscolarisation. A cet égard, il a été retenu de :

- i. Construire et équiper des modules de classes dans les localités déficitaires ;
- ii. Faire un plaidoyer permanent pour la mise à disposition d'enseignants qualifiés ;
- iii. Recruter et former des enseignants locaux pour combler le déficit en personnel enseignant ;
- iv. Mobiliser tous les enfants d'âge scolaire, en particulier les filles, et encourager leur accès et leur maintien à l'éducation scolaire ;
- v. Doter les écoles en mobiliers et matériels didactiques adéquats ;
- vi. Sensibiliser les parents d'élèves sur les Nouveaux Programmes d'Etudes (NPE) ;
- vii. Doter le corps de contrôle pédagogique en matériel roulant efficace ;
- viii. Construire et équiper le bureau de la Circonscription Scolaire ;
- ix. Créer et rendre fonctionnels des centres de lecture dans les chefs lieux d'arrondissement ;
- x. Construire, équiper et rendre fonctionnelle une école maternelle dans chaque chef-lieu d'arrondissement ;
- xi. Faire un plaidoyer pour la construction et le renforcement technique de laboratoires dans les CEG de la Commune
- xii. Faire un plaidoyer pour la construction d'un centre d'Enseignement Technique et Agricole à Kèmon.

R16 : Les valeurs culturelles de la Commune, les sports et loisirs sont réorganisés et promus et le taux d'analphabétisme réduit.

Avec le déclin des valeurs culturelles de la Commune, le défi de l'alphabétisation, le manque d'animation des centres de loisirs et le défaut de structuration des activités et disciplines sportives, les actions suivantes seront mises en oeuvre :

- i. Appuyer l'organisation annuelle de festivals de promotion des rythmes et cultures du milieu ;
- ii. Construire un complexe de formation et de création artisanales
- iii. Redynamiser les activités d'alphabétisation fonctionnelle dans la Commune ;
- iv. Appuyer l'organisation des cours d'adultes dans la Commune ;
- v. Equiper et animer les maisons des jeunes et des loisirs existants ;
- vi. Construire de nouvelles maisons des jeunes et des loisirs dans les chefs lieux d'arrondissement qui n'en disposent pas encore ;
- vii. Structurer et organiser les disciplines sportives dans tous les arrondissements et au niveau communal ;
- viii. Aménager et équiper le terrain communal omnisports.
- ix. Organiser annuellement des excursions au profit des ressortissants élèves et étudiants de la Commune pour des brassages culturels
- x. Plaidoyer pour la construction de la maison du Guèlèdè à Kilibo

PP5 : Financement du développement communal

R17 : Une stratégie de diversification et de gestion transparente des revenus de la Commune est mise en oeuvre.

Du fait de l'insuffisance actuelle des ressources propres de la Commune, les stratégies suivantes seront mises en branle pour un accroissement des ressources financières :

- i. Sensibiliser les populations sur la nécessité de s'acquitter des impôts et taxes ;
- ii. Etudier et négocier les alternatives d'élargissement de l'assiette fiscale ;
- iii. Instituer et mettre en vigueur la taxe sur le développement local ;
- iv. Mettre en place un mécanisme efficace de recouvrement des impôts ;
- v. Faire un plaidoyer permanent auprès de l'Etat en vue de l'accroissement des subventions au développement local ;
- vi. Mettre en place un mécanisme populaire de compte rendu de la gestion du développement de la commune.

3.1.1 Cadre logique du PDC Ouessé

Résultats	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Localisation	Partenaires potentiels	Chronogramme				
						2005	2006	2007	2008	2009
PP1 : Infrastructures et Équipements socio-économiques et capacité institutionnelle du développement										
R1 Le réseau routier communal est viabilisé	A1.1 Négocier la Réhabilitation des principales routes secondaires de la commune	03 routes secondaires carrossables en permanence	Constats physiques sur le terrain Rapport de mise en œuvre du PDC	Kokoro-Challa Ogoï-Ansékè-Ouessé Challa Ogoï-Botti Houégbo-Djègbé Djègbé-Ouessé Ouessé-Vossa-Idadjo Ouessé-Kèmon-Kilibo Kèmon-Toui Kèmon-Akpéro-Ekpa Toui-Ayétoro	MTPT, DANIDA, DGR/MAEP, autres Partenaires au dévpt.	X	X			
	A1.2 Négocier l'aménagement des pistes rurales prioritaires	15 pistes secondaires carrossables	Constats terrain	A prioriser par ordre d'importance	MTPT, DANIDA, autres Partenaires au dévpt.		X	X	X	
	A1.3 Négocier l'aménagement des principales voies intercommunales	04 voies intercommunales		Kèmon-Agbassa Djègbé-Glazoué Idadjo-Bantè Djègbé-Savè	Communes de Glazoué, Bantè et Tchaourou MTPT, DANIDA, autres Partenaires au dévpt.		X	X	X	X
	A1.4 Créer et former des unités locales d'entretien des pistes rurales dans tous les arrondissements	Unités locales d'entretien des pistes fonctionnelles			MTPT, DANIDA, autres Partenaires au dévpt.					

	A1.5 Créer un fonds pour l'entretien des routes et pistes communales et intercommunales	Fonds créé et fonctionnel			MTPT, DANIDA, autres Partenaires au dévpt.						
	A1.6 Bitumer les routes qui relient la RNIE 2 au Chef lieu de la Commune	Routes bitumées	Rapports	Ansékè-Ouessé-Ouessé-Kilibo	MTPT DANIDA, autres partenaires		X	X	X	X	
R2 La disponibilité permanente d'énergie électrique et l'accès à l'eau potable pour tous sont garantis	A2.1 Appuyer l'extension du réseau électrique de la SBEE sur les grandes agglomérations de la commune de Ouessé	L'énergie électrique de la SBEE est disponible en fin 2007 Le nbre d'abonnés au réseau électrique	Constats de réalisation sur le terrain Rapport de mise en œuvre du PDC	Agglomération d'au moins 3 000 hts	MMEH, SBEE, Partenaires au dévpt.		X		X		
	A2.2 Susciter et appuyer les initiatives d'électrification communautaire dans les localités non couvertes par le réseau électrique de la SBEE	L'électrification existe dans des localités autres que celles couvertes par la SBEE		Tous les arrondissements	MMEH, Ass. De dévpt., Opérateurs économiques		X		X	X	X
	A2.3 Construire des systèmes d'Adduction d'Eau Villageoises (AEV) dans les chefs lieux d'arrondissement qui n'en disposent pas encore	07 AEV sont construites et fonctionnelles d'ici 2007		Challa-Ogoï, Ouessé, Kèmon, Djègbé, Gbanlin, Odougba et Laminou	Opérateurs économiques, MMEH, Partenaires au dévpt. , PDL Collines, Communautés.		03		03		
	A2.4 Renforcer la capacité de service des AEV existantes	Le taux d'accroissement des abonnés aux 02 AEV existantes	Constats de réalisation sur le terrain Rapport de mise en œuvre du PDC	Kilibo Toui	Opérateurs économiques, MMEH, Partenaires au dévpt. , PDL Collines, Communautés		X				

	A2.5 Mettre en place un mécanisme opérationnel de gestion durable des AEV installées	01 cadre participatif de gestion existe autour de chaque AEV avec une coordination communale pour l'ensemble Le degré de transparence dans la gestion	Base de données SRH Rapports PDL		Communautés, SRH, Opérateurs économiques	X	X		
	A2.6 Réhabiliter les infrastructures d'approvisionnement en eau potable existantes	95% des ouvrages existants sont fonctionnels		Tous les arrondissements	MMEH, SRH, AFD, DANIDA, GTZ, PDL Collines, Communautés, autres Partenaires au dévpt.	X			
	A2.7 Evaluer les besoins réels en construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable pour l'ensemble de la commune.	Les besoins réels et types techniques d'ouvrages hydrauliques à construire sont connus		Toute la commune	MMEH, SRH, Partenaires au dévpt.				
	A2.8 Construire de nouveaux ouvrages d'approvisionnement en eau potable compatibles à la demande et exigences hydrogéologiques pour couvrir les besoins réels des communautés	Au moins 01 nouvel ouvrage d'approvisionnement en eau potable est réalisé par village d'ici 2009		Tous les arrondissements	MMEH, SRH, AFD, DANIDA, GTZ, PDL Collines, Communautés, autres Partenaires au dévpt	X	X	X	X
	A2.9 Créer un service technique disponible en permanence pour la maintenance et la réparation des ouvrages hydrauliques	Fréquence de pannes des ouvrages Nbre d'ouvrages non fonctionnels		Commune	SRH, Artisans				

	A2.10 Mettre en place un mécanisme opérationnel de gestion durable des points d'eau et renforcer périodiquement les capacités de gestion de ses membres	01 Comité de gestion existe autour de chaque ouvrage ou groupe d'ouvrages		Tous les arrondissements	Communautés, SRH,	X	X	X	X
R3 Une stratégie communale d'assainissement du cadre de vie des populations est développée	A3.1 Elaborer et mettre en oeuvre le plan d'urbanisation du chef lieu de la commune et des chefs lieux des arrondissements	01 plan d'urbanisation des principales agglomérations de la commune est disponible	Rapport de mise en oeuvre du PDC Documents Plan d'urbanisation	Tous les arrondissements	MEHU, DDEHU, PDL Collines et autres Partenaires au dévpt.	X	X	X	
	A3.2 Négocier, élaborer et mettre en oeuvre le lotissement du chef lieu de la commune et des chefs lieux des arrondissements	01 plan de lotissement est disponible et exécuté dans chaque chef lieu d'arrondissement Les zones déjà habitées et restructurées et de nouvelles zones d'habitation sont ouvertes et loties	Rapport de mise en oeuvre du PDC Rapports de lotissement Constats de réalisation sur le terrain	Tous les arrondissements	MEHU, DDEHU, PDL Collines, IGN, Opérateurs économiques	X	X	X	
	A3.3 Réhabiliter les anciennes voies urbaines des chefs lieux d'arrondissement et aménager de nouvelles voies	10km linéaire de voie et canalisation afférente sont réhabilitées par arrondissement	Rapport de mise en oeuvre du PDC Constats de réalisation sur le terrain	Tous les arrondissements	MEHU, DDEHU, Partenaires au dévpt., PDL Collines		X	X	X
	A3.4 Mener une lutte anti-érosive permanente dans les agglomérations des chefs lieux d'arrondissement	200m linéaires de canalisation et d'ouvrages anti érosifs réalisés par an dans chaque arrondissement		Tous les arrondissements	MEHU, DDEHU, Partenaires au dévpt., PDL Collines		X	X	X

A3.5 Construire et promouvoir des ouvrages d'assainissement et d'hygiène collective (latrines, poubelles publiques)	30 latrines construites par an pour les usages publics 250 latrines construites par an sur initiatives familiales Chaque agglomération dispose des collecteurs d'ordures ménagères	Rapport de mise en œuvre du PDC Constats de réalisation sur le terrain	Tous les arrondissements	PDL Collines, PADEAR, Coop. Suisse, autres Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X
A3.6 Elaborer et mettre en œuvre une stratégie communale de gestion des déchets solides ménagers	01 document de stratégie de gestion des déchets solides ménagers est disponible des dépotoirs publics sont identifiés et opérationnels		Tous les arrondissements	MEHU, DDEHU, Partenaires au dévpt., PDL Collines		X			
A3.7 Instituer et mettre en œuvre les campagnes de salubrité dans tous les arrondissements	Une journée est consacrée périodiquement à la salubrité du cadre de vie			Ass. de dévpt.	x	x	x	x	x
A3.8 Identifier et construire un cimetière communal, et des cimetières d'arrondissement	Des cimetières sont disponibles et pratiqués dans chaque arrondissement		Ouessè Centre et Tous les Chefs lieux d'arrondissement	–	X	X			

R4 L'accès aux services de télécommunication et aux TIC est amélioré et facilité	A4.1 Faire un plaidoyer permanent pour l'extension et la stabilisation technique du réseau téléphonique	Le nbre de lignes disponibles Le nbre d'abonnés La fréquence des pannes techniques La qualité d'écoute et d'émission	Rapports de mise en œuvre du PDC Constats de réalisation sur le terrain	Tous les chefs lieux d'arrondissement	MCPTN, OPT, Ass. de dévpt	X	X				
	A4.2 Susciter et favoriser l'implantation et le développement des centres informatiques et de Cyber communautaire	01 centre informatique et 01 cyber communautaire est disponible dans chaque arrondissement		Tous les arrondissements	MCPTN, ONGs, Opérateurs économiques		X	X	X	X	
	A4.3 Renforcer les capacités de prestation de la RRLO	Les programmes de la RRLO sont accessibles à tous	Rapports de mise en œuvre du PDC Constats de réalisation sur le terrain	Tous les arrondissements	MCPTN, ONGs, PDL Collines		X	X			
	A4.4 Appuyer l'initiative de création d'une radio communautaire à Kèmon	La radio communautaire de Kèmon émet		Kèmon	MCPTN , RRLO , Association de devpt.	X	X	X			
R5 Les capacités d'offre des services des équipements marchands sont développées et renforcées	A5.1 Renforcer la capacité d'accueil et de service des marchés existants	Le nbre de hangars supplémentaires dans les anciens marchés Niveau d'amélioration de la collecte des diverses taxes de marché	Rapports de mise en œuvre du PDC Constats de réalisation sur le terrain	Ouessé centre, Kilibo, Kèmon, Kokoro, Toui, Challa Ogoï, Djègbé	PDL Collines, ONGs, Ass. de dévpt.	X	X	X			
	A5.2 Créer, construire et équiper 02 nouveaux marchés	1 marché = au moins 10 hangars en matériaux définitifs		Laminou, Djègbé	PDL Collines, ONGs, Ass. de dévpt.	01	01	01	01		
	A5.3 Réhabiliter les gares routières et parkings existants et en construire de nouveaux	04 gares routières réhabilitées 03 nouvelles gares routières construites		Ouessè, Toui, Kilibo et Kokoro Djègbé, Kèmon, Vossa	PDL Collines, Ass. de dévpt. Communautés		X	X	X		

	A5.4 Développer d'autres types d'équipements marchands à caractère public	12 magasins de grande capacité 05 boucheries-abattoirs 03 marchés à bétail		A déterminer suivant les demandes réelles	Opérateurs économiques, PDL Collines, Communautés	X	X	X	X	
	A5.5 Susciter et faciliter le développement des infrastructures de divertissement, d'accueil et d'hébergement	Au moins 01 auberge construite dans chaque arrondissement Au moins 01 bar restaurant construit dans chaque arrondissement		Tous les arrondissements	Opérateurs économiques	X	X	X		
	A5.6 Réhabiliter les marchés importants de la Commune			Ouessé, Vossa , Toui						
R6 Les services de l'administration communale sont viabilisés et leurs capacités de prestation renforcées	A6.1 Faire l'audit institutionnel et organisationnel de l'administration communale	Besoins réels connus avant fin 2005 Les mécanismes de réalisation de performance sont proposés et adoptés	Rapport d'audit Rapports de mise en œuvre du PDC Constats de réalisation sur le terrain	Commune	MCL, PRODECOM, MISD, autres Partenaires	X				
	A6.2 Construire et équiper les bureaux d'arrondissement	09 bureaux d'arrondissement sont construits et équipés		Tous les arrondissements	PDL Collines, autres Partenaires au Dévpt.	02	04	03		
	A6.3 Equiper les services de l'administration communale en matériel didactique	03 ordinateurs dotés d'unités centrales, 02 imprimantes, 1 photocopieuse acquis		Commune	MCL, PRODECOM, MISD, autres Partenaires	X	X			

	A6.4 Créer de nouveaux services techniques d'appui à la mise en œuvre du développement	Service technique Communal fonctionnel		Commune	PRODECOM, MISD	X				
	A6.5 Recruter de personnel qualifié pour renforcer l'administration communale	Nombre d'agents recrutés conformément aux besoins exprimés		Commune	PRODECOM, MISD	X	X			

	A6.6 Former et recycler le personnel d'appui de l'administration communale	01 session de formation organisée tous les deux ans	Rapports de mise en œuvre du PDC	Commune	MCL, PRODECOM, MISD, autres Partenaires.	X		X		X
	A6.7 Renforcer les capacités d'intervention et de gestion des élus locaux	01 session de formation organisée chaque année	Rapports de formation	Commune	MCL, PRODECOM, MISD, autres Partenaires	X		X		X
R7 Le territoire communal est davantage sécurisé	A7.1 Faire un plaidoyer permanent pour le renforcement du personnel de sécurité mis à disposition de la commune	Ration force de sécurité par habitant	Rapports de mise en œuvre du PDC Base de données services de sécurité	Ouessé centre, Kilibo, Toui	MISD, MDN	X	X			
	A7.2 Faire un plaidoyer permanent pour la satisfaction des besoins matériels des services de sécurité de la commune	Niveau d'équipement		Ouessé centre, Kilibo, Toui	MISD, MDN	X	X			
	A7.3 Sensibiliser les populations sur la nécessité d'une étroite collaboration avec les Forces de sécurité	01 émission radio de sensibilisation par mois Nbre de cas dénoncés par les populations Nbre des actes criminels et d'atteinte à la sécurité des citoyens		Tous les arrondissements	Brigades, Communautés	X	X	X	X	X
	A7.4 Créer et animer un cadre de concertation entre le CC et les services de sécurité de la commune	01 cadre de concertation existe entre le CC en les services de sécurité		Commune		X				

PP2: Aménagement du territoire communal et GRN

R8 L'espace communal est aménagé et durablement géré	A8.1 Elaborer et mettre en œuvre le schéma directeur d'aménagement de la Commune	01 schéma directeur de la Commune existe	Rapport de mise en œuvre du PDC Document de SDAC	Commune	AFD/PGTRN, DAT	X					
	A8.2 Elaborer et mettre en œuvre la convention communale de GRN	01 document de convention communale de GRN disponible Niveau d'évolution de l'exploitation anarchique des RN	Document de Convention GRN Documents de Plan d'aménagement	Tous les arrondissements	PGTRN, , UCP, UCGRN	X					
	A8.3 Elaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement participatifs des espaces boisés (forêts classées et domaines protégés de l'Etat)	Des PAF existent pour chaque forêt	Documents PFR Constats de réalisation sur le terrain	Tous les arrondissements	CeCPA, PGTRN, PGFTR, UCGRN		X	X	X		
	A8.4 Renforcer les capacités d'intervention des structures communautaires de GRN	Niveau de contrôle de l'exploitation anarchique des RN			CeCPA, PGTRN, PGFTR, UCGRN	X	X	X	X		
	A8.5 Elaborer un plan de gestion concertée des ressources partagées avec les Communes de Savè, Tchaourou, Bassila, Bantè	01 agence intercommunale de GRN est créée et fonctionnelle		Ouessé et ses communes limitrophes	CeCPA, PGTRN, UCGRN, Partenaires au dévpt.	X	X	X			
	A8.6 Généraliser l'expérience des plans fonciers ruraux (PFR) à tous les villages de la Commune	Le PFR sert d'outil de sécurisation foncière dans tous les 39 villages		Tous les arrondissements	PGTRN, PDL Collines, Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X	X

	A8.7 Aménager les espaces verts et des places publiques de détente dans tous les arrondissement	01 espace vert et 01 place publique disponible dans chaque arrondissement		Tous les arrondissements	PDL Collines,		X	X	X	
	A8.8 Appuyer la mise en place de plantations communales	Le nombre de plantations créés		Tous les arrondissements	UCGRN, MAEP, MEHU , CeCPA, Partenaires au dévpt.	X	X			
	A8.9 Sélectionner et aménager les sites attractifs les plus viables et porteurs pour l'ouverture au tourisme	Le nbre de touriste que reçoit la commune par an La part des recettes touristiques dans les recettes de la commune		Commune	MCAT, DDCAT, Partenaires au dévpt		X	X	X	X
R9 Un plaidoyer pour une exploitation durable des ressources minières disponibles est mené	A9.1 Contribuer à l'estimation des ressources minières de la Commune	Les ressources minières de la commune sont connues et estimées	Rapport de mise en œuvre du PDC	Sites potentiels (Kemon, Idadjo et autres)	MMEH	X	X			
	A9.2 Organiser la gestion rationnelle des carrières de sables et de graviers	Part des recettes d'extraction de carrières dans les recettes de la commune			COLAS, MOTA, SATOM et autres opérateurs économiques	X	X	X	X	X
	A9.3 Faire un plaidoyer pour le démarrage de l'exploitation du marbre de Idadjo.	01 unité d'exploitation du marbre est installée		Idadjo						
	A9.4 Faire un plaidoyer pour l'exploitation rationnelle des autres ressources minières de la Commune			Sites potentiels						

*Tél : (00229) 54 07 45
54 06 99*

Fax :

*Commune de Ouessè
email : -----*

PP3: Agriculture, Elevage et Pêche

R10 Les capacités techniques des producteurs et associations de producteurs sont améliorées	A10.1 Encourager l'adoption des innovations technologiques pour la mécanisation de l'agriculture	01 fonds d'appui aux producteurs est disponible le nbre de paysans qui adoptent la culture attelée ou motorisée	Rapport de mise en œuvre du PDC Rapports de campagne agricole du CeCPA Statistiques agricoles du MAEP	Commune	CeCPA, UCP, PDL Collines, COBEMAG, Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X
	A10.2 Faciliter l'accès aux intrants et crédits appropriés aux producteurs	Des concertations/négociations organisées avec les structures de finance locale 01 fonds de garantie du crédit agricole est créé et accessible aux problèmes		Tous les arrondissements	CeCPA, UCP, CLCAM	X	X	X	X	X
	A10.3 Appuyer la formation et le suivi des producteurs sur la gestion efficiente des exploitations agricoles	5 000 chefs d'exploitation sont formés et suivis d'ici 2009		Tous les villages	CeCPA, UCP, ONGs, Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X
	A10.4 Appuyer la vulgarisation des innovations technologiques et techniques de production agricole	12 émissions radio réalisées par an		Tous les villages	CeCPA, UCP, INRAB, RRLO	X	X	X	X	X
	A10.5 Appuyer la dynamique nationale de développement de nouvelles filières agricoles (arachide, soja, anacarde, manioc, riz, maïs)	De nouvelles filières sont organisées		Commune	MAEP, CeCPA, UCP	X	X	X	X	X
	A10.6 Appuyer le développement du maraîchage et des cultures de contre saison	Nbre de jardins maraîchers installés Quantité des produits maraîchers et de contre saison sur la marché		Toute zone propice	MAEP, CeCPA, UCP, PADS	X	X	X	X	X

	A10.7 Organiser annuellement une foire agricole et appuyer la participation des producteurs de la commune aux foires agricoles régionales et nationales	01 foire agricole est organisée chaque année		Commune	MAEP, CeCPA, UCP, PADSA		X	X	X	X
	A10.8 Rechercher les marchés d'écoulement des produits vivriers	5 visites échanges sont organisées dans les villes disposant de grands marchés.		Malanville, Cotonou, Glazoué	MAEP, CeCPA, UCP		X	X	X	X
	A10.9 Promouvoir l'agro-industrie par l'installation d'une usine de transformation de l'anacarde et la réhabilitation de la base d'appui à la transformation du manioc	Usine de transformation d'anacarde fonctionnelle Base d'appui à la transformation du manioc opérationnelle		Ouessé Toui	MAEP, CeCPA, UCP, PADSA		X	X	X	X
R11 La gestion du pastoralisme et le développement de l'élevage sont assurés	A11.1 Appuyer la gestion de la transhumance	01 couloir de passage de passage des transhumants est délimité 01 cadre communal de gestion de la transhumance est créée et fonctionne les cas de conflits liés à la transhumance sont réduits de 80%	Rapports de campagne agricole du CeCPA Statistiques agricoles du MAEP Base de données Direction de l'Elevage	Commune	CeCPA, UCGRN, PDE, PGTRN, Direction de l'Elevage	X	X	X	X	X
	A11.2 Garantir le suivi zoonosanitaire permanent des troupeaux	90% des bovins présents sur le territoire communal sont régulièrement vaccinés et traités		Tous les arrondissements	CeCPA/ PDE	X	X	X	X	X

	A11.3 Susciter et faciliter l'intervention des projets d'appui au développement du petit élevage (volaille, caprins, ovins)	01 programme d'appui au développement du petit élevage est en activité d'ici 2007 Les revenus tirés du petit élevage s'améliorent de 60% pour les ménages		Tous les arrondissements	MAEP, CTB, Partenaires au Dévpt, ONGs		X	X				
R12 Les activités de pêche et de pisciculture sont organisées	A12.1 Organiser le contrôle et le suivi de l'exploitation des plans d'eau	01 mécanisme de gestion participative existe et est appliquée pour chaque plan d'eau	Rapports de campagne agricole du CeCPA Statistiques agricoles du MAEP	Tous les arrondissements	CeCPA, PDL Collines, PADPPA, Direction des Pêches	X	X	X	X	X		
	A12.2 Appuyer le développement de la pisciculture	10 pêcheurs formés par village aux techniques d'alevinage et de pisciculture 5 étangs piscicoles sont aménagés par arrondissement Le volume de la production halieutique		Tous les arrondissements	CeCPA, PDL Collines, PADPPA Direction des Pêches	X	X					
R13 L'écoulement et la rentabilité de la production agricole sont assurés	A13.1 Appuyer la conservation et la régulation de la vente des produits vivriers	01 Fonds d'appui à la conservation des produits agricoles est disponible Le prix de cession des produits vivriers s'est amélioré de 30%	Rapport de mise en œuvre du PDC Constats de réalisation sur le terrain CeCPA	Commune	CeCPA, ONASA, ONS, CLCAM		X					
	A13.2 Créer, construire et gérer un marché des vivriers	L'écoulement de la production vivrière est assuré localement			CeCPA, PDL Collines, Partenaires au dévpt		X	X	X	X		
	A13.3 Susciter et Encourager les initiatives de transformation des produits agricoles localement	La valeur ajoutée de la production agricole s'améliore de 40%		Tous les arrondissements	CeCPA, PDL Collines, Partenaires au dévpt		X	X	X	X		

PP4 : Education, Santé Assistante sociale et Sport, Loisirs Culture

R14 La qualité des soins de santé et des services de promotion sociale est améliorée et leur accès est facilité	A14.1 Doter le centre de santé communal en équipements médico-techniques adéquats et performants	01 Ambulance, Radiologie et bloc opératoire fonctionnels Laboratoire réhabilité Plateau technique renforcé	Rapport de mise en œuvre du PDC Visite de terrain	Ouessé centre	MSP/DDSP Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	x
	A 14.2 Construire et équiper les centres de santé d'arrondissement inexistantes	02 centres de santé d'arrondissement construits et équipés	Rapport de mise en œuvre du PDC Visite de terrain	Laminou (a) Odougba (b) Gbanlin (c)	MSP/DDSP Coop. Suisse Partenaires au dévpt.	(a) (b)	(c)	(c)		
	A14.3 Réhabiliter et agrandir les centres de santé d'arrondissement existants	06 Centres de santé d'arrondissement réhabilités	Rapport de mise en œuvre du PDC Visite de terrain	Toui, Kilibo, Djègbé, Kèmon et Challa-ogoï Gbanlin (c)	MSP/DDSP Coop. Suisse Partenaires au dévpt.		X	X	X	X
	A14.4 Construire des maternités ou dispensaires isolés	03 maternités ou dispensaires isolés fonctionnel	Rapport de mise en œuvre du PDC Visite de terrain	Villages à déterminer en fonction de l'éloignement du CSA	MSP, PDL Collines, Coop. Suisse Partenaires au dévpt.		x	X	X	X
	A14.5 Former et recycler les agents des dispensaires/ maternités isolés et des CSA	02 sessions de formation organisées par an	Rapport de mise en œuvre du PDC Rapport de formation		DDSP CSC		X	X	X	X
	A14.6 Renforcer l'éducation sanitaire au niveau village et dans les lieux publics	02 campagnes par arrondissement réalisées par an	Rapport de mise en œuvre du PDC	Tous les arrondissements	Mairie/ PADEAR/ MSP/ Zone sanitaire/ MFSS	X	X	X	X	X
	A14.7 Faire un plaidoyer permanent pour la mise à disposition de personnel de santé et de techniciens sociaux qualifiés	02 médecins, 04 infirmiers, 05 sages femmes, 18 aides soignants, 01 techn. Social, 01 Chirurgien, 01 radiologue sont disponibles	Effectif de personnel de santé de la commune Rapport de mise en œuvre du PDC	Commune	MSP, DDSP Mairie	X	X	X	X	X

	A14.8 Accroître la sensibilisation sur les méthodes préventives des IST/VIH/SIDA et le changement de comportement à risques	04 campagnes /arrd/an Taux d'évolution des séropositifs dans la commune	Rapport d'activités du CSC et des CSA	Tous les arrondissements	MSP, MFPSS, PNLS, PPLS, UNICEF, ONGs. Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X
	A14.9 Renforcer les capacités de service du centre de promotion, sociale de la commune	01 Service de réhabilitation nutritionnelle est créée, 02 assistants sociaux recrutés et disponibles, 10 grpmts de femmes/ arrd. Accèdent aux crédits sociaux	Rapport d'activités du CPS Visite de terrain	Commune, Tous les arrondissements	MFPSS Partenaires aux dévpt.	X	X	X	X	X
	A14.10 Créer un fonds communal d'assistance aux déshérités, aux handicapés et aux sinistrés	Fonds disponible Nbre de personnes assistés	Rapport d'activités du CPS	Commune	MFPSS		X	X	X	X
	A14.11 Renforcer les capacités de prestation de la mutuelle de santé	Les offres de service de la mutuelle connus de tous, Nbre d'adhérents à la mutuelle Nbre de personnes ayant bénéficié des services de la mutuelle	Rapport d'activités et documents de travail de la mutuelle	Commune	MFPSS, Coop. Suisse, ONGs	X	X	X	X	X
	A14.12 Susciter la création de dépôts pharmaceutiques professionnels dans la Commune	02 pharmacies de spécialité sont créées	Visite de terrain	Ouessé Centre Kilibo	Ordre des pharmaciens U.PHA.BE MSP		X	X	X	X
	A14.13 Faire un plaidoyer pour concrétiser le projet de création d'orphelinats à Toui et Adougou	Bâtiments construits et équipés Fonds d'aide aux orphelins créé	Rapport de mise en œuvre du PDC	Toui, Adougou	MFPSS, Coop. Suisse, ONGs	X	X	X		

Résultats	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiable (IOV)	Sources de Vérification	Localisation	Partenaires Potentiels	Chronogramme				
						2005	2006	2007	2008	2009
PP4 : Education, Santé Assistante sociale et Sport, Loisirs Culture (suite)										
R 15 Un enseignement de qualité fondamentale (EQF) pour tous est réalisé	A15.1 Construire et équiper des modules de classes dans les localités déficitaires	25 modules de trois classes sont construites et équipées de mobiliers scolaires	Rapport de mise en œuvre du PDC Constats physiques sur le terrain	Tous les villages/quartiers avec une priorité aux plus démunis	MEPS, DDEPS PDL Collines, USAID, Partenaires au dévpt. , ONGs	05	05	05	05	05
	A15.2 Faire un Plaidoyer permanent pour la mise à disposition d'enseignants qualifiés	15 APE affectés par an dans les écoles de la commune	Statistiques scolaires de la commune de Ouessé Rapport de mise en œuvre du PDC	Commune	MEPS, DDEPS, CS		X	X	X	X
	A15.3 Recruter et former des enseignants locaux pour combler le déficit en personnel enseignant	120 enseignants communautaires recrutés et formés	Statistiques scolaires de la commune de Ouessé Rapport de mise en œuvre du PDC	Commune	MEPS, APE, CS Partenaires au dévpt.		30	30	30	30
	A 15.4 Mobiliser tous les enfants d'âge scolaire, en particulier les filles et encourager leur accès et leur maintien à l'éducation scolaire	Fréquence de sensibilisation des parents et écoliers sur la nécessité de la scolarisation 100% des enfants de 6 ans inscrits Nbre de filles à l'école	Statistiques scolaires de la commune de Ouessé Rapport de mise en œuvre du PDC	Commune	CS, APE Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X
	A15.5 Doter les écoles en mobiliers et matériels didactiques adéquats	1500 tables bancs acquis Qté de Manuels scolaires fournis aux écoles Valeur financière des autres matériels acquis	Constats physiques sur le terrain Rapport de mise en œuvre du PDC	Toute la Commune	MEPS, DDEPS PDL Collines, USAID, Partenaires au dévpt. , ONGs	X	X	X	X	X
	A15.6 Sensibiliser les parents d'élèves sur les Nouveaux Programmes d'Enseignement (NPE)	01 émission radio en langues locales sur les NPE par trimestre	Rapport d'activité du C/CS	Commune	DDEPS, CS, APE	X	X	X	X	X

	A15.7 Doter le corps de contrôle pédagogique en matériel roulant efficace	01 véhicule 04 roues de terrain acquis	Constats physiques sur le terrain Rapport de mise en œuvre du PDC	Circonscription Scolaire	MEPS, Partenaires au dévpt.	X	X			
	A15.8 Construire et équiper le bureau de la Circonscription scolaire	01 bâtiment construit et équipé en mobiliers		Ouessé Centre	MEPS, Partenaires au dévpt.	X	X			
	A15.9 Créer et rendre fonctionnels des centres de lecture dans les chefs lieux d'arrondissement	09 centres de lectures ouverts et fréquentés		Tous les arrondissements	MEPS, MCAT, ONGs, Partenaires au dévpt.	01	02	02	02	02
	A15.10 Construire, équiper et rendre fonctionnel une école maternelle dans chaque chef lieu d'arrondissement	06 nouvelles écoles maternelles sont ouvertes 03 écoles maternelles existantes sont renforcées 17 éducateurs recrutés			MEPS, APE, CS Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X
	A15.11 Faire un plaidoyer pour la construction de laboratoires dans les CEG de la Commune et leur renforcement technique	Chaque CEG doté d'un laboratoire équipé		Tous les collèges de la commune	MEPS, APE, Partenaires au dévpt.		X	X	X	X
	A15.12 Faire un plaidoyer pour la construction d'un centre d'Enseignement Technique et Agricole à Kèmon	01 école d'agriculture est construite à Kèmon		Kèmon	METFP, Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X

Résultats	Activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de Vérification	Localisation	Partenaires potentiels	Chronogramme				
						2005	2006	2007	2008	2009
PP4 : Education, Santé Assistante sociale et Sport, Loisirs Culture (Suite)										
R16 Les valeurs culturelles, les sports et loisirs de la Commune sont réorganisés et promus et le taux d'analphabétisme réduit	A16.1 Appuyer l'organisation annuelle de festivals de promotion des rythmes et cultures du milieu ;	01 festival annuel du pays des « sept rivières » se tient	Rapport d'activités de la Commune	Commune	MCAT, Ass. de dévpt, ONGs Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X
	A16.2 Construire un complexe de formation et de création artisanales	01 Complexe de formation artisanale est construite	Constats physiques sur le terrain Rapport de mise en œuvre du PDC	A déterminer	MCAT, Ass. de dévpt, ONGs Partenaires au dévpt.			X	X	
	A16.3 Redynamiser les activités d'alphabétisation fonctionnelle dans la Commune	02 centres d'alphabétisation fonctionnelle construits et équipés 01 session annuelle de recyclage des maîtres alphabétiseurs organisée le taux de croissance des alphabétisés	Constats physiques sur le terrain Rapport d'activité du Service d'alphabétisation	01 Zone Est, 01 Zone Ouest Toute la Commune	Coord. Alphabétisation MCAT Partenaires au dévpt.	X	X	X	X	X
	A16.4 Appuyer l'organisation des cours d'adultes dans la Commune	01 centre de cours du soir / arrdmt. 09 enseignants sollicités et motivés le nbre d'adultes alphabétisés en français fondamental		Tous les arrondissements	Cs, ONGs, Ass. de dévpt.		X	X	X	X

	A16.5 Equiper et animer les maisons des jeunes et des loisirs existants	Les Maisons des jeunes et loisirs de Laminou, Ouessé et Challa-Ogoï sont équipées et animées Le nbre des manifestations abritées par chaque maison			MCAT, LNB, Ass.dévt, UCP, ONGs, PDL Collines	X	X	X	X	
	A16.6 Construire de nouvelles maisons des jeunes et des loisirs dans les chefs lieux d'arrondissement qui n'en disposent pas encore	6 nouvelles maisons de jeunes inaugurées	Constats physiques sur le terrain Rapport de mise en œuvre du PDC		MCAT, LNB, Ass.dévt, USPP, ONGs, PDL Collines	X	X	X	X	X
	A16.7 Structurer et organiser les disciplines sportives dans tous les arrondissements et au niveau communal	Les performances sportives de la commune au plan régional et national			MJSL, Ass.dévt	X	x			
	A16.8 Aménager et équiper le terrain communal omnisports	Capacité du stade à accueillir des compétitions ou rencontres sportives statutaires Fréquence et envergure des activités sportives sur le stade			MJSL, PDL Collines, Partenaires au dévpt.	X	X			
	A16.9 Organiser annuellement des excursions au profit des ressortissants élèves et étudiants de la Commune pour des brassages culturels	01 excursion est organisée chaque année sur la commune de Ouessé		Constats physiques sur le terrain Rapport de mise en œuvre du PDC	commune		X	X	X	X
	A16.10 Plaidoyer pour la construction de la maison du Guèlèdè à Kilibo	01 maison est érigée pour le Guèlèdè à Kilibo	Kilibo		MCAT	X	X	X	X	

*Tél : (00229) 54 07 45
54 06 99*

Fax :

*Commune de Ouessè
email : -----*

PP5 : Financement du développement communal

R17 Les ressources propres de la commune sont améliorées et leur bonne gouvernance assurée	A17.1 Sensibiliser les populations sur la nécessité de s'acquitter des impôts et taxes	02 campagnes de sensibilisation organisées par an	Rapport de mise en œuvre du PDC BAF Recette Perception Trésor Public	RRLO, Services des Impôts	Tous les villages	X	X	X	X	X	
	A17.2 Etudier et négocier les alternatives d'élargissement de l'assiette fiscale	Un rapport des nouvelles matières imposables est disponible		PRODECOM, MCL, ANCB	Commune	X	X				
	A17.3 Instituer et mettre en vigueur la taxe sur le développement local	TDL en vigueur d'ici la fin 2005		Services de Impôts	Commune	X					
	A17.4 Mettre en place un mécanisme efficace de recouvrement des impôts	90% des prévisions recouvrées par exercice		Services des Impôts, RP	Commune	X					
	A17.5 Faire un plaidoyer permanent auprès de l'Etat en vue de l'accroissement des subventions au développement local	Subvention de l'Etat accrue de 10% chaque année		ANCB, MFE, MISD, MCL	Commune	X	X	X	X	X	X
	A17.6 Mettre en place un mécanisme populaire de compte rendu de la gestion du développement de la commune	01 compte rendu annuel est fait de la gestion financière en même temps que le point des réalisations par semestre		RRLO	Tous les villages	X	X	X	X	X	X

*Tél : (00229) 54 07 45
54 06 99*

Fax :

*Commune de Ouessè
email : -----*

3.1.2 Programmation financière

La programmation financière telle que présentée dans les tableaux ci-dessous, s'est fondée sur les hypothèses minimalistes de financement des actions. On a tenu essentiellement compte des capacités réelles de la commune et des problèmes cruciaux de développement qu'elle doit assumer pour le bien-être de ses populations à l'horizon 2009. Conscient que les ressources propres de la commune dans leur état actuel sont loin de constituer la principale source de financement du développement, il est fait l'hypothèse que l'aide extérieure en provenance du pouvoir central et de tout autre partenaire devra venir renforcer et accompagner les efforts fournis au niveau local.

A l'analyse, le budget de réalisation du PDC de Ouessé s'élève à Deux Milliard Trois Cent Quatre Vingt Cinq Millions Huit Cent Mille **(2. 385. 800. 000) FCFA** d'investissement. Il se décompose en une hypothèse de Trois Cent Quatre Vingt et Un Millions Quatre Cent Mille **(381. 400. 000) FCFA** d'apport propre de la commune, soit un pourcentage de 15,72%; et d'une recherche de financement complémentaire de Deux Milliard Quatre Millions Quatre Cent Mille **(2.004.400.000) FCFA**, soit un pourcentage de soit 84,28%.

Code	Activités/Projets	Coût estimatif	Ressources propres	Proportion	Financement recherché	Proportion
R1: Le réseau routier communal est viabilisé						
A1.1	Négocier la Réhabilitation des principales routes secondaires de la commune	1 000 000	1 000 000	000100%	0	0,00%
A1.2	Négocier l'aménagement des pistes rurales prioritaires	500 000	500 000	000100%	0	0,00%
A1.3	Négocier l'aménagement des principales voies intercommunales	1 000 000	1 000 000	000100%	0	0,00%
A1.4	Créer et former des unités locales d'entretien des pistes rurales dans tous les arrondissements	5 000 000	1 000 000	00020%	4 000 000	80,00%
A1.5	Créer un fonds pour l'entretien des routes et pistes communales et intercommunales	120 000 000	12 000 000	00010%	108 000 000	90,00%
A1.6	Bitumer les routes qui relient la RNIE 2 au Chef lieu de la Commune notamment Ansêkè-Ouessé et Kilibo-Ouessé			PM	PM	PM
Sous Total R1		127 500 000	15 500 000	00012,16%	112 000 000	87,84%
R2: La disponibilité permanente d'énergie électrique et l'accès à l'eau potable pour tous sont garanti						
A2.1	Faire un plaidoyer et appuyer l'extension du réseau électrique de la SBEE sur les grandes agglomérations de la commune de Ouessé	20 000 000	20 000 000	000100%	0	0,00%
A2.2	Susciter et appuyer les initiatives d'électrification communautaire dans les localités non couvertes par le réseau électrique de la SBEE	40 000 000	16 000 000	00040%	24 000 000	60,00%
A2.3	Construire 05 systèmes d'Adduction d'Eau Villageoises (AEV) dans les chefs lieux d'arrondissement qui n'en disposent pas encore	40 000 000	4 000 000	00010%	36 000 000	90,00%
A2.4	Renforcer la capacité de service des AEV existantes	25 000 000	2 500 000	00010%	22 500 000	90,00%
A2.5	Mettre en place un mécanisme participatif de gestion durable des AEV installées			PM	PM	PM
A2.6	Réhabiliter les infrastructures d'approvisionnement en eau potables existantes	20 000 000	3 000 000	00015%	17 000 000	85,00%
A2.7	Evaluer les besoins réels en construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable pour l'ensemble de la commune.	5 000 000	1 000 000	00020%	4 000 000	80,00%
A2.8	Construire de nouveaux ouvrages d'approvisionnement en eau potable compatibles à la demande et exigences hydrogéologiques pour couvrir les besoins réels des communautés	50 000 000	5 000 000	00010%	45 000 000	90,00%
A2.9	Créer un service technique disponible en permanence pour la maintenance et la réparation des ouvrages hydrauliques	20 000 000	8 000 000	00040%	12 000 000	60,00%
A2.10	Mettre en place un mécanisme participatif de gestion durable des points d'eau	5 000 000	1 000 000	00020%	4 000 000	80,00%
Sous Total R2		225 000 000	60 500 000	00026,89%	164 500 000	73,11%
R3: Une stratégie communale d'assainissement du cadre de vie des populations est développé						
A3.1	Elaborer et mettre en oeuvre le plan d'urbanisation du chef lieu de la commune et des chefs lieux des arrondissements	20 000 000	3 000 000	00015%	17 000 000	85,00%
A3.2	Négocier, élaborer et mettre en oeuvre le lotissement du chef lieu de la commune et des chefs lieux des arrondissements	15 000 000	15 000 000	000100%	0	0,00%
A3.3	Réhabiliter les anciennes voies urbaines des chefs lieux d'arrondissement et aménager de nouvelles voies	100 000 000	10 000 000	00010%	90 000 000	90,00%
A3.4	Mener une lutte anti-érosive permanente dans les agglomérations des chefs lieux d'arrondissement	45 000 000	6 750 000	00015%	38 250 000	85,00%
A3.5	Construire et promouvoir des ouvrages d'assainissement et d'hygiène collective (latrines, poubelles publiques)	20 000 000	3 000 000	00015%	17 000 000	85,00%
A3.6	Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie communale de gestion des déchets solides ménagers	6 000 000	1 200 000	00020%	4 800 000	80,00%
A3.7	Instituer et mettre en oeuvre les campagnes de salubrité dans tous les arrondissements	500 000	500 000	000100%	0	0,00%
A3.8	Identifier et construire un cimetière communal, et des cimetières d'arrondissement	10 000 000	1 500 000	00015%	8 500 000	85,00%
Sous Total R3		216 500 000	40 950 000	00018,91%	175 550 000	81,09%

R4: L'accès aux services de télécommunication et des TIC est amélioré et facilité						
A4.1	Faire un plaidoyer permanent pour l'extension et la stabilisation technique du réseau téléphonique	500 000	500 000	100%	0	0,00%
A4.2	Susciter et favoriser l'implantation et le développement des centres informatiques et de Cyber communautaire	15 000 000	3 000 000	20%	12 000 000	80,00%
A4.3	Renforcer la capacité de prestation de la RRLO	500 000	500 000	100%	0	0,00%
A4.4	Appuyer l'initiative de création d'une radio communautaire à Kèmon	2 000 000	800 000	40%	1 200 000	60,00%
Sous Total R4		18 000 000	4 800 000	27%	13 200 000	73,33%
R5: Les capacités d'offre de s services des équipements marchands sont développées et renforcées						
A5.1	Renforcer la capacité d'accueil et de service des marchés existants	15 000 000	1 500 000	10%	13 500 000	90,00%
A5.2	Créer, construire, assainir et équiper 02 nouveaux marchés	40 000 000	4 000 000	10%	36 000 000	90,00%
A5.3	Réhabiliter les gares routières et parkings existants et en construire de nouveaux	20 000 000	2 000 000	10%	18 000 000	90,00%
A5.4	Développer d'autres types d'équipements marchands à caractère publique	25 000 000	2 500 000	10%	22 500 000	90,00%
A5.5	Susciter et appuyer le développement des infrastructures de divertissement, d'accueil et d'hébergement	10 000 000	3 000 000	30%	7 000 000	70,00%
A5.6	Réhabiliter les marchés importants de la Commune(Ouessè, Vossa, Toui et Kilibo)	10 000 000	1 000 000	10%	9 000 000	90,00%
Sous Total R5		120 000 000	14 000 000	11,67%	106 000 000	88,32%
R6: Les services de l'administration communales sont viabilisés et leurs capacités de prestation renforcées						
A6.1	Faire l'audit institutionnel et organisationnel du fonctionnement de l'administration communale	7 000 000	1 400 000	20%	5 600 000	80,00%
A6.2	Construire et équiper les bureaux d'arrondissement	75 000 000	7 500 000	10%	67 500 000	90,00%
A6.3	Equiper les services de l'administration communale en matériel didactique	8 500 000	2 550 000	30%	5 950 000	70,00%
A6.4	Créer de nouveaux services techniques d'appui à la mise en œuvre du développement	5 000 000	1 500 000	30%	3 500 000	70,00%
A6.5	Recruter de personnel qualifié pour renforcer l'administration communale	15 000 000	4 500 000	30%	4 500 000	70,00%
A6.6	Former et recycler le personnel d'appui de l'administration communale	10 000 000	2 000 000	20%	8 000 000	80,00%
A6.7	Renforcer les capacités d'intervention et de gestion des élus locaux	10 000 000	3 000 000	30%	7 000 000	70,00%
Sous Total R6		130 500 000	22 450 000	17,20%	108 050 000	82,80%
R7: Le territoire communal est davantage sécurisé						
A7.1	Faire un plaidoyer pour le renforcement du personnel de sécurité	200 000	200 000	100%	0	0,00%
A7.2	Faire un plaidoyer permanent pour la satisfaction des besoins matériels des services de sécurité	200 000	200 000	100%	0	0,00%
A7.3	Sensibiliser les populations sur la nécessité d'une étroite collaboration avec les Forces de sécurité	2 500 000	1 000 000	40%	1 500 000	60,00%
A7.4	Créer et animer un cadre de concertation entre le CC et les services de sécurité	500 000	500 000	100%	0	0,00%
A7.5	Renforcer les capacités techniques et réglementaires des brigades civiles	5 000 000	500 000	10%	4 500 000	90,00%
Sous Total R7		8 400 000	2 400 000	28,57%	6 000 000	71,42%

*Tél : (00229) 54 07 45
54 06 99*

Fax :

*Commune de Ouessè
email : -----*

R8: L'espace communal est aménagé et durablement géré						
A8.1	Elaborer et mettre en ouvre le schéma directeur d'aménagement de la Commune	25 000 000	0	0%	25 000 000	100,00%
A8.2	Elaborer et mettre en œuvre la convention communale de GRN	3 000 000	0	0%	3 000 000	100,00%
A8.3	Elaborer et mettre en œuvre les plans d'aménagement participatifs des espaces boisés (forêts classées et domaines protégés de l'Etat)	15 000 000	1 500 000	10%	13 500 000	90,00%
A8.4	Renforcer les capacités d'intervention des structures communautaires de GRN	2 000 000	600 000	30%	1 400 000	70,00%
A8.5	Elaborer un plan de gestion concertée des ressources partagées avec les Communes de Savè, Tchaourou, Bassila, Bantè	5 000 000	1 500 000	30%	3 500 000	70,00%
A8.6	Généraliser l'expérience des plans fonciers ruraux (PFR) à tous les villages Commune	50 000 000	5 000 000	10%	45 000 000	90,00%
A8.7	Aménager les espaces verts et des places publiques de détente dans tous les arrondissement	50 000 000	7 500 000	15%	42 500 000	85,00%
A8.8	Appuyer la mise en place de plantations communales	8 000 000	1 200 000	15%	6 800 000	85,00%
A8.9	Sélectionner et aménager les sites attrayants les plus viables et porteurs pour le tourisme	10 000 000	1 000 000	10%	9 000 000	90,00%
Sous Total R8		168 000 000	18 300 000	10,89%	149 700 000	89,11%
R9: Un plaidoyer pour une exploitation durable des ressources minières disponibles est mené						
A9.1	Contribuer à l'estimation et à l'exploitation des ressources minières de la Commune	8 000 000	3 200 000	40%	4 800 000	60,00%
A9.2	Organiser la gestion rationnelle des carrières de sables et de graviers	4 000 000	4 000 000	100%	0	0,00%
A9.3	Faire un plaidoyer pour l'exploitation du marbre d'Idadjo et des autres ressources minières de la Commune	3 000 000	3 000 000	100%	0	0,00%
Sous Total R9		15 000 000	10 200 000	68,00%	4 800 000	32,00%
R10: Les capacités techniques des producteurs et associations de producteurs sont améliorées						
A10.1	Encourager l'adoption des innovations technologiques pour la mécanisation de l'agriculture	50 000 000	10 000 000	20%	40 000 000	80,00%
A10.2	Faciliter l'accès aux intrants et crédits appropriés aux producteurs	2 000 000	600 000	30%	1 400 000	70,00%
A10.3	Appuyer la formation et le suivi des producteurs sur la gestion efficiente des exploitations agricoles	25 000 000	5 000 000	20%	20 000 000	80,00%
A10.4	Appuyer la vulgarisation des innovations technologiques et techniques de production agricole	12 500 000	2 500 000	20%	10 000 000	80,00%
A10.5	Appuyer la dynamique nationale de développement de nouvelles filières agricoles (arachide, soja, anacarde, manioc, riz, maïs)	5 000 000	1 500 000	30%	3 500 000	70,00%
A10.6	Appuyer le développement du maraîchage et des cultures de contre saison	1 000 000	300 000	30%	700 000	70,00%
A10.7	Organiser annuellement une foire agricole et appuyer la participation des producteurs de la commune aux foires agricoles régionales et nationales	20 000 000	6 000 000	30%	14 000 000	70,00%
A10.8	Rechercher les marchés d'écoulement des produits vivriers	2 000 000	2 000 000	100%	0	0,00%

A10.9	Promouvoir l'agro-industrie par l'installation d'une usine de transformation de l'anacarde et la réhabilitation de la base d'appui à la transformation du manioc	50 000 000	5 000 000	10%	45 000 000	90%
Sous Total R10		167 500 000	32 900 000	19,64%	134 600 000	80,36%

R11: La gestion du pastoralisme et le développement de l'élevage sont assurés						
A11.1	Appuyer la gestion de la transhumance	7 000 000	2 100 000	30%	4 900 000	70,00%
A11.2	Garantir le suivi zoo-sanitaire permanent des troupeaux	3 000 000	900 000	30%	2 100 000	70,00%
A11.3	Susciter et faciliter l'intervention des projets d'appui au développement du petit élevage	500 000	500 000	100%	0	0,00%
Sous Total R11		7 500 000	2 600 000	34,67%	4 900 000	65,33%
R12: Les activités de pêche et de pisciculture sont organisées						
A12.1	Organiser le contrôle et le suivi de l'exploitation des plans d'eau	5 000 000	1 000 000	20%	4 000 000	80,00%
A12.2	Appuyer le développement de la pisciculture	12 000 000	2 400 000	20%	9 600 000	80,00%
Sous Total R12		17 000 000	3 400 000	20,00%	13 600 000	80,00%
R13: L'écoulement et la rentabilité de la production agricole sont assurés						
A13.1	Appuyer la conservation et la régulation de la vente des produits vivriers (fonds de garantie)	5 000 000	1 000 000	20%	4 000 000	80,00%
A13.2	Créer, construire et gérer un marché des vivriers	60 000 000	6 000 000	10%	54 000 000	90,00%
A13.3	Susciter et Encourager les initiatives de transformation des produits agricoles localement	25 000 000	5 000 000	20%	20 000 000	80,00%
Sous Total R13		90 000 000	12 000 000	13,33%	78 000 000	86,67%
R14 La qualité des soins de santé et des services de promotion sociale est améliorée et leur accès facilité						
A14.1	Faire un plaidoyer pour doter le centre de santé communal en équipements médico-techniques adéquats et performants	3 000 000	3 000 000	100%	0	0%
A14.2	Construire et équiper les centres de santé d'arrondissement inexistants	150 000 000	15 000 000	10%	135 000 000	90%
A14.3	Réhabiliter et agrandir les centres de santé d'arrondissement existants	50 000 000	5 000 000	10%	45 000 000	90%
A14.4	Construire des dispensaires ou maternités isolés	60 000 000	6 000 000	15%	54 000 000	85%
A14.5	Former et recycler les agents des dispensaires/maternités isolés et des CSA	5 000 000	2 000 000	40%	3 000 000	60%
A14.6	Renforcer l'éducation sanitaire au niveau village et dans les lieux publics	1 000 000	400 000	40%	600 000	60%
A14.7	Faire un plaidoyer permanent pour la mise à disposition de personnel de santé et de techniciens sociaux qualifiés	500 000	500 000	100%	0	0%
A14.8	Accroître la sensibilisation sur les méthodes préventives des IST/VIH/SIDA et les changements de comportements à risques	10 000 000	1 000 000	10%	9 000 000	90%
A14.9	Renforcer les capacités de service du centre de promotion, sociale de la commune	5 000 000	1 000 000	20%	4 000 000	80%
A14.10	Créer un fonds communal d'assistance aux déshérités, aux handicapés et aux sinistrés	20 000 000	8 000 000	40%	12 000 000	60%
A14.11	Renforcer les capacités de prestation de la mutuelle de santé	10 000 000	2 000 000	20%	8 000 000	80%
A14.12	Susciter la création de dépôts pharmaceutiques professionnels dans la Commune	1 000 000	300 000	30%	700 000	70%
A14.13	Faire un plaidoyer pour la construction d'un orphelinat communal à Toui	200 000	200 000	100%	0	0,00%

3						
Sous Total R14		315 500 000	44 400 000	14,06%	271 300 000	85,94%

R15: Un enseignement de qualité fondamentale (EQF) pour tous est réalisé						
A15.1	Construire et équiper des modules de classes dans les localités déficitaires	300 000 000	30 000 000	10%	270 000 000	90%
A15.2	Faire un Plaidoyer permanent pour la mise à disposition d'enseignants qualifiés	500 000	500 000	100%	0	0,00%
A15.3	Recruter et former des enseignants locaux pour combler le déficit en personnel enseignant	75 000 000	7 500 000	10%	67 500 000	90%
A15.4	Mobiliser tous les enfants d'âge scolaire, en particulier les filles, et encourager leur accès et leur maintien à l'éducation scolaire	3 000 000	1 200 000	40%	1 800 000	60%
A15.5	Doter les écoles en mobiliers et matériels didactiques adéquats	100 000 000	10 000 000	10%	90 000 000	90%
A15.6	Sensibiliser les parents d'élèves sur les Nouveaux Programmes d'Enseignement (NPE)	1 000 000	400 000	40%	600 000	60%
A15.7	Faire un plaidoyer pour doter le corps de contrôle pédagogique en matériel roulant	200 000	200 000	100%	0	0,00%
A15.8	Faire un plaidoyer pour construire et équiper le bureau de la Circonscription scolaire	200 000	200 000	100%	0	0,00%
A15.9	Créer et rendre fonctionnels des centres de lecture dans les chefs lieux d'arrondissement	20 000 000	2 000 000	10%	18 000 000	90%
A15.10	Construire, équiper et rendre fonctionnel 03 écoles maternelles	45 000 000	4 500 000	10%	40 500 000	90%
A15.11	Faire un plaidoyer pour la construction de laboratoires dans les CEG de la Commune et leur renforcement technique	300 000	300 000	100%	0	0,00%
A15.12	Faire un plaidoyer pour la construction d'un centre d'Enseignement Technique et Agricole à Kémon	500 000	500 000	100%	0	0,00%
Sous Total R15		547 900 000	57 300 000	10,50%	488 400 000	89,50%

Code	Activités/Projets	Coût estimatif	Ressources propres	Proportion	Financement recherché	Proportion
R16: Les valeurs culturelles, les sports et loisirs de la Commune sont réorganisés et promus et le taux d'analphabétisme réduit						
A16.1	Appuyer l'organisation annuelle de festivals de promotion des rythmes et cultures du milieu	80 000 000	12 000 000	15%	68 000 000	85,00%
A16.2	Construire un complexe de formation et de création artisanales	25 000 000	2 500 000	10%	22 500 000	90,00%
A16.3	Redynamiser les activités d'alphabétisation fonctionnelle dans la Commune	10 000 000	1 000 000	10%	9 000 000	90,00%
A16.4	Appuyer l'organisation des cours d'adultes dans la Commune	5 000 000	1 500 000	30%	3 500 000	70,00%
A16.5	Equiper et animer les maisons des jeunes et des loisirs existants	30 000 000	3 000 000	10%	27 000 000	90,00%
A16.6	Négocier la construction de nouvelles maisons des jeunes et des loisirs dans les chefs lieux d'arrondissement qui n'en disposent pas encore	500 000	500 000	100%	0	0,00%
A16.7	Structurer et organiser les disciplines sportives dans tous les arrondissements et au niveau communal	3 000 000	1 200 000	40%	1 800 000	60,00%
A16.8	Aménager et équiper le terrain communal omnisports	20 000 000	2 000 000	10%	18 000 000	90,00%
A16.9	Organiser annuellement des excursions au profit des ressortissants élèves et étudiants de la Commune pour des brassages culturels	20 000 000	4 000 000	20%	16 000 000	80,00%
A16.10	Plaidoyer pour la construction de la maison du Guèlèdè à Kilibo	500 000	500 000	100%	0	0,00%
Sous Total R16		194 000 000	28 200 000	14,54%	165 800 000	85,46%
R17: Les ressources propres de la commune sont améliorées et leur bonne gouvernance assurée						
A17.1	Sensibiliser les populations sur la nécessité de s'acquitter des impôts et taxes	1 000 000	2 500 000	100%	0	0,00%
A17.2	Etudier et négocier les alternatives d'élargissement de l'assiette fiscale	3 000 000	1 400 000	20%	5 600 000	80,00%
A17.3	Instituer et mettre en vigueur la taxe sur le développement local	800 000	1 600 000	80%	400 000	20,00%
A17.4	Mettre en place un mécanisme efficace de recouvrement des impôts	1 500 000	3 000 000	60%	2 000 000	40,00%
A17.5	Faire un plaidoyer permanent auprès de l'Etat en vue de l'accroissement des subventions	500 000	500 000	100%	0	0,00%
A17.6	Mettre en place un mécanisme populaire de compte rendu de la gestion du développement	2 500 000	2 500 000	100%	0	0,00%
Sous Total R17		19 500 000	11 500 000	58,97%	8 000 000	41,03%

Récapitulatif Budgétaire du Plan d'Action du PDC Ouessé 2005-2009

Lignes	Libellés	Coût estimatif	Ressources propres	Proportion	Financement recherché	Proportion
Programme Plurisectoriel (PP) 1: Infrastructures et Equipements socio-économiques et capacité institutionnelle du développement						
R1	Le réseau routier communal est viabilisé	127 500 000	15 500 000	12,16%	112 000 000	87,84%
R2	La disponibilité permanente d'énergie électrique et l'accès à l'eau potable pour tous sont garanti	225 000 000	60 500 000	26,89%	164 500 000	73,11%
R3	Une stratégie communale d'assainissement du cadre de vie des populations est développé	216 500 000	40 950 000	18,91%	175 550 000	81,09%
R4	L'accès aux services de télécommunication et aux TIC est amélioré	18 000 000	4 800 000	27%	13 200 000	73,33%
R5	Les capacités d'offre des services des équipements marchands sont développées et renforcées	120 000 000	14 000 000	11,67%	106 000 000	88,32%
R6	Les services de l'administration communales sont viabilisés et leurs capacités renforcées	130 500 000	22 450 000	17,20%	108 050 000	82,80%
R7	Le territoire communal est davantage sécurisé	8 400 000	2 400 000	28,57%	6 000 000	71,43%
	Sous Total PP1	845 900 000	160 600 000	18,99%	685 300 000	81,01%
Programme Plurisectoriel (PP) 2: Aménagement du territoire communal et GRN						
R8	L'espace communal est aménagé et durablement géré	168 000 000	18 300 000	10,89%	149 700 000	89,11%
R9	Un plaidoyer pour une exploitation durable des ressources minières disponibles est mené	15 000 000	10 200 000	68,00%	4 800 000	32,00%
	Sous Total PP2	183 000 000	28 500 000	15,57%	154 500 000	84,43%
Programme Plurisectoriel (PP) 3: Agriculture, Elevage et Pêche						
R10	Les capacités techniques des producteurs et associations de producteurs sont améliorées	167 500 000	32 900 000	19,64%	134 600 000	80,36%
R11	La gestion du pastoralisme et le développement de l'élevage sont assurés	7 500 000	2 600 000	34,67%	4 900 000	65,33%
R12	Les activités de pêche et de pisciculture sont organisées	17 000 000	3 400 000	20,00%	13 600 000	80,00%
R13	L'écoulement et la rentabilité de la production agricole sont assurés	90 000 000	12 000 000	13,33%	78 000 000	86,67%
	Sous Total PP3	282 000 000	50 900 000	18,05%	231 100 000	81,95%
Programme Plurisectoriel (PP) 4: Education, Santé, Assistance sociale et Sport, Loisirs et Culture						
R14	La qualité des soins de santé et de promotion sociale est améliorée et leur accès facilité	315 700 000	44 400 000	14,06%	271 300 000	85,94%
R15	Un enseignement de qualité fondamentale (EQF) pour tous est réalisé	545 700 000	57 300 000	10,50%	488 400 000	89,50%
R16	Les valeurs culturelles, les sports et loisirs de la Commune sont réorganisés et promus et le taux d'analphabétisme réduit	194 000 000	28 200 000	14,54%	165 800 000	85,46%
	Sous Total PP4	1 055 400 000	129 900 000	12,31%	925 500 000	87,69%
Programme Plurisectoriel (PP) 5: Financement du développement communal						
R17	Les ressources propres de la commune sont améliorées et leur bonne gouvernance assurée	19 500 000	11 500 000	58,97%	8 000 000	41,03%

Sous Total PP5	19 500 000	11 500 000	58,97%	8 000 000	41,03%
TOTAL GENERAL	2 385 800 000	381 400 000	15,99%	2 004 400 000	84,01%

CHAPITRE 4 : CADRE INSTITUTIONNEL ET MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC

Cadre institutionnel

Pour une application réelle des actions contenues dans le PDC de Ouessé, il importe de mettre en place un appareil institutionnel souple et efficace où tous les acteurs stratégiques de la commune sont représentés en vue de la coordination de l'exécution du PDC. De façon spécifique, l'appareil institutionnel d'opérationnalisation du PDC se chargera de la mise en œuvre et du suivi des mécanismes de gestion du PDC à savoir:

- ♣ l'élaboration des tranches annuelles du PDC ;
- ♣ la conception des dossiers techniques et financiers des projets retenus;
- ♣ la définition des stratégies de mobilisation des ressources financières correspondantes.

Certes les textes de loi sur la décentralisation responsabilisent le Maire quant à l'exécution du PDC. Toutefois, au regard de la particularité du PDC et en raison des exigences liées à son opérationnalité, une assistance technique paraît requise. A cet effet, il est préconisé la création de deux structures de coordination à savoir :

☞ Une cellule de concertation des intervenants et acteurs stratégiques de la Commune (CC)

Sous la présidence du Maire à qui la loi confère en premier ressort les compétences de l'exécution , la Cellule de concertation et de coordination de la mise en œuvre du PDC regroupe tous les acteurs locaux nationaux et internationaux concernés par le plan de développement notamment : les conseillers communaux, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, les représentants de la Société civile, les partenaires au développement intervenant dans la Commune, les ONGs, les représentants des associations de développement, etc. Un accent doit être mis sur la représentation des femmes dans cet organe qui sert de forum aussi bien de confirmation des engagements des divers acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC que d'information/communication sur l'état de la mise en œuvre du plan.

☞ Un comité de pilotage du PDC (CP/PDC)

Le CP représente la structure technique et opérationnelle dans le cadre de la mise en œuvre du PDC. Il est composé de 09 membres de la cellule de concertation (dont le Maire et deux élus locaux) choisis suivant des critères de compétence sur les questions de développement et de disponibilité prouvée. Il est formé au sein du CP un organe exécutif dénommé commission technique du CP. Le CP et son organe exécutif sont créés par arrêté du maire avec une précision sur leurs composition et attributions. En tant qu'organe technique, le CP a pour mandat :

- l'élaboration de la tranche annuelle du PDC ;
- l'élaboration des dossiers techniques et financiers ;
- la mise en œuvre de la tranche annuelle du plan de développement communal ;

- la définition des conditions de l'exécution ;
- le suivi et l'évaluation du plan de développement ;
- le respect rigoureux de la planification spatiale et de la cohérence des actions ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication socio institutionnelle et de "fund-raising " ;
- l'identification des goulots d'étranglement et des solutions appropriées de relance.

Mécanismes de mise en œuvre du PDC

Elaboration des tranches annuelles du PDC

Le plan d'actions (programmes/projets) défini par le PDC s'étend sur cinq années. Il sera donc nécessaire de décliner cette planification quinquennale en tranches annuelles suivant le programme d'action pluriannuel. Ces tranches annuelles doivent indiquer clairement les activités envisagées, la précision des coûts, les échéanciers de mobilisation et les structures d'exécution identifiées.

Elaborées par le comité de pilotage au plus tard en novembre de chaque année, les tranches annuelles sont soumises à la Cellule de Concertation pour validation, puis au Conseil Communal pour amendements et adoption. Le budget d'investissement de la Commune est élaboré après adoption de la tranche annuelle et complète le budget de fonctionnement de la commune.

Les projets qui doivent être mis en œuvre devront prendre en compte les aspects relatifs à l'équité sociale, à la valorisation des couches vulnérables, à la réduction de la pauvreté humaine et monétaire, à la préservation de l'environnement et à la bonne gouvernance

Elaboration des dossiers techniques et financiers

Les différentes idées de projet devront être transmues en dossiers techniques avec un détail des prévisions budgétaires pour une meilleure négociation de leur financement. A cet effet, le CP/PDC de Ouessè peut faire appel à des compétences (intérieures ou extérieures) pour le montage de ces dossiers techniques. La Commune, en raison de ses ressources limitées peut faire appel à ses ressortissants qualifiés et aux services déconcentrés de l'Etat présents sur son territoire et habilités. Autrement, la contractualisation avec des ONGs ou bureaux d'études spécialisés sera envisagée.

Stratégies de communication et de mobilisation des ressources

Instrument dynamique et privilégié de l'approche participative, la communication permet l'instauration d'un véritable climat de confiance entre les partenaires et la collaboration autour d'une vision commune en offrant à chacun la possibilité de participer activement et d'exprimer son point de vue pour le développement de la Commune. Le CP/PDC doit enrayer au mieux les déficits de communication et faire en sorte que tous les acteurs locaux se sentent impliqués et concernés par le succès de la mise en œuvre du PDC. La finalité est d'informer suffisamment et d'assurer la participation active de tous à

l'exécution du plan d'une part, et de mieux conduire les négociations pour la mobilisation des ressources externes indispensables au financement du PDC, d'autre part. D'ailleurs, une stratégie efficace pour la mobilisation des ressources (internes et externes) indispensables à la mise en œuvre du PDC doit être menée. Dans ce cadre, la commune doit :

- Renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation de recettes fiscales et non fiscales ;
- Renforcer la participation des acteurs privés (opérateurs économiques et autres) et au financement de certaines rubriques par dons, legs, souscriptions volontaires, etc. ;
- Saisir de façon dynamique les opportunités offertes par le budget général de l'Etat ;
- Susciter la mobilisation des parts communautaires pour la réalisation de certains ouvrages.
- Faire recours à la Coopération décentralisée et identifier des partenaires du Nord ou même du Sud pouvant entrer en jumelage avec la Commune de Ouessé ;
- Rechercher d'autres partenaires pour le financement des projets ficelés.

Le suivi-évaluation du Plan de Développement Communal : création du service communal de la planification et du développement.

Le suivi en tant que fonction permanente d'identification des indicateurs sur les progrès réalisés ou sur les écarts, doit occuper une place de choix dans le management du PDC à travers l'appui aux organes chargés de l'exécution et aux autres parties prenantes. Grâce à un suivi conséquent, les problèmes potentiels peuvent être identifiés. De même, le suivi permettra la définition des mesures correctives d'amélioration de la qualité des interventions prévues dans le PDC et d'information itérative entre le conseil communal, la population et les bailleurs de fonds. Toutes choses qui garantissent et maintiennent la crédibilité des élus locaux et des structures chargées de la mise en œuvre. Ainsi, les comptes rendus périodiques et les rapports circonstanciés seront disponibles en permanence sous forme de documents à la Mairie et publiés à la RRLO.

A cet effet, il apparaît nécessaire de créer un service communal de la planification et du développement à la Mairie de Ouessé.

Animé par un expert en développement local recruté selon des critères de compétence et d'expériences avérées dans le domaine avec un profil d'Ingénieur socio-économiste, d'Ingénieur en Développement local/communautaire, de géographe ou de Sociologue, ce service veillera au succès du PDC en collaboration avec les structures paritaires. Il appréciera de façon objective et systématique la pertinence, la performance et les niveaux d'exécution des programmes/projets du PDC suivant la description du cadre logique. Le service de la planification et du développement assurera l'évaluation globale de l'exécution du PDC deux fois avant son terme (en dehors du suivi-évaluation permanent) à travers un forum de tous les acteurs concernés et de la diaspora. Les deux évaluations (à mi-

parcours et au terme de la durée du plan, soit en 2007 et en 2009) permettront de vérifier si le PDC a connu de succès sur le plan de son impact concret sur la population, de sa durabilité, de son équité et de sa contribution au renforcement des capacités socio-institutionnelles et économiques.

CONCLUSION

Au terme d'un processus long et très ouvert aux concertations publiques avec les acteurs de développement à divers niveaux, le Plan de Développement de la Commune de Ouessé est élaboré.

Il reste un outil, à la limite un document, dont seul le bon usage déterminera l'efficacité.

Il est désormais le guide et la boussole première de toutes les interventions de développement sur le territoire communal de Ouessé. Il n'est point la chasse gardée du Maire, encore moins celle du Conseil Communal de Ouessé. C'est un outil pour tous et dont la mise en œuvre des actions planifiées devra se faire dans une logique de recherche de consensus et d'adhésion des partenaires et communautés bénéficiaires.

Le souhait est que cet outil contribue réellement à la réalisation du bien-être socio-économique durable pour les communautés, de la bonne gouvernance locale et de l'unité des fils et filles de Ouessé sur fond de solidarité interculturelle et ethnique.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Département des collines
Commune de Ouessé

Plan de Développement Communal

(2005-2009)

ANNEXES

Facilitation/Modération

MGE Conseils (Ex GERAM Conseils)

Financement

AFD/PRODECOM

Le **Plan de Développement Communal (PDC)** de Ouessé comporte en tout 106 actions retenues suivant les quatre (4) grands programmes plurisectoriels dégagés et les dix sept (17) objectifs stratégiques définis pour la période de 2005 à 2009. De façon indicative, dix (10) fiches de projets ont été conçues et intègrent une étude de faisabilité sommaire. Ce sont ces fiches qui sont présentées dans le présent annexe au PDC.

FICHE DE PROJET 1

Titre : Etude sur le mécanisme fiscal de la Commune

1- Contexte et Justification

La Commune de Ouesse, l'une des six que compte le département des Collines, est la moins nantie en matière d'équipement et d'infrastructures industrielles. Elle est une commune essentiellement agricole avec très peu de matières ou produits imposables; ce qui justifie, du moins en partie, les maigres ressources fiscales dont elle dispose. A ce problème d'assiette fiscale vient s'ajouter celui du recouvrement des taxes et impôts.

Dès lors, la Commune de Ouesse, pour mieux jouir de sa qualité de personne morale disposant d'une autonomie financière, se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'actualiser sa fiscalité au regard des possibilités offertes par les dispositions de la loi portant régime financier des Communes en République du Bénin.

C'est pourquoi, il est judicieux d'initier une étude sur le régime fiscal de la Commune de Ouesse afin de l'améliorer et d'amorcer un développement local effectif.

2- Objectifs

2.1- Objectif global

Accroître les capacités d'investissement pour le développement local par le relèvement des recettes fiscales.

2.2- Objectifs spécifiques

- ◆ Elargir l'assiette fiscale de la Commune,
- ◆ Mettre en place un mécanisme efficace de recouvrement des impôts.
- ◆ Redonner une belle image à la Commune

3- Résultats attendus

Les recettes fiscales de la Commune ont augmenté

4- Localisation

Les actions relatives au présent projet seront menées sur toute l'étendue du territoire de la Commune.

5- **Coût global** : 2.000.000 FCFA

6- **Durée** : 2 mois

7- Financement

- Apport de la Commune : 2.000.000 FCFA
- Financement recherché : Néant

8- Stratégie de mise en oeuvre et de gestion du projet

Méthodologie	Activités proposées	Responsables
Enquête par questionnaire Interviews Semi Structurés Analyses économiques et financière	-Identification des flux économiques importants de la Commune -Répertoire des matières et produits imposables -Définition d'une grille d'application des taxes et impôts -Mise en place d'un mécanisme opérationnel de mise en oeuvre de la TDL	BAF Mairie BAE Mairie CAEF/ Mairie Bureau d'Etudes

9- Aspects organisationnels et mode de gestion du projet

La mairie à travers son service des affaires économiques et celui des affaires financières se chargeront de l'opérationnalisation du présent projet et de son suivi-évaluation. Un bureau d'études sera commis pour effectuer les investigations nécessaires et faire des propositions accompagnées des stratégies de mise en oeuvre.

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socio-économiques

- ◆ Maîtrise des flux économiques de la Commune
- ◆ Amélioration du système de recouvrement des créances fiscales
- ◆ Mise en oeuvre de la TDL
- ◆ Accroissement des ressources fiscales
- ◆ Réduction de la pauvreté

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet	Mesures à prendre
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 2

Titre: Sensibilisation sur la mise en œuvre de la convention communale de gestion des Ressources naturelles.

1. Justification

Les différentes études réalisées sur la Commune de Ouessé dans le domaine des ressources naturelles montrent clairement que ces derniers subissent une forte pression de la part des populations qui en font une utilisation irrationnelle. C'est d'ailleurs ce qui justifie la présence dans la zone de plusieurs programmes de gestion des ressources naturelles tels que le PGRN, le PGTRN, le PAMF etc.

C'est dans ce cadre que la Commune de Ouessé a bénéficié du PGTRN l'élaboration d'une convention communale sur la gestion des ressources naturelles. Cette convention fixe les règles et normes d'accès aux ressources naturelles ainsi que les sanctions à infliger aux usagers réfractaires. Dans une Commune essentiellement rurale comme Ouessé dont l'une des principales sources de recettes fiscales et de revenus aux ménages est fortement dépendante de l'utilisation des ressources naturelles, la convention communale est un outil vraiment complémentaire au PDC dans la promotion du développement durable.

2. Objectif

2.1 Objectif global

Faciliter la mise en œuvre efficace de la convention afin d'assurer une gestion efficiente des Ressources Naturelles.

2. 2 Objectifs spécifiques

- ◆ Faciliter la lecture et la compréhension de parties essentielles de la convention communale par les acteurs locaux.
- ◆ Traduire en langues la convention communale de GRN.
- ◆ Permettre aux communautés et responsable de chaque niveau administratif infra communal (arrondissement, village et quartier) de se l'approprier.
- ◆ Susciter la mobilisation et la participation autonome des acteurs locaux autour de la mise en œuvre et du suivi de la convention.

3. Résultats attendus

L'implication des populations dans la mise en œuvre et le suivi de la convention communale de GRN est remarquable.

4. Localisation

Des séances d'IEC seront animées sur toute l'étendue du territoire de la Commune.

5. Coût global : 1.000.000 FCFA

6. Durée : 6 mois

7. Financement

Apport de la Commune : 1.000.000 FCFA

Apport des partenaires : Néant

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
- Elaboration de supports d'animation et définition du plan de sensibilisation - Sensibilisation par groupes cibles - Sensibilisation de masse	- Description des axes et chronologies d'informations à apporter - Organisation d'animations villageoises - Organisation d'émissions sur les antennes de la RRLO	CADE CP UCGRN

9- Aspects organisationnels et mode de gestion

La Commission des Affaires Domaniales et Environnementales (CADE) de la Commune jouera un rôle important dans la mise en œuvre du présent projet. Elle sera la structure communale de coordination des actions. L'UCGRN sera l'organe essentiellement exécutif du projet en association avec les structures villageoises et inter villageoises (CVGTF, UIGREN, AGEDREN, CGUA).

Les organisations traditionnelles de chasseurs seront également mises à contribution. Le présent projet sera suivi par les services compétents de la Mairie.

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturels

- ❖ Réduction des conflits d'accès aux ressources;
- ❖ Amélioration des conditions de vie sociales
- ❖ Gestion durable de l'environnement ;
- ❖ Valorisation des ressources communales ;
- ❖ Accroissement des ressources fiscales ;
- ❖ Réduction de la pauvreté

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 3

Titre: Extension du PFR

1- Contexte et Justification

Avec ses 96 850 habitants, la Commune de Ouèssè s'étend sur une superficie de 3200 km². Elle se présente comme la terre d'accueil de milliers de migrants venant des départements du Mono/Couffo, Zou et l'Atacora à la recherche de terres fertiles.

Il se pose ainsi de sérieux problèmes de gestion de la ressource "terre" qui est sollicitée aussi bien par les autochtones que les allochtones.

Le PGTRN, dans le souci de faciliter la clarification de la situation foncière, a expérimenté l'élaboration des PFR qui constituent un instrument de gestion du foncier rural. C'est ainsi que sept (07) villages de la Commune de Ouèssè ont bénéficié du PFR ; il s'agit notamment de : Odougba, Gbanlin, Dokoundoho, Tchédjinnagnon, Zogba-trékou, Kèmon et Yaoui.

Les efforts du PGTRN ont conduit à l'élaboration d'un projet de loi sur le foncier rural qui recommande la généralisation du PFR sur toute l'étendue du territoire béninois.

Le présent projet qui entre dans le cadre de la réalisation de l'activité n°6 du résultat 8 du PDC coïncide avec la mise en œuvre de la future législation sur le foncier rural.

2. Objectifs

2.1. Objectif global

Sécuriser la gestion foncière au niveau de la commune de Ouèssè.

2.2 . Objectifs spécifiques

- ✓ Faciliter la maîtrise des limites des domaines par les populations ;
- ✓ Réduire les conflits fonciers ;
- ✓ Accroître les investissements à travers les actions d'aménagement ;
- ✓ Recueillir les informations socio foncières au niveau des villages.

3. Résultat attendus

Les PFR sont élaborés dans tous les villages de la Commune.

4. Localisation

Trente deux (32) villages sont concernés.

5. Coût global : 50.000.000 FCFA

6. Durée : 2 ans

7. Financement

Apport de la Commune : 5.000.000 FCFA

Apport des partenaires : 45.000.000 FCFA

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
<ul style="list-style-type: none">- Animation/Sensibilisation sur le PFR par Focus Group et brainstorming- Enquêtes par questionnaires- Interviews Semi Structurés- Levé topographique au GPS- Production de supports photo-cartographiques	<ul style="list-style-type: none">- Réalisation d'une couverture aérienne de la zone concernée ;- Réalisation des supports photo-cartographiques de base ;- Information/sensibilisation auprès des populations concernées ;- Obtention et examen du consentement de la population concernée ;- Mise en place d'un Comité villageois de gestion du foncier ;- Etat des lieux (diagnostic) socio fonciers de base de la zone concernée ;- Mobilisation sociale et lancement des travaux terrain ;- Conduite stratégique des travaux terrain ;- Publicité publique et contradictoire des premiers documents fonciers;- Correction des premiers documents et réalisation des documents finaux ;- Remise officielle des documents finalisés.	CCS/ PFR CADE BAGD BE Cabinet d'Expert Géomètre

9- Aspects organisationnels et mode de gestion

La compréhension de l'importance de l'outil PFR par les autorités locales a motivé la mise en route d'une volonté politique d'élaboration des PFR dans tous les villages de la Commune. Sous l'autorité du Maire de la Commune, la commission communale de suivi du PFR composé entre autres du Chef service Affaires Domaniales ainsi que du président de la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales est l'organe communal gestion et de suivi de la mise en œuvre du processus.

Un Bureau d'Etudes ainsi qu'un cabinet d'experts géomètres seront commis pour conduire les aspects techniques et pratiques du processus.

Il existe également, grâce aux interventions du PGTRN dans la Commune, une compétence technique locale de qualité notamment les CVGF des villages à PFR. Ils constituent ainsi un atout favorable à la mobilisation des acteurs locaux autour du présent projet. Ces membres de CVGF ont en effet été formés pour accompagner aussi bien l'élaboration du processus que d'assurer le suivi des PFR au niveau terroir villageois. Ayant participé à la mise en place de PFR analogues, ils constituent une expertise locale avec laquelle on pourra construire les nouveaux.

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturels

- ❖ Sécuriser les producteurs ruraux ;
- ❖ Promouvoir les investissements durables sur le foncier ;
- ❖ Connaître les droits fonciers locaux ;
- ❖ Réduire les conflits fonciers latents et ouverts ;
- ❖ Faciliter l'accès des femmes et autres marginalisés au foncier;
- ❖ Accroître l'enregistrement et la formalisation écrite des transactions foncières ;
- ❖ Sécurité et paix sociales ;
- ❖ Promotion des investissements surtout agricoles ;
- ❖ Gestion durable de l'environnement ;
- ❖ Valorisation des terres communales ;
- ❖ Accroissement des ressources fiscales ;
- ❖ Réduction de la pauvreté.

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction / réduction
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 4

Titre: Aménagement et Gestion Décentralisée des Ressources Forestières du Domaine Protégé dans la Commune de Ouessé

1. Contexte et Justification

La prospection technique des ressources naturelles de la Commune de Ouessé a mis en évidence que ces ressources étaient mises en péril par divers facteurs anthropiques à savoir l'exploitation forestière frauduleuse, les feux de végétation incontrôlés, la chasse et l'agriculture extensive. Ces actes sont l'œuvre aussi bien des acteurs locaux autochtones que des migrants. L'étude a conclu que la situation est assez critique dans la mesure où les communautés locales dépendent pour la plupart de l'utilisation des ressources naturelles pour assurer leur survie. De même, il est presque évident que les vagues de migrations et de transhumance vont se poursuivre, et même s'intensifier, avec des conséquences énormes sur les ressources. Ainsi, il était légitime de craindre que le rythme de dégradation et de destruction des ressources naturelles, surtout celles forestières s'aggrave et que la base naturelle de survie de la population et de développement de la Commune soit grevée de lourds hypothèques. Mais l'étude a aussi révélé que malgré ces pressions quotidiennes des riverains sur les ressources forestières, il subsiste encore quatre (04) zones ayant un potentiel non négligeable en bois et autres produits forestiers. Localisée à Gbédé, Idadjo, Kêmon, et Djègbé, ces réserves du domaine protégé de l'État peuvent être dotées de plan d'aménagement pour assurer leur durabilité écologique. C'est ainsi que le PGTRN a animé ce processus dans les villages de Gbédé et d'Idadjo.

Au regard de tout ce qui précède, la Commune de Ouessé se doit d'appuyer le processus d'élaboration du PAF pour en tirer tous les bénéfices.

2. Objectifs

2.1. Objectif global

Mieux gérer les ressources forestières pour assurer un mieux être aux populations.

2.2 Objectifs spécifiques

- Faciliter la réalisation des études techniques dans les forêts dont les plans d'aménagement ne sont pas encore finalisés ;
- Accompagner la mairie dans la mise en œuvre des premières activités d'aménagement de toutes les forêts ;
- Garantir la sécurisation foncière de ces quatre (04) domaines.
- Valoriser les ressources forestières

3. Résultat attendu

Les plans d'aménagement des forêts sont élaborés et mis en œuvre.

4. Localisation

Le projet concerne quatre (04) forêts du domaine protégé de l'Etat à savoir: Gbédé, Idadjo, Djègbé et Kémon.

5. Coût global : 15.000.000 FCFA

6. Durée : 2 ans

7. Financement :

- Apport de la Commune : 1.500.000 FCFA
- Apport des partenaires : 13.500.000 FCFA

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
-Information/ communication avec riverains et usagers -Analyse environnementale et socio-économique -Clarification foncière -Etude de la végétation -Analyse croisée des données socioéconomiques et écologiques	-Inventaires forestiers, diagnostics socio-économiques ; -Analyse du niveau de dégradation des ressources ; -Définition du rôle des acteurs ; -Enquêtes socio foncières -Identification du paysage socio institutionnel local ; -Capitalisation générale des acquis des interventions liées à la GRN dans ces forêts -Organisation d'ateliers villageois de réflexion sur les dispositions du Plan -Identification d'actions pour l'aménagement durable des massifs concernés -Intermédiation sociale dans les villages riverains des forêts -Etablissement acte d'engagement de mise en aménagement -Définition des dispositions techniques et organisationnelles du plan	CADE CP BE

9- Aspects organisationnels et modes de gestion

Il existe au niveau de la Commune une Commission des Affaires Domaniales et Environnementales (CADE) qui a été associée et a pris une part active à toutes les actions d'aménagement et de GRN postérieures à la décentralisation dans la Commune. Elle sera la structure technique de suivi des opérations de conception et d'exécution des plans d'aménagement.

En outre, le programme de Gestion des Terroirs et Ressources Naturelles (PGTRN) et le Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) ont mis en place des structures pérennes du niveau village au niveau communal pour l'aménagement et la

gestion durables des ressources naturelles de la Commune. Il s'agit entre autres des CVGTF, des CVGF, de l'UCGRN, de l'UIGREN, de l'AGEDREN des CGUA et du CCUA. Ces structures communautaires de GRN ont capitalisé une expérience abondante et devront servir d'expertise locale dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet.

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturels

- ❖ Amélioration de la couverture forestière;
- ❖ Sécurité et paix sociales ;
- ❖ Promotion des AGR ;
- ❖ Sécurité alimentaire ;
- ❖ Promotion des investissements surtout agricoles ;
- ❖ Gestion durable de l'environnement ;
- ❖ Valorisation des terres communales ;
- ❖ Accroissement des ressources fiscales ;
- ❖ Création de sources alternatives de revenus aux riverains
- ❖ Réduction de la pauvreté.

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction / réduction
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 5

Titre : Sensibilisation sur les méthodes préventives des IST/VIH/SIDA

1. Contexte et Justification

Il n'existe à ce jour aucune statistique officielle relative à la prévalence au VIH/SIDA dans la Commune de Ouessé. Toutefois, des examens médicaux récemment effectués dans la Commune de Ouessé (2004) ont décelé, surtout dans la couche scolaire, certains cas de séropositifs.

Ouessé, l'une des six communes du département des collines, de par sa position géographique, sa vocation essentiellement agricole et la dynamique de sa population, constitue une poche propice à la propagation de la maladie. En effet, se situant au cœur et du département des collines et du Bénin, la commune est traversée par la RNIE 2 et accueille les camionneurs (l'une des couches socioprofessionnelles les plus affectées) aussi bien nationaux qu'internationaux en haltes ou séjournant dans des villages. De même, en période de mauvaise saison, les populations actives, en quête d'emploi rémunéré, émigrent vers les pays comme le Nigéria et surtout la Côte d'Ivoire où le taux de prévalence est très élevé et les risques de contamination très fortes. Or, ce mouvement migratoire est porteur de maladies et offre un terrain fertile à la propagation du VIH /SIDA car, une fois de retour, ces immigrants adoptent des comportements à risque, favorables à la propagation de la maladie.

Dans un tel contexte, il est impératif de mener une action urgente de sensibilisation sur les méthodes préventives des IST/VIH/SIDA en accordant ainsi une attention particulière à ce fléau qui ravage aujourd'hui la jeunesse, relève de demain et fer de lance du développement de la commune.

2. Objectifs

2.1- Objectif global

Réduire le taux de prévalence des IST/VIH/SIDA.

2.2- Objectifs spécifiques

- Apporter les informations nécessaires à la population sur les IST/VIH/SIDA
- Conscientiser les populations dans le domaine
- Faciliter le changement de comportement surtout de la couche juvénile.

3. Résultat attendu

Les populations ont pris conscience des dangers des maladies et adoptent un comportement responsable en matière de sexualité.

4. Localisation

Cette activité sera menée sur toute l'étendue du territoire de la Commune.

5. Coût global : 10.000.000 FCFA

6. Durée : 1 an

7. Financement

- Apport de la Commune : 10% soit 1 000 000 FCFA
- Apport des partenaires : 90% soit 9 000 000 FCFA

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
-Animation et Formation par "Focus Group"	-Identification et formation de relais communautaires	ONG prestataire CCS / Ouessé
-Information/ Communication avec supports audiovisuels	-Communication pour un Changement de Comportement sur les IST VIH/SIDA -Emissions radio sur la prévention, les moyens de reconnaissance de son statut sérologique et la gestion de la maladie	DDSP PNLS PPLS
-Création d'un centre de prise en charge des PVVIH	-Séances de dépistage volontaire	

9- Aspects organisationnels et modes de gestion

La conduite des opérations de sensibilisation sera confiée à une ONG locale intervenant dans le secteur de la santé. Elle sera aidée par les techniciens du centre communal de santé essentiellement pour les travaux de laboratoire dans le cadre du dépistage. Le suivi des actions sera assuré par les spécialistes de la santé communautaire du CCS et les services compétents de la Mairie

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturels

- ❖ Bien-être sanitaire des populations
- ❖ Réduction des risques de contamination
- ❖ Adoption de comportements responsables
- ❖ Education à la santé
- ❖ Lutte contre les IST/VIH/SIDA
- ❖ Réduction de la pauvreté.
- ❖ Amélioration des conditions de vie des populations
- ❖ Connaissance des tendances d'évolution de la pandémie au niveau de la Commune de Ouessé

- ❖ Conservation de la population active pour la production de richesse (agriculture, commerce, activités manuelles...)

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction / réduction
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 6

Titre : Recrutement d'enseignants qualifiés au niveau local

1. Contexte et Justification

Le développement judicieux de l'enseignement nécessite entre autres la mise à disposition d'enseignants qualifiés pour les écoles. Or, la situation scolaire de la Commune de Ouessé n'est guère reluisante. En effet, la Commune compte officiellement 63 écoles primaires (05 ne sont pas encore enregistrées) avec un ratio de 63,05 élèves par maître au lieu de 30 admis, et un ratio d'élève par classe de 60,26.

Ces statistiques montrent clairement le manque cruel d'enseignants qualifiés dans les écoles. Le nombre d'enseignants APE et contractuels est très réduit et le recours aux enseignants dits « communautaires » est la seule porte de sortie jusqu'ici utilisée, mais cette approche ne satisfait pas les attentes escomptées; ce qui ne permet pas la création des meilleures conditions d'étude aux écoliers et la promotion d'une éducation de qualité fondamentale dans la Commune. Dans ces conditions, l'enseignant aussi fait de son mieux en ne s'occupant que des quelques enfants éveillés dans la classe. Cette situation s'aggrave avec l'avènement du nouveau programme qui demande aux enseignants plus d'efforts à la tâche.

La mise en œuvre de la politique nationale en matière d'éducation fait obligation aux autorités compétentes de recruter du personnel enseignant afin d'améliorer le taux de scolarisation des enfants.

Pour remédier donc à ce déficit grave qui compromet les chances des enfants d'accéder à une formation de qualité, une action a été retenue dans le PDC et concerne le recrutement d'enseignants qualifiés pour la Commune.

2. Objectifs

2.1- Objectif global

Améliorer la qualité de l'enseignement donné aux enfants.

2.2- Objectifs spécifiques

- Améliorer les conditions de travail des écoliers et des maîtres
- Améliorer le taux de réussite des enfants

- Encourager les parents à investir dans l'éducation de leur enfant.

3. Résultats attendus

- 150 enseignants recrutés et mis à la disposition de la Circonscription Scolaire de Ouessé;
- Le niveau intellectuel de écoliers amélioré.

4. Localisation

Toutes les écoles de la Commune sont concernées.

5. Coût global : 75 000 000 FCFA

6. Durée : 3 ans

7. Financement

- Apport de la Commune : 10% soit 7 500 000 FCFA
- Apport des partenaires : 90% soit 67 500 000 FCFA

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
-Appel à candidature -Etude de dossiers -Sélection par écrit et entretien -Officialisation et confirmation des candidats retenus	-Lancement officiel de l'avis de recrutement avec description du profil recherché -Collecte des dossiers de candidature -Présélection des candidats sur études de dossiers -Organisation d'un test écrit de recrutement -Entretien d'embauche -Lettre de notification et d'affectation.	Chef/Circonscription Scolaire Consultants CP

9- Aspects organisationnels et modes de gestion

La Circonscription Scolaire de Ouessé sera la structure technique d'opérationnalisation et de conduite de la mise en oeuvre du présent projet. Elle se chargera de recruter deux consultants en éducation expérimentés et ayant des références analogues pour piloter l'aspect spécifique de recrutement des enseignants recherchés. Pour ledit recrutement, on insistera sur un profil raisonnable des candidats (détenteur au moins du BEPC, avec le niveau de la classe de terminale) et des compétences indispensables (élocution, sociabilité, moralité, ...)

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturels

- ❖ Qualification intellectuelle des écoliers ;
- ❖ Augmentation du taux de scolarisation ;
- ❖ Promotion de l'excellence dans la Commune ;
- ❖ Valorisation de la fonction enseignante ;
- ❖ Facilitation de l'accès à une éducation de qualité.

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction / réduction
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 7

Titre : Aménagement des espaces verts dans les chefs lieux des arrondissements

1. Contexte et Justification

La Commune de Ouessé ne dispose d'aucun espace vert alors que la disponibilité foncière constitue un atout précieux pour leur aménagement. S'il existe dans certains arrondissements de la Commune des lieux de rencontres formelles/informelles et distractives, ils sont encore précaires sans aucun aménagement ni embellissement. Or, des cadres plus appropriés et plus attractifs pourraient servir à accueillir certaines assemblées villageoises et/ou à procurer du délassément aux populations. Il est alors indispensable dans le cadre de la mise en œuvre du PDC de créer cet environnement de distraction et de foras dans les chefs lieux d'arrondissement de la Commune.

2. Objectifs

2.1- Objectif global

Rendre sain l'environnement autour des places publiques et améliorer le cadre de vie des populations.

2.2- Objectifs spécifiques

- Créer un cadre de loisir ou de détente aux populations
- Redonner une belle image à la Commune

3. Résultats attendus

Des espaces verts sont aménagés dans chaque chef-lieu d'arrondissement.

4. Localisation

Les villages de Ouessé, Kilibo, Laminou, Odougba, Gbanlin, Kemon, Toui, Challa-Ogoi et Djègbe qui constituent les chefs lieux des arrondissements de la commune de Ouessé sont concernés par la présente fiche de projet.

5. Coût global : 90.000.000 FCFA

6. Durée : 8 mois

7. Financement

- Apport de la Commune : 10 soit 9.000.000 FCFA
- Apport des partenaires : 90 soit 81.000.000 FCFA

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
-Appel d'offres -Suivi-réalisation Mise en place d'un mécanisme opérationnel de gestion	-Identification des sites dans chaque arrondissement -Lancement officiel de l'avis d'appel d'offres -Sélection de l'entreprise d'exécution -Suivi-exécution de la mise en œuvre.	CP CADE Entreprise BTP prestataire

9- Aspects organisationnels et modes de gestion

La Commission des Affaires Domaniales et Environnementales de la Commune (CADE) travaillera en collaboration avec d'autres services techniques de la Mairie, l'Union Communale pour la Gestion des Ressources Naturelles (UCGRN) et l'entreprise privée pour la réalisation et le suivi-exécution du présent projet.

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturels

- ❖ Assainissement du cadre de vie ;
- ❖ Reboisement ;
- ❖ Disponibilité d'un lieu de repos et de relaxation ;
- ❖ Existence d'un cadre matériel de prise de décision au niveau des arrondissements ;
- ❖ Accroissement des recettes fiscales ;
- ❖ Assainissement de l'environnement ;
- ❖ Aménagement du territoire communal.

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction / réduction
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 8

Titre : Équipement du Centre Communal de Santé.

1. Contexte et Justification

La Commune de Ouessé dispose aujourd'hui d'un centre de santé construit grâce à l'appui financier et technique de la Coopération Suisse. Ce centre est doté d'un dispensaire, d'une maternité, d'un service de laboratoire d'analyses médicales équipé, d'un service de radiologie et d'un bloc opératoire équipés, de salles d'hospitalisation, de points de vente des médicaments essentiels, de trois (03) logements administratifs pour les responsables du centre et d'une unité dentaire de prophylaxie qui constitue le deuxième plus important au Bénin après celle de l'Hôpital Saint Luc de Cotonou du point de vue équipement. L'absence d'énergie électrique permanente et l'inexistence de spécialistes entraînent le non fonctionnement des services spécialisés du centre et toutes ces infrastructures. Le triste constat est que le taux de décès s'accroît et les quelques personnes qui ont les moyens sont accueillies à l'Hôpital St Martin de Papanè (Commune de Tchaourou). Cette situation accentue la pauvreté des populations de la Commune et influence négativement le budget du Centre Communal de Santé. De plus, le laboratoire d'analyses médicales qui a subi un incendie en fin 2004 et n'est plus capable d'offrir des services suffisants.

Dès lors, il est impérieux de réhabiliter ce centre en l'équipant davantage et en mettant à sa disposition un personnel compétent.

2. Objectifs

2.1 Objectif global

Réduire la souffrance des populations en matière de santé en leur offrant un service adéquat.

2.2 Objectifs spécifiques

- Rendre fonctionnels les équipements existants dans le Centre
- Mettre à la disposition du centre un personnel qualifié
- Redonner une nouvelle image au centre.

3. Résultats attendus

La qualité des soins donnés au centre est améliorée et les recettes sont accrues.

4. Localisation

Le Centre Communal de Santé de Ouessé situé dans l'arrondissement de Ouessé est concerné par la présente fiche de projet.

5. Coût global : 5.000.000 FCFA

6. Durée : 6 mois

7. Financement

- Apport de la Commune : 100% soit 5 000 000 fcfa
- Apport des partenaires : 0%

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
-Appel d'offres -Suivi-réalisation -Réception officielle	-Audit des équipements disponibles et fonctionnels dans le centre Communal de santé ; -Identification des matériels nécessaires ; -Lancement d'un appel d'offres pour la fourniture des matériels identifiés ; -Choix de l'entreprise de fourniture sur étude de dossiers; -Acheminement du matériel dans le Centre Communal de Santé de Ouessé ; -Réception provisoire du matériel ; -Cérémonie de remise officielle des matériels et de mise à disposition de personnel d'appoint par le Ministère en charge de la santé.	CP CCS DDSP COGEC Entreprise de fourniture

9- Aspects organisationnels et modes de gestion

Le Ministère de la santé Publique à travers la Direction départementale de la Santé de Zou/Collines est la structure habilitée à conduire les opérations de fourniture des équipements recherchés pour le Centre Communal de Santé. Pour une meilleure coordination au niveau local, le comité de gestion du CCS (COGEC) sera également associé à l'exécution du présent projet.

Les services compétents de la Mairie auront un droit de regard administratif dans la mise en œuvre du présent projet et se chargeront du suivi-évaluation.

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturel

- ❖ Accès facile aux soins de santé
- ❖ Amélioration des conditions de vie
- ❖ Réduction de la pauvreté
- ❖ Garantie d'un mieux être sanitaire à la population
- ❖ Baisse du taux de mortalité

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction / réduction
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 9

Titre : Construction de latrines et d'urinoirs dans les chefs lieux des arrondissements

1. Contexte et Justification

La situation du cadre de vie des populations est un indicateur sensible d'appréciation de leur bien-être social. Dans la Commune de Ouessè, les lieux d'aisance adéquats sont rares, malgré les sensibilisations et les réalisations physiques du PADEAR et du PGTRN dans la localité. Ceci offre un terrain fertile à la prolifération des maladies hydriques et diarrhéiques, et subséquentement à la mortalité infantile. En vue donc de développer des habitudes d'assainissement et d'assurer un bien être sanitaire aux populations, il a été retenu dans le PDC de construire des latrines et des urinoirs publics dans les chefs lieux d'arrondissement.

2. Objectifs

2.1- Objectif global

Améliorer le cadre de vie des populations.

2.2- Objectifs spécifiques

- Assainir les chefs lieux des arrondissements ;
- Réduire l'ampleur des maladies hydriques et diarrhéiques ;
- Habituer les populations à l'utilisation des lieux d'aisance.

3. Résultats attendus

L'utilisation des lieux d'aisance publics entre dans les habitudes dans les populations.

4. Localisation

Tous les 09 arrondissements de la Commune sont concernées.

5. Coût global : 31 500 000 FCFA

- 9 latrines à 4 fosses : 18 000 000 FCFA
- 9 urinoirs : 13 500 000 FCFA

6. Durée : 3 ans

7. Financement

- Apport de la Commune : 10% soit 3 150 000 FCFA
- Apport des partenaires : 90% soit 28 350 000 FCFA

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
-Appel d'offres -Suivi-réalisation des travaux -Définition d'un mécanisme de gestion locale	-Audit des équipements disponibles et fonctionnels dans le centre Communal de santé ; -Identification des matériels nécessaires ; -Lancement d'un appel d'offres pour la fourniture des matériels identifiés ; -Choix de l'entreprise de fourniture sur étude de dossiers; -Acheminement du matériel dans le Centre Communal de Santé de Ouessé ; -Réception provisoire du matériel ; -Cérémonie de remise officielle par le Ministère.	CP CCS DDSP COGEC Entreprise de fourniture

9- Aspects organisationnels et modes de gestion

Les logiques d'assainissement du cadre de vie en milieu rural sont déjà introduites dans tous les arrondissements de la Commune en particulier par le PADEAR et le PGTRN. Des formations ont été également dispensées aux populations sur la gestion et l'entretien des latrines. Ainsi les structures mises en place dans ce cadre, notamment à travers les intermédiaires sociaux, peuvent servir de cheville ouvrière dans les villages à la réalisation de ce projet.

De même, le centre communal de santé et les centres de santé d'arrondissement qui se préoccupent déjà du secteur de l'assainissement peuvent participer à la mise en œuvre du projet.

La responsabilité du suivi revient aux services compétents de la Mairie.

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturels

- ❖ Réduction des maladies hydriques et diarrhéiques au sein de la population ;
- ❖ Améliorer des conditions socio sanitaires en milieu rural ;
- ❖ Réduction la mortalité infantile dans les arrondissements ;
- ❖ Assainissement du cadre de vie ;
- ❖ Amélioration des conditions de vie des populations
- ❖ Réduction de la pauvreté ;
- ❖ Réduction des maladies diarrhéiques.

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction / réduction
Néant	Néant

FICHE DE PROJET 10

Titre : Construction et équipement de trois écoles maternelles.

1- Contexte et Justification

L'éducation primaire, malgré ses énormes contraintes de fonctionnement et d'exercice, a connu ces dernières années un progrès relatif dans la Commune. Cependant, l'enseignement maternel qui devrait servir de préalable et contribuer à l'éveil et la stimulation suffisante des tous petits afin de les introduire plus judicieusement dans la réalité de l'éducation primaire est carrément dans une situation d'abandon total. En effet, la Commune ne compte que deux écoles maternelles publiques ; ce qui probablement réduit la chance des enfants de se mettre tôt en contact avec l'école. Pour y remédier, la mission catholique a ouvert en 2004 deux écoles maternelles respectivement à Ouèssè et à Kilibo.

Le pouvoir central a identifié ce facteur limitant du rayonnement du système éducatif au Bénin et prend de plus en plus à cœur ce secteur de la vie pédagogique. C'est pourquoi, pour assurer une chance égale aux enfants, il faut progressivement mettre en œuvre une politique de construction des écoles maternelles dans la Commune de Ouèssè.

Aussi la promotion de l'enseignement maternel dans la Commune a-t-elle occupé une place de choix dans le PDC au point qu'une action de construction et d'équipement de trois écoles maternelles y a été inscrite.

2- Objectifs

2.1- Objectif global

Faciliter la scolarisation des enfants.

2.2- Objectifs spécifiques

- Eveiller la conscience des enfants ;
- Développer l'habitude de l'école chez les enfants ;

3- Résultats attendus

- a. Trois écoles maternelles sont construites et équipées ;
- b. Les enfants inscrits dans les écoles maternelles.

4- Localisation

Trois arrondissements sont concernés. Il s'agit de : Gbanlin, Toui et Kilibo.

5- **Coût global** 45.000.000 FCFA

6- **Durée** : 3 ans

7- Financement :

- Apport de la Commune : 10% soit 4.500.000 FCFA
- Apport des partenaires : 90% soit 40.500.000 FCFA

8. Stratégie de mise en œuvre

Méthodologie	Activités	Responsables
-Appel d'offres -Suivi-réalisation -Mise en service officiel	-Lancement d'un avis appel d'offre, dépouillement et sélection d'une entreprise locale pour la réalisation du projet ; -Contractualisation avec l'entreprise de réalisation ; -Présentation de l'offre de construction des écoles dans les localités retenues ; -Incitation à la mobilisation de la part communautaire nécessaire à la réalisation du projet ; -Construction des écoles par l'entreprise choisie ; -Suivi de l'exécution des travaux de construction ; -Réception des infrastructures.	DDEPS CS APE Entreprise BTP

9- Aspects organisationnels et modes de gestion

La Circonscription scolaire est la structure la plus représentative pour le suivi de l'exécution des travaux de construction. L'association des parents d'élèves sera également impliquée dans la réalisation du projet

Durant la réalisation des travaux de construction, un suivi constant des services techniques de la Mairie doit être effectué en pour garantir la fiabilité et la conformité.

10- Impacts du projet

10.1- Impacts socioéconomiques et culturel

- ❖ L'éveil et la stimulation des enfants
- ❖ L'accroissement du taux de scolarisation dans la Commune
- ❖ L'amélioration de l'offre éducationnelle ;
- ❖ Réduction de la pauvreté humaine.

10.2- Impacts environnementaux

Effets négatifs du projet sur l'environnement	Mesures de correction / réduction
Destruction du couvert végétal	Reboisement